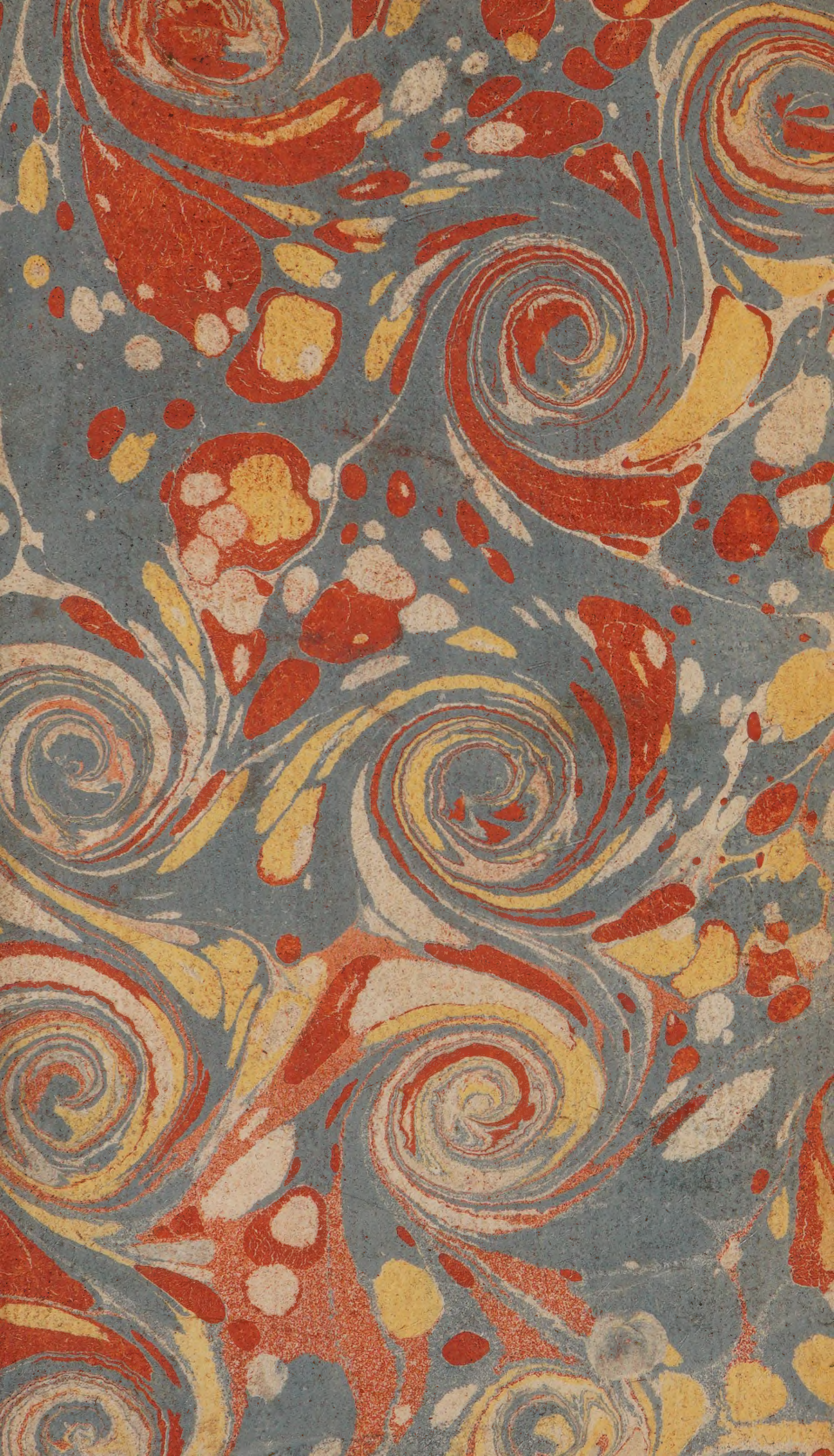




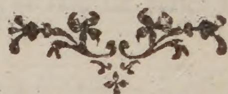
MÉMOIRES
ET
OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, dans les Maladies hyſtériques & chroniques.

Par M. CHEVALIER, Docteur en Médecine à Bourbonne-les-Bains, ci-devant Chirurgien à l'Hôpital Royal & Militaire de la même Ville.

Altiſſimus creavit de terrâ Medicamenta ; & vir prudens non abhorrebit illa.

ECCLESIAST. chap. 38.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M DCC LXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDIC L
LIBRARY

PRÉFACE.

Ea est cunctis animantibus non scripta lex sed nata, quam mos gentibus, necessitas barbaris & feris, natura ipsa prescripsit, ut omnia esset honesta ratio vim vi repellendi.

CICERO *pro Milone.*

TOUT homme qui, par état, s'intéresse au bien de l'humanité, en se faisant un devoir d'offrir au public les fruits de ses veilles & de ses travaux, & par-là de lui devenir utile, est toujours très-loüable. Mais, si, dans les différentes recherches qu'il fait pour perfectionner une science, en aplanir quelques difficultés, il adopte un systême, il doit, avant que de le donner pour une vérité démontrée, attendre le jugement du public éclairé.

Si l'universalité des autorités & des faits lui en découvre le faux, l'inconséquence, l'illusion, il doit, (s'il n'a d'autres prétentions que le bien de la chose,) non-seulement se faire un devoir, mais même un honneur de l'abjurer ; autrement, quelle idée peut-on concevoir de

l'homme? Il n'eſt perſonne qui, dans le premier feu de l'imagination, ne croye ſouvent regarder avec les yeux de l'évidence, & qui, avec un peu de ſang-froid, ne reconnoiſſe ſon erreur.

Mais hélas! trop d'attachement à une opinion, ſur-tout quand on l'a enfantée, ne ſouffre pas qu'on lui oppoſe la moindre raiſon; &, s'il s'y joint encore des faits, des preuves, des vérités, & des vérités incommodes dont on voudroit ſecouer le joug, il eſt fort à craindre que l'orgueil ne ſe réveille, que la paſſion ne s'en mêle, & que les objections les plus ſenſées ne ſoient repouſſées par des perſonnalités.

Telle eſt la maniere dont M. Pomme en a uſé envers moi par rapport à mon Mémoire ſur les Eaux de Bourbonne, dans ſa Réponſe rembrunie du mois de Septembre dernier (*a*) : au reſte, ce procédé auquel je m'attendois & qui ne

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du même mois, note de l'éditeur, page 262, & la Lettre de M. Caziot, Journal de Novembre ſuivant, page 443.

m'étonne pas, me laissoit entrevoir qu'en relevant sa prévention contre les eaux thermales, c'étoit l'attaquer par l'endroit le plus sensible, & qu'il n'en rejetteroit qu'avec plus d'aigreur & de présomption les preuves & les faits permanens que je lui oppose.

Si mon Mémoire lui présente des faits contraires à son racornissement & à ses spéculations, ce n'est pas ma faute, & il me doit la justice de penser, qu'animé du même zèle que lui pour l'intérêt de l'humanité seulement, je ne pouvois sans reproche, ni sans me rendre coupable envers le public, taire l'efficacité des eaux de Bourbonne, constamment prouvée par l'expérience journaliere, & sa supériorité sur l'eau commune, l'eau de poulet, la glace, le lait, le petit-lait dans les maladies nerveuses & chroniques.

Si par hasard il a été blessé de ce que j'ai osé traiter une matiere qui, selon lui, n'est pas de ma compétence, il se radoucira peut-être en apprenant que mon établissement en province m'a mis

dans la néceſſité abſolue de m'appliquer autant à l'étude de la médecine qu'à celle de la chirurgie, & que, depuis vingt-cinq ans que j'y exerce ſans relâche ces deux profeſſions enſemble, j'ai été fort attentif à recueillir des faits, à augmenter le fond de connoiſſances que l'on peut acquérir dans l'art de guérir par les eaux, en s'aſſujettiſſant à la ſimple expérience, & à apprécier les efforts de la théorie pour éclairer cette expérience dont tout le monde ſe croit dépoſitaire, mais dont ſi peu de gens ſçachent tirer de vraies inductions.

N'étant queſtion que de manier de l'eau & de la bien connoître; en tâchant d'ajouter par mon travail, à ce que j'ai trouvé dans les anciens & dans les modernes, je ne me ſuis que trop ſouvent apperçu que ce dépôt précieux, confié à l'homme à ordre des maiſons qui reçoivent des malades qui viennent de loin chercher du ſoulagement ou la guériſon, étoit déplacé à la honte de l'art, au dommage de ceux-ci, & que, dirigé par une routine aveugle qui conſiſtoit à faire

boire, baigner, doucher indiſtinctement & à outrance, il fourniſſoit un moyen de plus à la cabale ou à la cupidité de quelques hôtes, ce qui m'auroit effrayé, même dégoûté, ſi je n'euſſe été dédommagé par quelques ſuccès.

Le livre de M. Pomme qui avoit ſcandaliſé tant d'habiles gens & qui avoit ébloui les autres, me choquoit par la bizarrerie de ſon ſyſtême que je ne pouvois en aucune façon accorder avec ce que j'avois vu & ce que je voyois. S'il étoit frondé de toutes parts, je ſouffrois impatiemment que perſonne ne prit l'auteur au défaut de la cuiraſſe, en défendant les eaux thermales, dont le décri le conduiſoit droit à ſon but. Las d'attendre, j'ai fourni en leur faveur & contre lui, des obſervations qui pourront être utiles à qui fera ſans doute mieux que moi.

Ce ſont-elles vraiſemblablement qui l'ont ſi fort irrité, & contre leſquelles j'avois attendu quelque tems de nouvelles attaques, lorſque je me vis enfin menacé par une Lettre de ſa main, en

date du 18 Octobre 1770, d'une irruption personnelle si je m'avisois de reparoître sur la scène, m'observant néanmoins que si je connoissois le prix de sa démarche & que je renonçasse à mon projet, il me dispensoit du remerciment sans prétendre en tirer aucun avantage; mais, de quelque maniere que je prisse la chose, qu'il seroit toujours vrai que j'aurois attaqué un homme qui ne m'avoit fait aucun mal. En conséquence je laisse ma réplique à la prétendue réponse de M. Brun; celui-ci, parmi tant d'observations, n'en ayant disputé qu'une & la moins intéressante, j'offre à M. Pomme & à M. Brun, son représentant, bien d'autres os à ronger, sans croire manquer ni à l'un ni à l'autre. Prétendroient-ils que la vie des hommes est moins respectable que leurs opinions.

Je ne prononce rien sur les informations que ces MM. ont faites; peut-être se sont-ils adressés à des personnes mal intentionnées; on a pu chercher à prévenir, à aigrir les esprits & à dénigrer les choses; quoi qu'il en soit, ils ont fait

peu de chemin dans la route qu'ils sembloient devoir suivre; & ils auroient tort de se fâcher qu'on leur offrît l'occasion de faire mieux, & de réparer la perte d'un tems qu'ils ont employé vainement jusqu'ici.

En multipliant les côtés par où M. Pomme voudra m'entamer, je multiplie mes ressources en usant les siennes, s'il en a, & je ménage mon loisir; je ne sçais si l'on a eu l'avantage qu'on se promettoit, de faire rire à mes dépens amis, ennemis, & cette troupe d'oisifs à qui, dans la matiere la plus grave, lorsqu'il s'agit de la vie ou de la mort des hommes, une plaisanterie prouve plus qu'une raison; je ne sçais s'il est bien plaisant de voir un M. Pomme érigé en potentat par son compere, M. le Brun, & moi, réduit à la condition de Mirmidon; j'ignore quel prix M. Pomme met aux éloges des le Brun, mais je sens qu'il est heureux & commode d'avoir à ses ordres de pareils champions; ils sont rares! on se sent décoré par eux des plus beaux noms, & cela à charge de revanche.

S'il eſt libre à tout homme de ſens de préſenter ſes réflexions ſur des matieres où il apperçoit du louche & de l'embarras; c'eſt, je crois, le devoir & le privilége de celui qui s'en eſt occupé par état; je crois que mon miniſtere m'autoriſoit & que l'intérêt de la ſociété me preſcrivoit, de déſabuſer le public ſur les craintes & les dangers qu'on a cherché & qu'on cherche à lui inſpirer à l'égard des eaux thermales.

Le faux préjugé que l'envie, l'orgueil, l'ignorance & la cupidité de certaines gens intéreſſés à les décrier, ont adroitement répandu ſur leur compte, les a fait quelquefois enviſager comme trop fortes, dangereuſes, non indifférentes, & capables de faire beaucoup de mal ſi elles ne font pas du bien.

Cette prévention ridicule, qui ne doit ſon origine qu'à la fauſſe perſuaſion & la crédulité aveugle, a, malgré l'évidence, fait prendre plus d'une fois l'ombre pour la réalité, & entretenu le pyroniſme dont ſe parent certains prétendus beaux eſprits.

Ces terreurs ſont ſi fortes, que, quoique la vertu fébrifuge des eaux de Bourbonne fût évidemment reconnue & démontrée depuis plus de deux cents ans, comme on le verra dans la ſuite, elle a cependant été, tant par elles, que par la théorie ſyſtématique, qui, dans ce tems, s'eſt emparé des eſprits au mépris des connoiſſances cliniques ſi utiles & néceſſaires dans l'art de guérir, méconnue & abandonnée, pour ſuivre une route nouvelle, bien différente & moins certaine que celle tracée par les anciens. En vain la nature reclamoit-elle quelquefois ſes droits, on demeuroit toujours ſourd à ſa voix.

Cet aveuglement impardonnable ſubſiſteroit peut-être encore, ſi de nos jours un praticien auſſi éclairé qu'infatigable n'eût par ſon travail aſſidu, malgré la rivalité la plus noire & la plus affreuſe, détruit la prévention & fait tomber le bandeau de l'erreur.

Les yeux une fois faſcinés pour un ſyſtême qu'on a épouſé, ne font voir que ténèbres où eſt la lumiere, que

doutes où il y a certitude, & qu'incrédulité en opposition aux preuves les plus convaincantes. C'est ainsi, selon la pensée d'un auteur célèbre, qu'on a nié pendant vingt ans la découverte & les expériences du grand Newton sur les sept rayons primitifs & inaltérables de la lumiere, & qu'on lui a opposé pendant quarante les tourbillons de Décartes sur la gravitation démontrée. Si, au lieu d'avoir employé ce tems à combattre par de vains sophismes, on eût répété ou fait répéter ses expériences, on ne se feroit point exposé à la risée & au mépris des gens sensés.

Si ceux qui, sans connoître les eaux thermales, s'élevent avec tant de chaleur, en eussent agi ainsi, ou qu'ils eussent vaincu leur paresse & leur obstination par une étude plus sérieuse, plus réfléchie, & par la recherche de leurs principes & de leurs effets, ils feroient au moins parvenus à des connoissances qui, en les désabusant, si elles ne les eussent obligés à leur rendre justice, leur auroient du moins imposé silence.

Il en eſt malheureuſement qui, quoique revenus de leur prévention & détrompés, & bien que ſecrettement ils ſe repentent d'avoir haſardé une opinion dénuée de vraiſemblance, aiment mieux, même au mépris réel de leur gloire & de leur réputation, la ſoutenir hardiment, & ſuivre le conſeil de leur amour-propre mal entendu. Si un mouvement de conſcience leur reproche de n'avoir pas imité la pratique des hommes plus ſages & plus habiles qu'eux qui les environnent, s'ils ſe promettent de les ſuivre à l'avenir, & de marcher ſur leurs traces; ce mouvement paſſe vîte, & bientôt le préjugé, la légéreté reprennent ſur eux leur empire ordinaire.

C'eſt de cette maniere, & de proche en proche, que l'illuſion paſſe d'un homme à un autre, du voiſin au plus éloigné; que la crainte & la puſillanimitié ſubjuguent juſqu'aux ames les moins faites pour en avoir, & leur laiſſent de l'incertitude ſur des remèdes qui, dans tous les cas où ils ſont applicables,

& appliqués avec prudence, operent souvent des merveilles.

C'est encore d'après de semblables erreurs qu'on reste souvent indécis sur le choix des eaux & la maniere de les appliquer, & que nombre de malades n'arrivent à celles vers lesquelles on a été intéressé à les envoyer, qu'avec cette terreur qui leur fait appréhender leurs prétendus redoutables effets. Les uns ne viennent que pour y baigner & se garderont bien, disent-ils, de boire, parce qu'elles sont trop fortes, dangereuses pour la poitrine, contraires aux nerfs, &c: tandis qu'à leurs côtés, d'autres convaincus par leur propre expérience, ou conseillés par des hommes vraiment instruits, se soumettent sans difficultés à tous leurs usages.

La chimère des premiers, qui est aussi celle de M. Pomme, s'évanouira tôt ou tard par les exemples & les faits multipliés qui ne cesseront de prêcher la vérité : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.*

Il étoit nécessaire de présenter une

amorce; quelle meilleure, qu'une ſeule méthode, (connue depuis long-tems,) aiſée, facile, & un ſyſtême nouveau, (le racorniſſement des nerfs.) Ce terme, à la vérité, eſt auſſi obſur que vuide de ſens; mais que faut-ils de plus à la multitude qui, moins elle entend, plus elle s'émerveille.

C'eſt cette nouveauté ſinguliere, qui n'en a jamais impoſé qu'à des novices, que M. Pomme leur a préſentée, ou comme écho, ou comme interprête, dans ſa préface, quatrieme édition, pages 13, 14, 15 & 16. Voici comme il s'exprime:

» De toutes les maladies qui affligent » l'humanité, il n'y en a point dont la » cauſe ſoit moins connue, & le pro- » cédé curatif moins aſſuré que celle » qu'on appelle *affection vaporeuſe*, ou » ſimplement *vapeurs*; de tous les obſta- » cles qui ſe préſentent pour parvenir » à ce but, le préjugé des médecins eſt » celui qui me paroît le plus difficile à » vaincre: en effet, apprendre aux uns » *une route nouvelle*, vouloir forcer les

» autres à *changer d'idées* & de *ſyſtême*;
» c'eſt l'ouvrage du génie le plus ſubtil;
» & il ne faut rien moins que l'éloquence
» la plus perſuaſive pour *convaincre* des
» eſprits prévenus, & pour *détruire* une
» erreur preſque univerſelle; » (& ſans doute auſſi pour en faire adopter une autre.)

» J'en ai ſenti, continue-t-il, toute la
« difficulté dans ma premiere entrepriſe,
» (cela n'eſt point étonnant;) animé
» par la vivacité de mon zèle, j'ai cru
» que mon travail ne ſeroit point infruc-
» tueux; mais, me ſuis-je jamais flatté
» de faire beaucoup de proſélytes? &
» n'avois-je pas déja prévu que le nom-
» bre des *mécréans* ſeroit infini? Les uns
» aſſervis au préjugé & trop intéreſſés
» à ſuivre la routine, refuſent conſtam-
» ment de s'y ſoumettre; & les autres
» jaloux des *nouveautés quand ils ne les*
» *enfantent pas*, ſe récrient ſans fonde-
» ment & ſans raiſon, rejettant avec
» mépris une méthode d'autant plus in-
» téreſſante que le mal devient plus com-
» mun: tel a toujours été l'écueil de la
» médecine,

» médecine, (pourquoi pas du méde-
» cin?) Les plus zélés ne le désavoue-
» ront pas. »

Et un peu plus bas : « Les motifs qui
» m'obligent à lutter contre les plus re-
» doutables adversaires, excuseront, je
» pense, ma témérité; persuadé que
» mon zèle à plaider la cause du public
» me donnera des droits sur son indul-
» gence; c'est dans ces vues que j'ai
» rompu le silence une premiere fois :
» les controverses des médecins me for-
» cent à me défendre; & je déclare d'a-
» vance que je ne cesserai de parler que
» quand on m'en aura imposé par des
» faits contraires à ceux que j'ai déja
» présentés. » (J'en offre, je crois, à
M. Pomme.)

Pour étayer cet édifice frêle & chancelant, & lui donner au moins un ombre d'apparence, il falloit ou ébranler ceux qui étoient construits, ou les sapper par les fondemens. Il falloit encore, pour qu'on n'en apperçût pas la défectuosité, le masquer avec un espece de clinquant, qui, par son faux éclat, en

imposât sur la réalité. Voici comme M. Pomme s'y prend : il imagine nos nerfs dans l'état naturel, semblables à un parchemin trempé, mou & flexible, qui par un défaut d'humidité se roidit, & par une sécheresse totale se racornit. Voilà la pierre angulaire de tout son bâtiment avec laquelle il prétend tout détruire & tout renverser ; suivons-le :
» On n'a qu'à se rappeller ici l'effet des
» causes éloignées de vapeurs, & on
» verra arriver de plus loin la sécheresse
» dont je parle, & le racornissement qui
» la suit. Je dis plus, qu'on rassemble en
» même tems l'effet des remèdes chauds,
» si usités de nos jours & si vantés sous
» le nom d'*anti-spasmodiques*, on verra
» augmenter insensiblement la cause du
» mal, bien-loin de la détruire. Que l'on
» rappelle enfin l'effet constant & inva-
» riable des remèdes opposés, on sera
» forcé alors d'avouer la *méprise*, & on
» se réjouira avec moi d'avoir trouvé le
» spécifique. Les complications de cette
» maladie n'embarrasseront plus le mé-
» decin, quand il sçaura qu'elles sont le

» fruit de la premiere cauſe. Les obſtruc-
» tions de tous les viſceres du bas-ventre,
» n'étant que l'effet de celle-ci, céderont
» au torrent d'une circulation plus libre :
» il verra avec ſatisfaction les merveil-
» leux effets d'une méthode ſi ſalutaire
» par des cures miraculeuſes ; & le ſou-
» venir de tant d'autres où la pratique
» ordinaire l'aura fait échouer, le con-
» vaincra toujours plus de la ſolidité de
» celle qu'il aura *nouvellement* embraſſée.
» En effet, combien d'hydropiſies, d'ana-
» ſarques, de leucophlegmaties où le ra-
» corniſſement a lieu, & où les hydra-
» gogues les plus outrés ſont employés
» ſans diſcrétion & ſans ſuccès ! » Oh
pour le coup, voilà du plaiſant ! des nerfs,
des membranes, &c. abreuvés de toutes
parts, noyés dans un torrent d'eau, être
racornis, deſſéchés ! cela eſt riſible, &
contre les régles de la bonne phyſique.
M. Pomme me dira peut-être, comme il
a dit très-ingénieuſement à M. Coſte,
que ma phyſique eſt une lanterne ſourde
qui n'éclaire que moi. Eh bien, je lui
répondrai que la ſienne eſt une lanterne

magique qui amuſe tout le monde. Pourſuivons : « Combien de jauniſſes hypo-
» condriaques que l'on attaque jour-
» nellement par les apéritifs les plus
» groſſiers ! & quelles en ſont les ſuites !
» Combien de maladies chroniques de
» toute eſpece, dépendantes de cette
» cauſe, que la pharmacie mutile &
» acheve après leur avoir donné naiſ-
» ſance, à la honte de ceux qui lui prê-
» tent des ſecours auſſi avides que meur-
» triers ! La caſcarille, le cachou & tous
» les autres ſtomachiques, ſi familiers
» aujourd'hui, céderont leur place aux
» remèdes qui reſtitueront le velouté de
» l'eſtomac, & qui corrigeront les em-
» preintes meurtrieres que ceux-ci ont
» coutume d'y laiſſer. Le tympanitique
» apprendra à ſe guérir par des remèdes
» oppoſés à ceux qui auront donné naiſ-
» ſance à ſa maladie. L'apoplectique &
» le paralytique éviteront les eaux de
» Balaruc ; nous comprenons avec elles
» toutes les eaux thermales, quelles
» qu'elles ſoient. L'épileptique crue in-
» curable, & guérie, ſervira d'exemple

» à celle qui ſera menacée de ce fléau.
» L'hyſtérique invétérée & le vaporeux
» languiſſant trouveront déſormais un re-
» mède aſſuré (*a*).

» Si, après cela, continue-t-il, les mé-
» decins ſe plaignent des difficultés qu'ils
» rencontrent dans la cure de cette ma-
» ladie, doivent-ils en accuſer l'opiniâ-
» treté & la bizarrerie? & ne doivent-
» ils pas au contraire s'imputer à eux-
» mêmes ſon incurabilité (*b*)? » M. Pomme n'a pas borné ſon racorniſſement aux ſeules maladies dont il vient de faire le détail; il l'a encore étendu à beaucoup d'autres, comme à la colique, l'hémoptyſie, la manie, l'odontalgie, le vomiſſement, la cardialgie, le friſſon, la ſuppreſſion des urines, des régles, des lochies, la fiévre, le *flux hémorroïdal*, la toux, les aigreurs d'eſtomac, l'hémiplégie, ſuite de l'apoplexie ſéreuſe & ſanguine, la fiévre-putride, la vérole, les écrouelles, le ſcorbut, les pertes, les

(*a*) Préf. *ibid.* pages 18, 19, 20, & 21.
(*b*) Page 38, premier vol. quatrieme édition.

fleurs-blanches, &c. (*a*); & cela en racorniſſant tout! O prodige du racorniſſement! ô multitude de malades racornis, que vous aurez d'obligation à M. Pomme, d'avoir réduit tous vos maux divers à une ſeule cauſe! ô bonheur du genre humain, ſi l'on parvient jamais à trouver le remède du racorniſſement!

J'ignore ce que c'eſt que ce racorniſſement; mais tout le monde ſçait qu'une méthode bonne en elle-même, étendue trop loin, peut devenir très-dangereuſe, & ſouvent funeſte. Le ſçavant M. Tiſſot, qui en a ſenti toutes les conſéquences, a eu attention de prévenir, dans ſon *Eſſai ſur les Maladies des Gens du monde*, pages 135 & 137, édition de Lauzanne, ceux qui pourroient tomber dans cet écart & leur en faire connoître le ridicule. Voici ſes expreſſions :

» La méthode des toniques & celle » des relâchans ont leurs uſages; les mé» decins qui ſe borneroient à l'une des

(*a*) Voyez depuis la page 38 du premier volume de ſon Traité, juſqu'à la page 49, & le titre de ſes chapitres.

» deux, priveroient une partie des malades du remède qui leur convient le mieux, & se priveroient eux-mêmes des plaisirs du succès. Et plus loin, si les hommes plein de génie & de connoissances, qui sont à la tête de ces systêmes, vouloient bien jeter les yeux sur les observations qui leur sont étrangeres, voir les inconvéniens qu'il y a à traiter des maux opposés dans leurs causes par une seule méthode, à l'étendre trop loin, à mépriser tout ce qui lui est étranger, ils ajouteroient à leurs succès & à la reconnoissance que le public leur doit, & ils sentiroient bientôt que les régles & les méthodes générales sont dangereuses en médecine ; elles rapprochent les plus grands médecins des empiriques qui veulent tout guérir par un seul remède, & prétendent que tous les maux dépendent d'une seule cause : cela n'est jamais si faux qu'en parlant des maux de nerfs, dont le traitement est celui, par-là même, qui a le plus besoin d'être détaillé. »

La réflexion de cet homme illuſtre ſur les méthodes générales, me rappelle un trait de la Bruyere contre elles, ſi beau & ſi frappant, que je ne puis me diſpenſer de le rapporter, perſuadé qu'il garantira de l'erreur ceux qui voudroient y donner; le voici :

» Carro-Carri débarque avec une re» cette qu'il appelle *un prompt remède*, » & qui quelquefois eſt un poiſon lent : » c'eſt un bien de famille, mais amélioré » en ſes mains : de ſpécifique qu'il étoit » contre la colique, il guérit de la fié» vre-quarte, de la pleuréſie, de l'hy» dropiſie, de l'apoplexie, de l'épilepſie. » Forcez un peu votre mémoire; nommez » une maladie, la premiere qui vous » viendra en l'eſprit : l'hémorragie, dites» vous? il la guérit. Il ne reſſuſcite per» ſonne, il eſt vrai; il ne rend pas la vie » aux hommes, mais il les conduit néceſ» ſairement juſqu'à la décrépitude; & ce » n'eſt que par haſard que ſon pere & » ſon ayeul, qui avoient ce ſecret, ſont » morts fort jeunes. Les médecins re» çoivent pour leurs viſites ce qu'on

» leur donne ; quelques-uns se contentent d'un remerciement : Carro-Carri est si sûr de son remède & de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance, & de recevoir avant que de donner. Si le mal est incurable, tant mieux, il n'en est que plus digne de son application & de son remède. Commencez par lui livrer quelques sacs de mille francs ; passez-lui un contrat de constitution ; donnez-lui une de vos terres, la plus petite, & ne soyez pas ensuite plus inquiet que lui de votre guérison. L'émulation de cet homme a peuplé le monde de noms en *o* & en *i* ; noms vénérables qui imposent aux malades & aux maladies. Vos médecins, Bordeu, Bouvart, Lorri, & de toutes les facultés, avouez-le, ne guérissent pas toujours, ni sûrement : ceux, au contraire, qui ont hérité de leurs peres la médecine-pratique, & à qui l'expérience est échue par succession, promettent toujours, & avec serment, qu'on guérira. » Qu'il est doux aux hommes de tout

» eſpérer d'une maladie mortelle, & de
» ſe porter encore paſſablement bien à
» l'agonie ! La mort ſurprend agréable-
» ment & ſans s'être fait craindre : on
» la ſent plutôt qu'on n'a ſongé à s'y pré-
» parer & à s'y réſoudre. O modernes
» *Eſculapes !* faites régner ſur la terre le
» quinquina & l'émétique ; conduiſez à
» ſa perfection la ſcience des ſimples
» qui ſont données aux hommes pour
» prolonger leur vie : obſervez dans les
» cures, avec plus de préciſion & de ſa-
» geſſe que perſonne n'a encore fait, le
» climat, les tems, les ſymptômes &
» les complexions : guériſſez de la ma-
» niere ſeule qu'il convient à chacun
» d'être guéri : chaſſez des corps, où rien
» ne vous eſt caché de leur économie ;
» les maladies les plus obſcures & les
» plus invétérées : n'attentez pas ſur celles
» de l'eſprit, elles ſont incurables : laiſſez
» à *Corine*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Tri-*
» *malcion* & à *Carpus* la fureur de l'em-
» piriſme (*a*). »

(*a*) Caractère de la Bruyere, pages 161, 162 & 163, Tome II.

M. Pomme, ne sçachant comment accorder son grand racornissement avec les observations où les malades ont été traités par une méthode opposée à la sienne, feint d'y trouver des causes indépendantes de celle-là, & attaquables par des remèdes différens des siens, ou une humeur fébrile, ou un virus scorbutique, &c. (*a*) Le spasme & la convulsion ne sont que symptomatiques dans ces cas; tandis que, selon son systême, la premiere cause est toujours la tension, la sécheresse, le racornissement : « Par-» tout où le spasme sera compliqué avec » d'autres maladies, par-tout il se fera » respecter; & les humectans seront les » seuls remèdes qu'on pourra lui oppo-» ser (*b*). » Cette contradiction avec lui-même, dévoile son but, sa ruse & la fausseté de sa théorie, assez évidemment connue, pour peu qu'on le lise, & très-

(*a*) Voyez les notes au bas des pages 132 & 140, Tome II, de son Traité, quatrieme édition; & la page 253 de son premier volume.

(*b*) Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, Tome I, page 49.... *ibid.*

ſçavamment relevée, comme je l'ai déjà fait remarquer, par MM. Roſtain, Pâris, Marteau d'Amiens, Laugier, Coſte, De Jean, Dablain, Preſſavin, &c. &c.

Pour adapter ſa méthode à tous les cas poſſibles, M. Pomme complique de ſpaſme & de convulſion la paralyſie, ſuite de l'apoplexie ſéreuſe ou ſanguine, & écarte de ſon traitement les eaux thermales. Après avoir établi, d'après Frédéric Hoffmann, la différence de l'apoplexie ſpaſmodique, & de la paralyſie de même eſpece qui lui ſuccede ordinairement, il dit : « La diſtinction de » celle-ci d'avec les deux autres eſpeces » que l'on connoît ſous le nom d'*apo-* » *plexie ſéreuſe* & *ſanguine*, eſt encore » dûe à cet auteur. Quoique cette der- » niere participe beaucoup de celle dont » il s'agit, le *ſpaſme* n'en eſt pas moins » ſouvent la véritable cauſe. La roideur » des membres paralyſés, & les mouve- » mens involontaires qu'ils éprouvent, » en ſont les preuves convaincantes. Les » ſaignées réitérées, les véſicatoires, les » émétiques, &c. produiront donc, ſelon

» le même auteur, de funeſtes effets: » (M. le marquis de Caſtillon en fit la triſte expérience; comme M. Emery, fils, la fit de l'application de la glace,) « tandis » que les bains domeſtiques, le pédiluve » & autres remèdes de même eſpece, qui » attaqueront cette rigidité des nerfs, » produiront des effets ſalutaires, puiſ- » qu'ils faciliteront la diſtribution des » liqueurs, en reſtituaut aux vaiſſeaux » leur calibre & leur ſoupleſſe.

» Mon témoignage paroîtroit ici ſuſ- » pect, continue notre auteur, s'il n'é- » toit étayé de celui de l'auteur que je » cite: ſes obſervations en font foi. Je » puis donc y ajouter que j'ai vu nom- » bre de paralytiques chez leſquels » ces mêmes remèdes avoient procuré » ce déſordre. Combien n'ont pas ter- » miné leur vie ſous le joug d'une ſi » cruelle pratique? Le dirai-je? l'intérêt » du public l'exige, & le zèle qui m'a- » nime m'y engage; j'ai été le fidèle » témoin, & plus d'une fois, des funeſtes » effets des eaux de Balaruc, où l'on en- » voie communément tous nos paraly-

» tiques & ceux des provinces voiſines ;
» ſans égard & ſans diſtinction. J'y ai vu
» un malade attaqué de la paralyſie dont
» il eſt ici queſtion, ſaiſi d'une fiévre
» violente avec délire & de mouvemens
» convulſifs aux membres paralyſés, le
» premier jour qu'il fut purgé avec ces
» eaux, au grand étonnement du mé-
» decin qui s'en étoit chargé. Il fallut
» deux ſaignées & une copieuſe boiſſon
» d'eau de poulet pour le ſauver du dan-
» ger auquel on l'avoit aveuglément ex-
» poſé.

» Ces eaux thermales & ſalines agiſ-
» ſent donc ici avec trop de fougue : il
» en ſeroit de même de toutes les eaux
» thermales, quelles qu'elles ſoient.
» M. Le Roi, profeſſeur en médecine en
» l'univerſité de Montpellier, qui a écrit
» avec autant d'élégance que de préciſion
» ſur la nature, les effets & l'action des
» eaux minérales, n'a pas oublié de nous
» prévenir ſur l'action des eaux de Bala-
» ruc, puiſqu'il nous dit : *Ad hoc autem*
» *auxilii genus non facilè venias cum homine*
» *qui aut podagrus ſit, aut lue laboret vene-*

» *reâ, aut epileptiæ obnoxius, aut passione*
» *laboret hypocondriacâ aut hystericâ.*

» Mais nous avouerons volontiers
» avec lui qu'elles réussiront parfaite-
» ment bien là où le relâchement des so-
» lides, & l'épaississement & la viscosité
» des humeurs procurent la maladie.
» Leurs effets miraculeux attestent si bien
» en leur faveur, qu'il seroit inutile,
» pour ne pas dire ridicule, de vouloir
» contester leur mérite & leur vertu.
» Nous avouerons encore, si l'on veut,
» qu'elles peuvent être salutaires dans
» bien d'autres circonstances où la rigi-
» dité peut être compliquée avec d'au-
» tres vices; mais ce sera toujours sous
» les conditions que l'on se contentera
» alors de les appliquer extérieurement;
» & avec quelle précaution nous per-
» mettrons-nous leur usage intérieur!
» C'est ainsi que je conclus des autres
» eaux thermales salines ou sulfureuses,
» à qui on a vu opérer plus d'une fois,
» entre les mains des médecins habiles,
» de merveilleux effets qui paroissent

» contradictoires avec la cause que l'on
» avoit à combattre (*a*).

L'expérience, la premiere des maîtresses, celle qui renverse & détruit les plus beaux raisonnemens, m'a fait voir, & plus d'une fois, des malades attaqués de l'apoplexie sanguine, séreuse, spasmodique, & de la paralysie, compagne ordinaire de l'une ou de l'autre, même de celle qui n'affecte quelquefois que la peau, sans intéresser les muscles, ou ceux-ci sans toucher à la peau, d'autres fois les fléchisseurs, & non les extenseurs, *& vice versâ;* enfin une seule partie ou plusieurs ensemble, comme une paupiere ou toutes les deux, les muscles des yeux, ou séparément ou conjointement, ce qui constitue le strabisme connivent, récédent & d'inégale hauteur; un pied, une jambe, un bras, un doigt, plusieurs ensemble, quelquefois

(*a*) Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, depuis la page 270 jusqu'à la page 274, premier volume, quatrieme édition.

l'extrémité

l'extrémité de ceux-ci, qui abolit en partie ou totalement le tact : d'autres, de la goutte, du rhumatiſme goutteux, de maladies vénériennes, ſcorbutiques, de l'hypocondriacie, &c. mais ſur-tout de l'affection hyſtérique, m'a fait voir, dis-je, que l'uſage intérieur des eaux de Bourbonne, loin de produire de funeſtes effets, les ont ou extrêmement ſoulagés ou entiérement guéris. Après cela, s'écriera-t-on encore, Avec quelle précaution nous permettrons-nous leur uſage intérieur ! dira-t-on toujours, Contentons-nous de les appliquer extérieurement ; car, de cette maniere, elles n'agiſſent que comme de l'eau commune ; leurs effets ne ſe rapportent qu'à de l'eau chaude, & leurs parties minérales ne pénetrent point à travers les pores de la peau ?

Il faut en vérité être bien peu initié en phyſique & en chymie, pour faire un auſſi pitoyable raiſonnement ; pour peu qu'on ſçache, qu'on ait vu ou qu'on ait manipulé, on n'ignore pas que les eaux qui tiennent en diſſolution des parties minérales, ſoumiſes à l'action du filtre,

entraînent avec elles, & à travers les pores, celles dont elles ſont empreintes & chargées. M. Pomme n'auroit-il jamais vu retirer le vitriol des pyrites, extraire l'alun des minéraux alumineux, ou tout au moins purifier du nître ou du ſel de ſa cuiſine ? J'ai peine à le croire; cependant il ſe ſeroit apperçu que l'eau, filtrée & évaporée, auroit formé de très-beaux cryſtaux priſmatiques rayés, ou cubiques parfaits ou preſque parfaits : il y a apparence qu'il ne ſçait pas que de l'eau commune dans laquelle on a mis de la limaille de fer pendant un certain tems, & qu'enſuite on a filtrée, ſe colore avec l'infuſion des ſubſtances acerbes.

Quoi qu'il en ſoit & qu'il paroiſſe avoir beaucoup de répugnance pour les véſicatoires, je préſume que, dans le cours de ſa pratique, il les aura fait appliquer quelquefois, & qu'il aura remarqué ou appris que l'effet des cantharides ne ſe borne pas à l'épiderme; qu'il s'étend encore aux parties intérieures, & que c'eſt-là qu'elles exercent leur principale action & d'où dépend leur ſuccès.

Il sçait certainement que le mercure uni à la graiſſe qui lui ſert d'intermède pour ſa diviſion, ou combiné avec elle ſous un état ſalin, donné en friction, pénètre, malgré l'adhérence de la graiſſe à la peau, juſques dans les plus petits recoins de la machine. Or ces vérités connues, démontrées, & auxquelles on ne peut heureuſement donner atteinte, mettent dans le plus grand jour la fauſſeté de ſon aſſertion, & feront connoître, d'une maniere non équivoque, que les parties minérales dont ſont empreintes les eaux thermales dans leſquelles elles ſont ſi alkooliſées, ſuivent l'introduction des parties aqueuſes; dans leur uſage topique même, facilitent l'entrée de celles-ci par les pores inhalans, & portent leur influence juſques dans les plus petits calibres de notre corps, où elles excitent doucement leurs parties ſolides, en relèvent le reſſort & le ton, & diviſent les humeurs qui y ſont robuſtes ou en ſtaſe ralenties.

Le ſel de nos eaux eſt ſi léger & ſi mobile, qu'il ſuit l'abondante évaporation qui ſe fait de l'eau, à leurs ſources

& dans leurs baſſins, pour aller s'effleurir à leurs parois & aux murs des bâtimens. On le voit auſſi s'effleurir à la ſurface extérieure des vaiſſeaux de terre non verniſſés, même verniſſés, pour peu que l'émail ſoit gercé. Ceci doit même mettre en garde contre ceux qu'on emploie à leur analyſe, ou dans leſquels on veut les tranſporter, afin d'éviter des erreurs ou leur altération ; on préviendra ces inconvéniens en ſe ſervant, dans l'un & l'autre cas, ou de capſules ou de bonnes bouteilles de verre.

Il ſeroit bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de nier, après ces faits, l'introduction des parties minérales par les cribles cutanés : l'effet, en donnant comme la main aux particules diſtribuées intérieurement, en eſt quelquefois ſi ſenſible, que des malades que la boiſſon des eaux, aidée de quelques purgatifs, n'avoit pu émouvoir, ſe ſont trouvés purgés par l'action combinée des eaux intérieures & extérieures.

Or les eaux minérales & thermales, réuniſſant toutes les vertus & les qua-

lités de l'eau commune, comme je l'ai démontré à M. Pomme (*a*), doivent être de beaucoup préférables à celle-ci dans le traitement des maladies où il prétend leur donner l'exclusion. Les premieres renfermant des agens qui n'étoient point altérés, agiront plus selon les loix de la simple nature, que les parties animales extraites par le feu avec lesquelles il vient à l'appui des secondes, & desquelles il fait un grand & pompeux étalage. Les unes, dirigées avec prudence & connoissance, releveront la fibre stomacale, rétabliront les sucs digestifs; au lieu que les autres, prises à outrance, détoneront la premiere & émousseront les secondes.

Le défaut de connoissance fait souvent donner dans des écarts impardonnables, sur-tout en médecine. L'antimoine, le mercure, le mars, le quinquina, entre les mains de ceux qui sont ou qui ont été dénués de jugement, sont devenus ou très-dangereux, ou au moins infructueux. Ce non-succès, toujours trop

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pages 17 & 18.

condamnable, doit-il pour cela les faire bannir de la médecine, & leur mériter le nom de poiſon ? S'ils n'ont pas produit l'effet qu'on en attendoit & rempli le but qu'on ſe propoſoit, qui en accuſera-t-on alors ? ſera-ce l'impéritie ou le remède ? Ce ſera toujours l'impéritie du médecin, ou l'indocilité & le mauvais état du malade.

Nous avouerons volontiers que ces deux dernieres circonſtances apportent ſouvent de très-grands obſtacles à leur réuſſite. On ſçait que le régime, qui favoriſe ſi bien l'action des remèdes, ſi on s'en écarte, rend les plus efficaces & les plus énergiques nuls ou preſque nuls; cependant on voit aujourd'hui ce moyen tant recommandé & autrefois ſi ſcrupuleuſement obſervé, ou mépriſé par la plûpart, ou regardé comme un radotage tiré de l'ancienne cuiſine.

Il y a vingt à vingt-cinq ans que l'on ne ſervoit aux eaux que des alimens ſimples & de facile digeſtion, & on s'en trouvoit bien; mais, depuis que cette ſcience meurtriere, que l'on paye fort

cher pour abréger agréablement nos jours, a passé des capitales dans les provinces les plus éloignées, & porté son tison destructeur jusques sur les tables des malades, on auroit peine, en voyant la plûpart de celles servies pour nos buveurs d'eau, à se persuader que ce fût un repas préparé pour des personnes actuellement dans les remèdes.

Comment des estomacs farcis par une quantité de mets âcres, assaisonnés & déguisés de façon à n'en plus reconnoître la nature ni l'état primitif, de boissons plus incendiaires les unes que les autres, peuvent-ils soutenir & recevoir un remède qui, pêle-mêle avec le produit de mauvaises digestions, sera ou sans effet, ou entraînera avec lui dans les secondes voies un chyle mal élaboré, qui deviendra souvent la source d'une infinité d'accidens?

Il faut de nécessité & indispensablement du régime avec les eaux; peu manger le soir, éviter la viande, afin que l'estomac, moins fatigué, vuide & net le lendemain, se trouve dans une disposition

favorable à les recevoir & les diſtribuer.

S'il eſt eſſentiel d'obſerver du régime, il ne l'eſt pas moins que l'heure des repas ſoit réglée. Dîner a midi & ſouper à ſept heures, eſt une régle de laquelle on ne devroit jamais s'écarter aux eaux; non plus que de ne ſe point expoſer au ſerein pendant leur uſage, afin d'éviter la ſuppreſſion de la tranſpiration qui eſt alors très-facile, & de ne pas pouſſer trop loin les veilles pour ne point s'échauffer & avoir le tems de ſe repoſer des fatigues des exercices; ſe lever matin pour que les eaux bues de bonne heure aient le loiſir de paſſer & ſe diſtribuer dans les liqueurs avant le dîner.

M. Pomme ne fait que répéter qu'il ne ceſſera de parler, que quand on lui en aura impoſé par des faits contraires à ceux qu'il a préſentés : il n'eſt pas de parole, car je lui en ai déja fourni; je vais encore lui en fournir d'autres : en ſera-t-il pour cela plus doux & plus ſilencieux ? c'eſt ce que je ne crois pas, & ce qui m'importe peu.



MÉMOIRE



MÉMOIRE

ET

OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, dans les Maladies hyſtériques & chroniques.

EN liſant le *Traité des Affections vaporeuſes des deux Sexes*, je n'ai pu voir ſans ſurpriſe que l'auteur y proſcrit, à la page xxj de ſa Préface, quatrieme édition, toutes les eaux thermales, en général, du traitement de ces maladies. Si, moins prévenu, il eût examiné les auteurs qui ont traité des eaux thermales, qu'il eût viſité les lieux où elles ſourdent, ou qu'il eût daigné conſulter les perſonnes de l'art, qui les dirigent, il auroit tout au moins appris qu'il n'y en a aucune d'elles qui ne renferme, en général, toutes les qualités de l'eau commune, & qui ne puiſſe, à juſte titre, revendiquer les guériſons opérées par ce fluide, ſi même elles ne ſont pas plus efficaces.

Les eaux minérales & thermales ſont regardées de tous les chymiſtes & naturaliſtes, comme des eaux ſimples ou communes, chargées d'une certaine quantité de matiere minérale, qu'elles détachent & charrient, pendant leur circulation, dans les entrailles de la terre, pour enſuite les porter au dehors : d'où ils concluent que ce n'eſt que par accident qu'elles ſont conſtituées telles, & que leurs propriétés qui les rendent d'un uſage particulier, leur ſont étrangeres.

D'après ces principes, qui ſont conformes à la plus ſaine raiſon, les eaux minérales & thermales ſont toutes des eaux communes, qui tiennent en diſſolution telle ou telle matiere minérale, ſuivant les diverſes mines qu'elles traverſent dans le ſein de la terre, avant que d'arriver à sa ſurface.

Sous ce point de vue, on ne peut certainement refuſer aux eaux thermales toutes les qualités & les vertus de l'eau commune, encore moins les proſcrire du traitement des maladies des nerfs, deſquelles elles triomphent plus promptement & plus sûrement que l'eau ſimple, comme je le prouverai par l'obſervation.

Outre les qualités de l'eau commune que réuniſſent les eaux thermales, elles en renferment encore d'autres par la combi-

naiſon de différens minéraux qui les mettent bien au-deſſus de celle-là, dans la cure des affections vaporeuſes, & des maladies chroniques. Celles de Bourbonne ſont claires & limpides comme une eau chaude ordinaire, ont un goût legérement ſalé. Elles ſont plus legeres, abſtraction faite de leurs minéraux, que la meilleure eau commune. Elles contiennent un ſel neutre, plus doux & plus leger qu'aucun de ceux que prépare le feu de la chymie, dont les proportions ſont de ſoixante-trois grains par livre d'eau, de la terre abſorbante, un peu de ſélénite, & une legere portion de mars. Je n'entrerai dans aucuns détails chymiques ſur ces produits, ce travail ne pouvant trouver place ici, & devant faire la matiere d'un Traité particulier ſur ces eaux. Je me bornerai ſeulement à faire obſerver que ces principes, préparés par les mains de la nature, dans une eau legere, portés dans les plus petits tuyaux de la machine, en délayant les humeurs, & ſollicitant doucement les parties ſolides des viſceres, évacueront les matieres qui y ſont cantonnées, ou prodigieuſement ralenties, en rétabliront le reſſort & le ton, apporteront le calme, corrigeront le vice des digeſtions, & enfin rempliront la triple indication ſi ſçavamment détaillée, par M. Laugier, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1759, pag. 50. Il a donc fallu

le génie le plus ſubtil, & l'éloquence la plus perſuaſive, pour condamner ce remède, ſans le connoître, & convaincre le public d'une erreur auſſi impardonnable. Il n'a pas moins fallu la même ſubtilité & la même éloquence pour lui donner comme nouveau un ſyſtême qui n'eſt que renouvellé. Qui ignore que les Hoffmann, les Smith, les Hancock, Noguez, De Mairan, Mauwaring, Keill, Baynard, Prat, Floyer, Elliot, Harvey, Zecchi, Sennert, Browne, Cheyne, Sydenham, Pitcarn, Vander-Heyden, Geoffroi, Hecquet, & le R. P. Bernardo de Caſtrogiaanne, Capucin à Malthe, ont écrit de l'eau commune, bien long-tems avant l'auteur moderne, & ont reconnu qu'elle pouvoit être employée dans les affections vaporeuſes, ſans néanmoins proſcrire de leur traitement les eaux minérales & thermales? M. Smith après lui, MM. Allen & Browne conſeillent l'uſage de l'eau commune dans l'hypochondriacie, la folie, la mélancolie & les vapeurs (*a*).

Dans la *Diſſertation de M.* HOFFMAN, *ſur les Vertus de l'Eau commune*, on lit, pag. 3 : « Mon deſſein n'eſt pas de rappor-
» ter ici, pour confirmer ce que j'avance,
» les effets ſalutaires des eaux minérales,

(*a*) Voyez le *Traité des Vertus médicinales de l'Eau commune*, pag. 66, 112, 128 & 129.

» tant chaudes que froides, & de prouver » leur efficacité dans la guériſon des infir- » mités qui attaquent le corps humain. »

Le même, pag. 39, en parlant des maladies chroniques, & de leurs cauſes, s'exprime ainſi : « Tout le monde convient, & » l'expérience prouve très-clairement que » les eaux minérales, tant chaudes que froi- » des, font des merveilles dans la cure des » maladies chroniques. »

M. Smith, dans le Traité déja cité, page 8, dit : « On peut ajoûter à ce qu'on vient de » dire, une obſervation, ſçavoir que, lorſ- » que les meilleurs médecins ne peuvent » pas venir à bout de certaines maladies, » ils conſeillent à leurs malades l'uſage de » quelqu'eau minérale. »

M. Noguez, dans ſon *Explication phyſique des Effets de l'Eau*, dit auſſi, pag. 441, Tome II, des vertus médicinales de l'eau commune : « Juſqu'ici je n'ai parlé que des » propriétés médicinales de l'eau pure & » ſimple. Si nous jettons les yeux ſur les » eaux thermales, combien d'eſpeces n'en » trouverons-nous pas ? Combien n'ont-elles » pas de vertus admirables ? » Et, après avoir fait l'énumération des différentes eaux thermales & minérales, & des divers minéraux qui les conſtituent telles, il ajoûte : » Ces eaux, comme on ſçait, produiſent

» des effets tout-à-fait merveilleux, & qui
» semblent souvent tenir du miracle. »

MM. Hancock, Geoffroi & Hecquet font les mêmes éloges des eaux minérales; mais, comme les détails pourroient devenir trop longs, je renvoie le lecteur au Traité ci-dessus, pag. 192, 327, 328, 374 & 375.

Peut-on, après de semblables autorités & des faits si authentiques, donner enfin pour nouveau un systême qui n'a pour lui que le prétendu racornissement, & une quatrieme édition? Peut-on, dis-je, d'après ces mêmes autorités, interdire les eaux thermales de la cure des affections vaporeuses, & les envisager, sans autre examen que la prévention, comme dangereuses, & agissant avec trop de fougue dans ces sortes de cas? Peut-on encore, sinon par les mêmes raisons, & par d'autres que le public devinera aisément, les regarder comme inefficaces dans les rhumatismes, les sciatiques, les obstructions du foie & des autres visceres du bas-ventre? Que l'auteur se dépouille de son systême; qu'il abjure sa pathologie racornissante; qu'il apprenne à connoître la nature des eaux thermales, & leurs principes constitutifs; qu'il s'instruise des cures surprenantes qu'elles ont opérées dans les différens cas où il pré-

tend leur donner l'exclusion, il ralentira son vol, ne méprisera plus le fils d'Apollon & de Coronis, lui présentera l'encens qu'on lui offroit à Epidaure, & deviendra alors ami de l'humanité. Si donc, moins asservi au prétendu racornissement si bien relevé & discuté par MM. Rostain, Paris, Marteau d'Amiens, Laugier, &c. il eût cherché ou voulu chercher les vraies causes de ces maladies, & que, pour se singulariser, il n'eût pas bâti une æthiologie & une thérapeutique aussi spécieuse qu'illusoire pour quelques-uns, il n'eût certainement pas prononcé aussi legérement ni aussi hardiment sur les effets des eaux thermales. N'est-il pas étonnant qu'il craigne leur activité dans le traitement des vapeurs, & qu'il prescrive avec beaucoup de sécurité, à la page 19 de son Traité, premier volume, quatrieme édition, diverses eaux minérales acidules, entr'autres, celles de Passy & de Calsabigi? Ces dernieres, suivant les Analyses de MM. Vénel, Bayen, Rouelle, Cadet & Monnet, sont regardées comme les seules eaux minérales vitrioliques martiales, singulieres, & véritablement uniques; elles sont, dis-je, regardées par ces grands maîtres, comme contenant un sel ou vitriol de mars, dont les proportions sont de vingt-cinq grains par livre d'eau, &, par conséquent, comme capables de fortement agacer

les poitrines foibles, & les nerfs délicats. Plusieurs exemples prouvent que des eaux, bien moins abondantes en sels métalliques, &, par conséquent, moins énergiques, ont produit ces effets (*a*). C'est donc de la nature & des différens principes des eaux minérales & thermales, que doit dépendre leur choix pour le traitement des différentes maladies. C'est aussi autant de leur connoissance clinique que chymique, que doit dépendre la maniere de prononcer pour ou contre. Sur ces principes, j'ose assurer, d'après l'expérience la plus certaine, que les eaux thermales de Bourbonne, dirigées avec connoissance, parviendront, d'une maniere plus sûre & plus prompte, au but que se propose l'auteur, & que, sans recourir aux deux extrêmes, (l'eau chaude & l'eau à la glace,) elles triompheront du prétendu racornissement, & amolliront le parchemin desséché.

Pour monter notre machine à l'unisson, suivant le systême renouvellé, on ordonne, pour humectans & délayans, de la glace & du marrube blanc. Quel contraste ! Voilà, en effet, tracer une route nouvelle, & donner, sous le terme générique d'*humectans* & de *délayans*, des irritans, des agaçans,

---

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, mois d'Avril 1769, pag. 330.

des toniques & des échauffans, (la glace, les eaux vitrioliques, le marrube blanc, &c.) Comment donc, par ces moyens, corriger le prétendu vice qu'on attaque, (le racorniſſement des nerfs, ou leur tenſion?) C'eſt-là ce qui s'appelle une contradiction; & c'eſt-là vouloir apprendre aux connoiſſeurs ce qu'ils n'auroient jamais pu imaginer ni concevoir; induire en erreur ceux qui ne peuvent démêler le faux d'avec le vrai, & entretenir la pareſſe de ceux qui, peu ſtudieux, & par un certain penchant, préferent leurs plaiſirs à leur état, & qui, pour en jouir, adoptent des idées plus agréables que juſtes.

Comment encore concilier la glace, les bains & les lavemens à la glace avec les obſtructions du foie, de la rate, du pancréas, de l'eſtomac & autres viſceres du bas-ventre? Cette méthode glaciale, en faiſant refouler le ſang de la circonférence au centre, & en répercutant l'humeur de l'inſenſible tranſpiration, augmentera les engorgemens, les embarras, les ſtaſes, &, par conſéquent, les accidens.

Que l'on ouvre les auteurs qui ont éctit des eaux thermales: que l'on conſulte les plus célébres médecins: que l'on en appelle à l'expérience même, tout parlera en leur faveur, dans ces circonſtances, & les juſtifiera de l'injuſte reproche qu'on leur

fait. MM. Hubert Jacob, chirurgien, & Thibault, médecin, qui ont écrit de celles de Bourbonne, l'un, en 1600, & l'autre, en 1658, ont dès-lors reconnu leur efficacité dans les maladies convulſives. M. Jacob, en parlant des maladies auxquelles ces eaux conviennent, dit: « Les autres mala-
» dies, comme vertige, léthargie, endor-
» miſſement, mélancolie, débilité de mé-
» moire, y trouvent notable ſoulagement,
» moyennant que le tout ſoit conduit par
» l'expert médecin.

» La paralyſie, maladie ſi grande, & de
» ſi difficile cure, y eſt guérie, ſi on prend
» réſolution d'y demeurer long-tems.

» Les convulſions des bras, des jambes,
» du col, des épaules, les nerfs endurcis &
» retirés s'y fortifient, & reçoivent la gué-
» riſon.

» Les tremblemens de membres, & au-
» tres affections du cerveau, y ſont guéris. »

M. Thibault, chap. xj, page 36, en parlant des maladies auxquelles les eaux de Bourbonne profitent en particulier, dit auſſi: « Les tremblemens & débilité de
» membres, provenant d'une obſtruction
» de nerfs, & non d'un âge décrépit, les
» paralyſies, les convulſions, tant la géné-
» rale, qui occupe tout le corps, que la
» ſpéciale de quelque partie, comme celle
» du viſage, du nez, de l'œil, des lévres,

» reçoivent, par la boiſſon de ces eaux, & » par les bains, un très-notable allégement, » moyennant que le tout ſoit conduit par » l'avis & les conſeils d'un expert médecin. »

Depuis eux, combien de cures admirables & ſurprenantes n'ont-elles pas opérées ? Mais, hélas ! les faits les mieux connus, les guériſons les mieux avérées ne feront jamais qu'une trop legere impreſſion ſur les eſprits, ou trop prévenus, ou trop peu inſtruits de la nature de ces eaux. Conduits par des vues particulieres & perſonnelles, ils ne craindront pas, pour en écarter leurs malades, de les leur faire enviſager, ou comme dangereuſes, ou comme meurtrieres.

Hoffmann, dans ſa *Diſſertation ſur les Eaux du bas Selter*, & dans celle ſur les *Eaux & le Sel de Sedlitz*, ſe plaint de ce que le faux préjugé, l'orgueil, l'ignorance & l'envie ſont ſi grands chez quelques médecins, qu'ils ne diſcontinuent pas de décrier ces eaux, juſques-là qu'un médecin aſſez connu avoit oſé avancer en bonne compagnie, que ces eaux contenoient de l'arſenic, & que c'étoit de ce poiſon qu'elles tiroient leur qualité purgative. Cette imputation odieuſe eſt ſi bien réfutée par ce grand maître, que je crois devoir rapporter ici ce qu'il dit à ce ſujet, afin de *convaincre les mécréans, & d'ouvrir les yeux aux aveugles volontaires.*

1° « La terre même ne produit de l'arſe-
» ſenic nulle part; mais c'eſt une choſe con-
» nue que ce poiſon eſt une production de
» l'art, & qu'on le tire du cobalt, ou de la
» mine de cuivre, par la violence du feu,
» à meſure qu'on fait le bleu.

2° « C'eſt encore une choſe qu'on ſçait,
» que les eaux, qui ſe trouvent dans les en-
» droits d'où le cobalt ſort, ne ſont ni vé-
» néneuſes ni purgatives; &, par conſé-
» quent, quand même nos eaux couleroient
» par une ſemblable mine, elles n'en ſe-
» roient point, pour cela, empoiſonnées,
» & n'en tireroient point leur vertu purga-
» tive.

3° « On ne trouve pas même dans les
» environs de Toplitz, ni dans le voiſinage
» de notre ſource amere, la moindre appa-
» rence de cobalt.

4° « L'arſenic étant le plus fort de tous
» les poiſons, & le plus mortel, il ſuffiroit
» que nos eaux en euſſent la plus legere
» teinture, pour que l'uſage en fût ſuivi de
» la mort. Mais, ſuppoſé qu'on ne ſçût pas
» en faire l'analyſe, pour ſçavoir ce qu'elles
» contiennent, & de quoi elles ſont capa-
» bles, l'expérience journaliere ne prouve-
» t-elle pas qu'elles ne ſont pas mal-faiſantes,
» mais qu'au contraire, elles produiſent des
» effets ſalutaires.

5° « Je voudrois donc bien ſçavoir com-
» ment & ſur quel fondement on voudroit

» prouver *à priori*, par des expériences
» faites ſur nos eaux, qu'elles contiennent
» de l'arſenic, ou ſeulement une ſubſtance
» qui en approche ; car je ſuis pleinement
» perſuadé que la choſe n'eſt pas poſſible.
» Si l'on prétendoit trouver cette preuve
» dans leur vertu purgative même, il fau-
» droit dire auſſi, par la même raiſon, que
» les eaux de Carlsbad, le ſel d'Epſom, la
» magnéſie, contiennent auſſi de l'arſenic ;
» ce qui cependant eſt abſurde. »

En imitant un ſi beau modèle, ne pourrois-je pas dire que je voudrois bien ſçavoir comment & ſur quel fondement on exclut du traitement des affections vaporeuſes toutes les eaux thermales ? En éludant le motif, on ſe contentera, ſans doute, de répondre qu'elles ſont dangereuſes, & agiſſent avec trop de fougue. Ne ſerai-je pas en droit de demander que l'on me prouve *à priori* le pourquoi & le comment ? En attendant cette preuve, je vais oppoſer des faits contraires à ceux préſentés par l'auteur, que je ſoumets volontiers à ſa critique, & qui peut-être le feront ceſſer de parler auſſi déſavantageuſement des eaux thermales.

Iere OBSERVATION. Mademoiſelle de la Salle de Sarre-Louis, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, d'un tempérament fort, vif & ſanguin, point réglée, étoit ſujette, depuis un an, à des attaques de ſuffocations hyſté-

riques, accompagnées de mouvemens convulsifs & ſpaſmodiques dans preſque toutes les parties du corps. Les paroxyſmes, qui étoient aſſez fréquens, s'annonçoient, ou par un étranglement à la gorge, ou par un ou deux cris perçans, qui étoient auſſi-tôt ſuivis de ſpaſmes dans les bras, les jambes, les cuiſſes, & enſuite de convulſions dans les mêmes parties. Un plus long & plus violent qu'à l'ordinaire ſe termina par une paralyſie de toutes les extrémités inférieures. Le ventre, qui étoit pareſſeux, le devint un peu davantage par cet accident. Ce fut dans cet état, & après avoir uſé d'eau ferrée avec les cloux rouillés, de lait, de petit-lait, de bouillon de mou de veau, & de beaucoup de lavemens, qu'elle fut envoyée aux eaux thermales de Bourbonne, dans le mois de Juin 1753. Trois mois de leur uſage en boiſſon, bains & douches, pendant leſquels elle eſſuya une dixaine de paroxyſmes avec les mêmes ſymptomes que ci-deſſus, lui rendirent une parfaite ſanté dont elle jouit juſqu'au mois de Février 1766, qu'elle périt à la ſuite d'une couche.

II. OBS. Mademoiſelle de Serriere de Sarre-Louis, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament ſanguin, vive & robuſte, eut, dans le courant de Novembre 1764, à la ſuite d'une longue ſyncope, après une ſaignée au bras, un accès de vapeur ſi conſidérable,

dérable, qu'il fut ſuivi, à l'inſtant, d'une paralyſie complette depuis la ceinture juſqu'en bas. Les remèdes, uſités en pareils cas, ayant été ſans effets, on l'envoya aux eaux de Bourbonne, le 23 Janvier ſuivant: elle logea chez moi.

Elle n'eut, depuis ſon premier accident juſqu'à ce jour, aucun accès vaporeux.

Sa paralyſie étoit à un ſi haut degré, qu'elle étoit inſenſible à une épingle enfoncée profondément dans ſes jambes & ſes cuiſſes.

Deux jours après ſon arrivée, elle fut miſe à l'uſage des eaux en boiſſon: le troiſieme qu'elle en but, elle eut, ſur le ſoir, un ſerrement à la gorge, qui fut auſſi-tôt ſuivi de perte de connoiſſance, accompagnée, tantôt de hoquets très-violens tantôt de cris aigus & perçans, enfin de mouvemens convulſifs ſi terribles, que quatre hommes eurent peine à la contenir ſur ſon lit: cet accident dura quinze jours.

Depuis ce jour, qui étoit le 28 Janvier, les mêmes ſymptomes reparurent, tous les deux ou trois jours, avec la même violence, la malade éprouvant de plus, dans les muſcles de la reſpiration & du bas-ventre, quelquefois les plus rudes ſecouſſes. Dans ces inſtans, le diaphragme s'élevoit & s'abbaiſſoit avec une telle vîteſſe, que la poitrine imitoit très-bien alors le mouve-

ment d'une vague fortement agitée par la tempête. Une autre fois, elle ouvroit de grands yeux, fixoit quelqu'un, & tout-à-coup se précipitoit dessus, comme pour le dévorer. Si, en cherchant à l'éviter, quelques-uns de ses vêtemens lui tomboient sous la main, elle ne les quittoit pas qu'elle n'eût emporté la piéce. Cette triste & cruelle situation duroit des dix-huit, vingt heures, pendant lesquelles elle avoit quelques courts momens de rémission, & revint à-peu-près dans le même ordre, jusqu'au 12 de Mars.

Depuis cette époque jusqu'au 15 Avril, les accidens s'éloignerent, furent moins longs, & ne revinrent que tous les cinq, six ou huit jours. Leurs commencemens étoient alors en tout semblables aux autres; mais, une heure ou deux après, les mouvemens convulsifs cessoient comme par enchantement, & étoient suivis de rêves dans lesquels elle racontoit toutes ses affaires particulieres & domestiques, & tout ce qu'elle avoit vu ou entendu, les jours précédens. Malgré ces orages qui auroient pu en imposer à un médecin peu au fait des eaux thermales, & qui, en les faisant cesser, n'eût certainement pas manqué de leur donner la brillante épithète de *fougueuses*; elles furent néanmoins continuées, dans les tems de rémission, tantôt en boisson, tantôt en bains ou en douches, jusques sur la fin de Mai,

qui fut le moment de sa guérison comme de sa santé.

III. OBS. Madame..... L. C. D. âgée de trente-six à trente-sept ans, d'un tempérament bilieux, sanguin, vive, d'une constitution assez délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1763, pour une hémiplégie vaporeuse, bien complette, à laquelle se joignoit une obstruction douloureuse au foie. Une certaine répugnance, qu'on lui avoit inspirée pour la boisson des eaux, lui permit à peine d'en boire un ou deux petits gobelets par jour, pendant les huit ou neuf premiers jours de leur usage; ensorte que, dans l'espace d'un mois qu'elle y resta, le tems fut employé particuliérement en bains, douches & frictions qui, à la vérité, rappellerent, à un peu de foiblesse près, le bras, la jambe & la cuisse paralysés. Ce succès, aussi prompt qu'inattendu, détermina la malade à s'en retourner, bien contente de son voyage. L'hiver suivant, quelques-uns des accidens, qui avoient donné naissance à l'hémiplégie dont la cause n'avoit été qu'effleurée par la boisson, reparurent, & porterent de nouveau sur le côté malade. Ils l'affoiblirent assez pour qu'elle pût à peine s'en servir. Elle revint à nos eaux, l'été suivant, & en fit usage, selon la méthode ordinaire, en boisson, bains, douches, pendant près de six semaines; ce qui

les fit triompher de la maladie & de ſa cauſe. La confiance, que cette dame prit en ce remède, lui a mérité ſa reconnoiſſance par deux voyages qu'elle y a encore faits depuis.

IV. OBS. Mademoiſelle Denay de Vicq, en Lorraine, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament ſanguin, d'un caractere gai, naturellement vive, d'une conſtitution robuſte, ſe trouvant dans le même cas que mademoiſelle de la Salle citée à la premiere obſervation, fut envoyée à Bourbonne, au mois de Juillet 1761, où, en deux mois, elle guérit, comme elle par le même traitement. Elle s'eſt mariée depuis, & ſe porte bien.

V. OBS. Mademoiſelle de Horne de Verdun, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament ſec & bilieux, mélancolique, & mal réglée, étoit devenue paralytique de toutes les extrémités inférieures, depuis trois ans, à la ſuite de pluſieurs accès de vapeurs. Sa ſituation étoit telle qu'elle ne pouvoit aller d'un endroit à un autre, qu'on ne l'y portât comme un enfant. Dans cet état, elle fut envoyée aux eaux de Bourbonne, le 10 Juin 1763, plus pour lui perſuader qu'on ne vouloit rien négliger pour lui procurer des ſecours, que dans l'eſpérance d'une guériſon. Elle trompa tous ceux qui s'intéreſſoient à elle. Quatre mois d'uſage des eaux en boiſſon, bains & douches, pendant leſquels elle eut pluſieurs accidens

précédés & ſuivis de mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs, & où elle perdoit tout-à-coup la connoiſſance auſſi ſubitement que dans l'apoplexie, la guérirent très-bien, & la mirent en état d'aller à pied, à l'extrémité de Bourbonne, rejoindre ſa voiture. Un ſecond voyage, qu'elle y fit, l'année ſuivante, la mit à l'abri de tous ces accidens hyſtériques.

VI. OBS. Mademoiſelle Robinet de Verdun, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, vive, d'une humeur gaie, vint aux eaux de Bourbonne, dans les commencemens de Juin 1764, pour une hémiplégie legere, à la ſuite d'une affection hyſtérique, & une obſtruction au foie. Pendant trois mois qu'elle fit uſage de ces eaux en boiſſon, bains & douches, elle eut quinze à ſeize paroxyſmes qui s'annoncerent par des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs dans les jambes, les cuiſſes, les bras, & ſur-tout du côté malade. La fin du ſixieme ſe termina par la perte ſubite des jambes qui ne ſe rétablirent qu'au bout de trois ſemaines. Elle s'en retourna, à la fin de Septembre, en bon état, & revint, l'année ſuivante, à cauſe d'un peu de foibleſſe qu'elle reſſentoit encore à la jambe, & de ſon obſtruction, qui céderent à cette ſaiſon.

VII. OBS. Madame..... âgée de qua-

rante ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, vint aux eaux de Bourbonne, dans le mois de Juillet 1764, pour une hémiplégie précédée de mouvemens ſpaſmodiques : elle ſe plaignoit auſſi d'étourdiſſemens, de foibleſſe d'eſtomac, & d'une douleur aiguë vers l'occipital. Environ ſoixante jours d'uſage des eaux, pendant les années 1764 & 1765, en bains, douches, & particuliérement en boiſſon, l'ont délivrée de ces accidens.

VIII. OBS. Mademoiſelle Terraſſe de Bourbonne, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution forte & robuſte, fut attaquée, au commencement de l'année 1754, à la ſuite d'un grand chagrin, d'un hoquet qui, en imitant un abboyement, ſe faiſoit entendre au loin.

Pendant ſix mois qu'elle en fut tourmentée preſque journellement, à différentes heures, elle éprouvoit, tantôt des ſuffocations, tantôt des convulſions : d'autres fois, elle chantoit, pleuroit, rioit ou déraiſonnoit. Toute cette ſcène ſe termina enfin, à la ſuite d'un accès très-violent, par une hémiplégie complette, qui, après ſix mois d'uſage des eaux en boiſſons, bains, douches, pendant leſquels elle eut pluſieurs fois le hoquet & des convulſions, céda avec les autres accidens : elle s'eſt toujours bien portée depuis.

IX. OBS. La fille Thomas de Bourbonne, mariée aujourd'hui au nommé *Roux*, invalide, âgée de vingt-ſix ans, d'un tempérament bilieux, mélancolique, ayant la poitrine délicate, fut attaquée, en 1757, d'un ſerrement à la gorge, avec perte de connoiſſance pendant une demi-heure, qui fut ſuivi d'hémiplégie. Elle prit quelques bains de nos eaux thermales, qui guérirent la jambe : quelque tems après, le bras ſe trouva mieux. Différens accès ſemblables au premier, que ſon indocilité pour les eaux & pour le régime lui fit eſſuyer, pendant le cours de ſix ans, porterent de nouveau ſur le bras ſeulement, & la rendoient paralytique pour huit, quinze jours, un mois, ſix ſemaines, plus ou moins. Fatiguée de ces alternatives toujours alarmantes, elle ſe détermina à faire un uſage régulier & ſoutenu des eaux qui, dans quatre mois, lui donnerent une ſanté conſtante. Elle eſt accouchée, il n'y a pas long-tems, de ſon troiſieme enfant.

X. OBS. Mademoiſelle Prémiral de Metz, âgée de vingt-ſix ans, après avoir eſſuyé des maux de tête & d'eſtomac violens, perdit pluſieurs fois la connoiſſance, éprouva des mouvemens convulſifs, qui ſe paſſoient & revenoient, à des intervalles de quelques jours : il s'y joignoit des étouffemens & des ſuffocations ſpaſmodiques,

qui faiſoient craindre pour elle. A ces accidens ſuccéda la paralyſie la plus complette des parties inférieures, qu'éluda, pendant ſix mois, l'action des topiques, bains domeſtiques, frictions, &c.

Le retour des accidens menaçoit d'une apoplexie foudroyante; & il fut réſolu, en 1745, au mois de Janvier, qu'elle viendroit à Bourbonne où elle arriva avec un chirurgien qui la ſaigna du pied en chemin; ce qui ſe pratiquoit, tous les huit ou quinze jours. Elle y paſſa le reſte de l'hiver qui fut rude, s'y baigna ſeulement. Au bout de deux mois, elle recouvra l'uſage de ſes jambes: ce ſuccès la fit reſter, tout l'été. Elle éprouva encore des ſymptomes hyſtériques, violens, mais non ſi fréquens, qui la firent revenir en 1746 & 1747, date de la ſanté permanente, dont elle jouit.

Elle n'a point reçu de douches, point uſé des eaux en boiſſon: ſa répugnance, qui étoit invincible, a, ſans doute, retardé ſa guériſon.

XI. OBS. Mademoiſelle Lange de Beſançon, âgée de vingt-deux ans, eſſuyoit, depuis cinq à ſix ans, des coliques inteſtinales, ſtomachales, hémorrhoïdales, trois ou quatre fois par an; les régles étoient dérangées: il s'y joignoit des foibleſſes incomplettes, qui la fatiguoient à l'excès par leur longue durée. Les inquiétudes, la mé-

lancolie, la paresse excessive de la malade, qui par elle-même est gaie, vive ; une tension spasmodique abdominale, qui précédoit & accompagnoit ces accidens qui duroient huit à quinze jours, & se terminoient par des ténesmes & des hémorrhoïdes internes, de deux à trois jours, qui la désoloient, & lui faisoient oublier ses autres maux. M. son pere, professeur en médecine, eut autant à souffrir par sa tendresse que par l'inutilité de ses conseils ; les bains domestiques froids, chauds ; rien ne fut omis. Elle employa en vain les eaux de Luxeuil, tant intérieurement qu'extérieurement, pendant les années 1764 & 1756. Deux saisons, pendant lesquelles elle se tint à la boisson seule de celles de Bourbonne, en 1766, lui rendirent toute sa santé.

XII. Obs. Françoise Garnier de Bourbonne, âgée de trente-un ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte & robuste, fut attaquée, le 23 Août 1760, d'une douleur de tête qui se faisoit sentir particuliérement vers l'occipital, en s'étendant le long de la partie postérieure du col, accompagnée de fiévre assez forte. Une saignée du bras & une du pied, suivies d'un cathartico émétique, & d'un leger minoratif, apporterent beaucoup de diminution à cette douleur, & éteignirent la fiévre. Malgré le régime le mieux observé,

ce calme apparent ne ſe ſoutint que cinq ou ſix jours. Alors la douleur revint avec la même force : il s'y joignit de plus des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs dans les bras, les jambes, les cuiſſes, les muſcles de la face, ceux de la mâchoire, &c. Ces nouveaux accidens, qui furent combattus, pendant deux mois, avec les délayans, les humectans, les pédiluves, ne laiſſerent pas que de ſe reproduire une quinzaine de fois dans cet eſpace de tems, & de ſe terminer par une hémiplégie bien complette.

L'inutilité de ces moyens me détermina à lui conſeiller nos eaux, & à lui en faire faire uſage en boiſſon, bains & douches. Dans les premieres ſix ſemaines qu'elle en uſa, les mêmes ſymptomes reparurent encore ſix fois; mais enfin ils ceſſerent. La jambe commença à prendre du mouvement, & ſe rétablit en entier, ſix autres ſemaines après.

Indépendamment de ces ſuccès, le bras reſta encore paralytique pendant onze mois. Impatiente & fatiguée de ce que cette partie, qui lui étoit très-néceſſaire à cauſe de ſon état, ne revenoit pas, elle réſolut d'aller trouver un empyrique du voiſinage, qui avoit la réputation de guérir toutes les paralyſies : elle y alla, en effet. Dès le lendemain de ſon arrivée, on lui prépara des fumigations avec différentes herbes & bois

aromatiques, ſur leſquels le bras malade étoit expoſé & frictionné, pendant une heure, avec des ſommités de genévrier vertes & épineuſes, & enſuite enveloppé d'une flanelle bien chaude.

Un mois entier, qui fut employé à cette méthode, diamétralement oppoſée à celle renouvellée par l'auteur du *Traité des Affections vaporeuſes*, & pendant lequel elle fut purgée trois fois avec des draſtiques, lui rendit le bras dont elle s'eſt toujours bien ſervie depuis.

XIII. OBS. Françoiſe le Gros de Bourbonne, âgée de vingt-ſept à vingt-huit ans, hémiplégique à la ſuite de hoquets, de ſuffocations, de foibleſſes, de ſpaſmes, (à un peu de ſenſibilité près, dans le cas de chagrin,) a été guérie par l'uſage ordinaire des eaux de Bourbonne.

XIV. OBS. M. Sigault de Dijon étoit atteint de douleurs lombaires & ſciatiques, ſi opiniâtres & ſi violentes, que, depuis trois ans, quoique jeune & vigoureux, il falloit qu'il fût toujours au lit. Les articulations ſupérieures des fémurs étoient embarraſſées & indociles : les vertebres des lombes avoient une fauſſe direction qui, pour peu qu'elle eût augmenté, auroit amené la paralyſie des extrémités inférieures.

Homme d'eſprit, & ne ſçachant rien négliger pour ſortir de ſon état, où il étoit en

proie aux douleurs les plus atroces, douleurs qui lui donnoient des entraves que tous les moyens imaginables ne purent rompre, il vint à nos eaux, en 1763.

Cette maladie devint l'opprobre de la médecine délayante ou ordinaire. (Enfin, dans ce cas comme dans tant d'autres, vit-on jamais oublier les délayans, ſous quelque forme que ce ſoit, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement?) Elle céda à un uſage de deux mois & demi de boiſſon fort modérée, & de pratiques extérieures. M. Sigault noya ſes douleurs dans nos eaux, redevint droit, & marcha bien.

Il y revint, l'année ſuivante, en bonne ſanté, capable de faire des voyages à pied, de chaſſer & de danſer, & depuis il ne connoît pas même le local de ſes maux.

XV. Obs. Je ne puis omettre un exemple de guériſon ſemblable à celui-ci, & d'autant moins que le malade avoit été traité très-ſcrupuleuſement ſelon la méthode relative au racorniſſement, & ſous les yeux de ſon auteur.

Il y avoit long-tems que M. Le Seneſchal, de Paris, receveur des domaines & bois, avoit mal aux reins & aux cuiſſes. Il remarquoit que, depuis quatorze ou quinze ans, il ne pouvoit ſe tenir aiſément debout, ou marcher comme les jeunes gens de ſon âge: tout étoit cependant ſuppor-

table; & lui ſeul connoiſſoit ſa ſituation.

Deux ans avant ſon arrivée ici, en 1768, les douleurs augmenterent aſſez rapidement pour devenir, de tems en tems, inſupportables : leur progreſſion, ne lui laiſſant, dans la ſuite, preſque plus de relâche, l'empêcha de marcher aiſément. Les reins s'engagerent alors à un ſi haut point, & les douleurs ſciatiques devinrent ſi fortes, que la colomne vertébrale ſortit de ſa direction : le ſommeil & la faculté de marcher ceſſerent. On conſulta de tout côté; & il n'y eut pas de tentatives qu'on ne fît. Le triomphe fut réſervé, (tout bien examiné & jugé inutile,) à la méthode nouvelle, à la ſeule, l'unique, la miraculeuſe, qui fut employée en vain comme le reſte.

M. Le Seneſchal prit, pendant trois mois conſécutifs, les bains, chacun de deux heures, ſelon les nouveaux principes, qui d'ailleurs étoient la bouſſole du régime.

La maladie perſiſta : on conſulta de nouveau; on craignit beaucoup pour une diſlocation des vertebres, ou une ankyloſe du fémur. Après une mûre délibération, il fut décidé qu'on enverroit à Bourbonne M. Le Seneſchal. Il donna aux eaux près de deux mois, pendant leſquels il les but, les employa en bains & en douches : ces bains étoient au même degré de chaleur que ceux qu'il avoit pris à Paris. Il en partit, pouvant

marcher, dormir, & ſans ces craintes qu'il y avoit apportées, dont les fondemens s'écroulerent, & laiſſerent place aux plus grandes eſpérances d'une guériſon complette & radicale.

Elles étoient telles, qu'ayant éprouvé, pendant l'hiver, quelques difficultés de marcher, quelques inſomnies, il revint aux eaux, en 1769, y reſta ſix ſemaines, ne fit que les boire, & eſt actuellement infiniment mieux.

Par une Lettre que ce M. vient d'écrire à M. notre ſubdélégué, & dont je joins ici copie, il fait une peinture de ſon état qui pourroit autoriſer un enthouſiaſte à s'écrier: *Quelle métamorphoſe !*

» A Paris, ce 27 Mars 1770. »

» Je vais ſatisfaire avec plaiſir, Monſieur, » au détail que vous me demandez au ſujet » de mon rhumatiſme. Il a commencé, en » 1766, dans l'été; & je ſouffrois alors, de » tems en tems; mais la chaleur de la ſai- » ſon, ſans doute, diſſipoit l'humeur au » point de me laiſſer beaucoup de relâche. » Au mois d'Octobre de la même année, » le mal ſe fit ſentir beaucoup plus violem- » ment, & augmenta de telle façon, que » je fus, à la fin du mois, au point où vous » m'avez vu, à mon premier voyage de » Bourbonne. Je quittai la campagne où » j'étois, & je vins à Paris conſulter mon

» médecin qui m'ordonna de prendre des
» bains & des douches à Paris; ce que je
» fis, pendant vingt jours, ſans reſſentir
» de ſoulagement. Il me purgea enſuite de
» tems en tems, & me dit qu'il falloit pa-
» tienter juſqu'au printems, pour prendre
» les eaux de Bourbonne. Je fus tout l'hiver
» à vivre de régime, & à prendre, tous les
» matins, du lait coupé avec de la ſarce-
» pareille; ce qui me faiſoit beaucoup ſuer.
» Je vous paſſe beaucoup de topiques de
» bonne-femme, de graiſſe de pendu, re-
» mèdes dont je crois qu'il eſt auſſi inutile
» de parler, que de s'en ſervir. Enfin, au
» mois de Mai 1767, je ſentis quelques ſou-
» lagemens que j'attribuois aux remèdes,
» & que je devois bien plutôt à la tempéra-
» ture de l'air. Alors je ceſſai les remèdes,
» & j'eſpérai que l'été acheveroit ma gué-
» riſon. Je ne voulus point entendre parler
» de Bourbonne, d'autant que j'avois un
» voyage indiſpenſable à faire dans ma gé-
» néralité. Je le fis; & le mal recommença,
» aux mois d'Octobre & de Novembre,
» à peu-près comme l'année précédente.
» De retour à Paris, ayant beaucoup en-
» tendu parler des guériſons des maladies
» des nerfs, que faiſoit M. Pomme, je fus
» le conſulter. Il me fit grand plaiſir, en
» me diſant qu'il étoit bien éloigné de me
» conſeiller les eaux; que, ſi j'y avois été,

» mon mal auroit été incurable. Il me con-
» ſeilla de me mettre au lait pour toute nour-
» riture, & de prendre, tous les jours, des
» bains domeſtiques, pendant deux heures.
» Je fus obligé de quitter le lait, au bout
» d'un mois, parce qu'il m'incommodoit
» trop; mais je continuai toujours les bains
» pendant trois mois, c'eſt-à-dire juſqu'au
» mois de Mars 1768. Alors, ne trou-
» vant aucun ſoulagement, je renvoyai
» M. Pomme; & je revins à mon médecin
» ordinaire, & à M. Morand, très-fameux
» chirurgien, qui tous deux, après m'avoir
» bien examiné, me conſeillerent les eaux
» de Bourbonne, &, en attendant la ſaiſon,
» me firent prendre différens remèdes &
» frictions ſéches, qui n'opérerent rien du
» tout. Enfin je fus aux eaux, au mois de
» Juin 1768: j'en pris, deux ſaiſons, qui me
» ſoulagerent un peu. Je les ai repriſes, en
» 1769; & je m'en ſuis trouvé infiniment
» mieux. Je dors actuellement environ ſix
» heures; & je n'en dormois tout au plus
» que trois. Je puis marcher pendant au
» moins une heure; & vous ſçavez que je
» ne pouvois que me traîner. Mon corps
» eſt revenu dans ſon état naturel; & tout
» le mal que je reſſens préſentement, eſt,
» lorſque je me réveille, & que j'ai marché
» un peu de tems, des cuiſſons très-violentes
» dans la plante des pieds; ce qui ſe paſſe,
» un

» un quart d'heure après que je ſuis levé ou » repoſé. Voilà, Monſieur, au juſte mon » état paſſé & préſent : je ſouhaite que ce » récit détermine la perſonne à laquelle » vous vous intéreſſez, à prendre confiance » au ſeul & unique remède auquel je dois » ma guériſon. »

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LE SENESCHAL.

XVI. OBS. Madame de Chelincourt, religieuſe de la Préſentation à Metz, âgée de quarante-un ans, eſſuya, pendant près de deux ans, différens accès de vapeurs, avec perte de connoiſſance, ſpaſmes univerſels, qui affectoient particuliérement les muſcles intercoſtaux, & le diaphragme, de façon à mettre les poumons & le cœur ſous le joug le plus violent. La compreſſion de ces organes étoit ſi forte, qu'il s'enſuivoit des crachemens de ſang terribles. Ces hémoptyſies étoient ſi abondantes, qu'elles paroiſſoient plus redoutables que les aſphyxies. On oppoſoit conſtamment, & avec ſuccès, aux premieres, des ſaignées très-fréquentes, & ſi bien placées, que chaque fois qu'elles étoient employées, une eſpece de réſurrection prenoit la place d'une mort imminente. Pendant le cours de ces deux années, elle fut ſaignée deux cens fois : il

ſe joignoit même à ces hémoptyſies des hémorrhagies utérines où vaginales.

Enfin l'hémiplégie ſuccéda à ces accidens ; fut rebelle à tous les moyens employés, délayans & autres ; & on crut indiſpenſable de l'envoyer à Bourbonne, pour le recouvrement de ſes membres paralyſés, & même des mouvemens de la langue qui ne faiſoit que balbutier, ou tout au plus graſſayer. Elle y arriva, en 1753. Malgré la contre-indication apparente du retour des hémoptyſies & des hémorrhagies à craindre, elle y fit uſage, pendant tout l'été, tant intérieurement qu'extérieurement, des eaux qui furent ménagées par la malade & le médecin avec une circonſpection mêlée de terreur relative à la crainte du retour des irruptions ſanguines.

Il reparut, ſous l'uſage même des eaux, des ſymptomes vaporeux, que l'on combattoit autant par la ſuſpenſion de cet uſage, que par des ſaignées, préſervatives de nouvelles hémorrhagies, que l'on pratiquoit, ſoit au bras, ſoit au pied, ſi heureuſement, que, pendant cet été, & dans la ſuite, il n'en fut plus queſtion ; ce qui ne contribua pas peu à raſſurer la malade & le médecin ſur l'emploi des eaux qui mirent fin à l'hémiplégie pour quelque tems.

Elle paſſa l'hiver à Metz, pendant lequel elle éprouva encore de nouveaux accidens

non compliqués, mais ſimplement vaporeux. Elle revint, en 1754, pour mettre le ſceau à ſa guériſon. Elle parut complette, à ce ſecond voyage, ne lui reſtant aucun veſtige d'hémiplegie.

Deux ans s'écoulerent avec ſécurité, quelques atteintes vaporeuſes & paſſageres à part, qui ſe terminerent tout-à-coup par le retour de la paralyſie d'une jambe, qui réſiſta aux eaux l'eſpace de neuf ans & demi, pendant leſquels on vit renaître plus d'une fois les aſphyxies menaçantes même pour ſes jours.

Tous ces orages, contre leſquels les reſſources médicinales paroiſſoient échouer, ne découragerent & n'impatienterent perſonne. Etayé par le paſſé, on enviſageoit toujours un avenir heureux. Ces eſpérances ne furent point trompeuſes; & le moment deſiré arriva. Rentrant chez elle, (fatiguée par les efforts d'un très-petit voyage,) avec ſes béquilles, & à l'aide de deux perſonnes, d'un étrier qui, à la faveur du bon bras, ſoulevoit la jambe malade, elle eut, après un quart d'heure de repos dans ſon lit où des domeſtiques la mettoient comme ils l'en ſortoient, un beſoin preſſant, qui, par un mouvement machinal, l'excita à le quitter; ce qu'elle exécuta ſi bien & ſi promptement, que, ſans ſe connoître, ni la révolution ſubite de ſon état, elle paſſa

dans l'appartement voiſin, ſans béquilles & ſans aides, en appellant d'une voix coutumiere, & plus forte qu'à l'ordinaire, des domeſtiques qui ſurpris lui obſerverent avec répétition, qu'elle marchoit bien, qu'elle n'avoit pas beſoin d'eux. Elle continua néanmoins les eaux encore pendant deux mois, & s'en retourna ſi bien guérie, que, depuis ce tems, elle a toujours joui d'une bonne ſanté.

Si les eaux thermales, que l'on regarde comme redoutables, à raiſon de leur fougue, devoient mériter l'excluſion dans le traitement des affections vaporeuſes, c'étoit certainement dans le cas que préſente la malade qui fait le ſujet de cette obſervation. Il ſemble, ſur l'idée qu'on en donne, qu'elles doivent augmenter l'orgaſme des liqueurs, le ſpaſme des ſolides, & conſéquemment les accidens; mais les effets contraires, qu'elles ont produits, la guériſon conſtante de la malade, doivent bannir & faire ceſſer toute crainte, impoſer ſilence, & arrêter le faux préjugé.

XVII. Obs. Quoique cette obſervation ne paroiſſe pas être du genre des maladies vaporeuſes, on ne pourroit pas nier qu'elle ne le fût dans ſon origine. Si les vapeurs ſont plus particuliérement la maladie du beau ſexe, & ſe préſentent avec des caracteres diſtinctifs, tout le monde ſçait que les

hommes y ſont quelquefois ſujets. Quoiqu'on ne puiſſe point les déſigner, chez eux, ſous le titre d'*hyſtériques*, il ne s'enſuit pas de-là qu'ils ne ſoient ſuſceptibles du déſordre des nerfs & de l'ataxie des eſprits : ceci eſt connu des gens de l'art, & même de ceux qui ne le ſont pas.

M. Caziot, doyen & profeſſeur en droit en l'univerſité de Reims, arriva, l'an paſſé, à nos eaux, paralytique des quatre extrémités dont il conſervoit néanmoins quelques uſages ſi imparfaits, qu'à table, il étoit néceſſaire de lui couper ſes morceaux ; qu'il falloit qu'on l'habillât & deshabillât : il ne pouvoit écrire, ne pouvoit marcher, qu'il ne chancelât, & ne courût les riſques de tomber par terre ; ce qui lui arrivoit de tems en tems, tant ſa foibleſſe étoit grande ! Une difficulté d'avaler, une conſtipation opiniâtre, une incontinence d'urine étoient compagnes de la paralyſie ; & les facultés de l'ame répondoient, en quelque ſorte, à celles du corps ; ce qui l'inquiétoit plus que ſa paralyſie.

Il étoit tombé dans cet état, depuis environ deux ans, par gradation, & à la ſuite d'une apoplexie qui lui ſurvint, pendant l'hiver de 1768, qui fut accompagnée de convulſions. Il a les nerfs irritables, & d'autant plus ſuſceptibles de ſpaſme & de délicateſſe, qu'il s'eſt livré, dans tous les tems, aux

occupations du cabinet, les plus ſérieuſes; ſans cette modération qu'elles exigent ſouvent, mais avec tout ce feu que donne la vivacité du génie, & cette rapidité d'exécution qui ne détend que trop les nerfs, après les avoir prodigieuſement tendus.

Après pluſieurs conſultations, celle même de l'auteur des *Affections vaporeuſes*, tout fut tenté pour empêcher le progrès du mal: les évacuans, les délayans de toutes eſpeces, & ſous toutes les formes, devinrent inutiles.

A la ſuite d'un uſage de deux mois & demi des eaux de Bourbonne, tant intérieur qu'extérieur, il eſt retourné à Reims, auſſi malade qu'à ſon arrivée; mais, par une Lettre de ſon épouſe, du 22 Avril 1770, écrite à M. Juvet, ſon médecin, j'apprends que M. Caziot eſt abſolument, parfaitement & radicalement guéri. Voici les expreſſions de Madame.

» Je crois, Monſieur, vous devoir un » compte exact de la façon dont M. Caziot » a paſſé l'hiver. Il a toujours été en empi- » rant au point que je croyois être, chaque » jour, à la veille de le perdre. L'inconti- » nence d'urine l'a prodigieuſement incom- » modé. Il n'étoit plus queſtion de racqué- » rir des jambes : le ſacrifice en étoit fait. » Mais, au grand étonnement de tout le » monde, au mien en particulier, & sûre- » ment au vôtre auſſi, qui ne m'avez jamais

» promis de rétabliſſement, M. Caziot eſt » abſolument, parfaitement & radicalement » guéri. Le mieux a commencé, le 6 Février, » & a augmenté, tous les jours. Sa tête eſt » tellement rétablie, qu'il a prononcé lui-» même, le Jeudi ſaint, la Décrétale ordi-» naire des écoles. Il marche, on ne peut » mieux; il ne reſſent enfin aucune in-» commodité, plus de conſtipation qui a » duré juſqu'au mois de Mars. Nous ſom-» mes fort portés à attribuer cette guériſon » aux eaux; & cependant nous n'y retour-» nerons point, tant nous nous portons bien! » Je ſuis toujours dans l'admiration; & il » a été réellement ſi mal, que c'étoit un » pauvre déſeſpéré. Je ſouhaite bien ſincé-» rement que tous vos malades ſe trouvent » auſſi-bien de vos eaux ſalutaires. D'après » la ſituation de M. Caziot, il ne faut plus » déſeſpérer. J'ajoûterai qu'il eſt rajeuni de » vingt ans, & que votre fontaine eſt la » véritable fontaine de Jouvence. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé PETIT-CAZIOT.

Monſieur ajoûte au-deſſous de cette Lettre : « L'ancien malade veut vous dire un » mot.

» *Vitam vivo novam firmamque.* J'en » ſuis moins étonné que le public, parce » que je n'ai point connu tout le déſeſpéré

» de mon état, pendant la plus grande par-
» tie de l'hiver. Tout eſt rétabli; relâche-
» ment d'un côté; de l'autre, conſtipation
» opiniâtre; refus des jambes; quelque dé-
» ſordre dans la cervelle. Votre eſpérance
» ou prédiction n'a été défectueuſe qu'en
» parlant de ſemaines, au lieu de mois. Je
» pardonne la mépriſe, du meilleur de mon
» cœur; & je m'eſtime le plus heureux des
» hommes d'avoir à dire : Il vaut mieux
» tard que jamais; *E megliò tardi che mai!* »
J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé CAZIOT.

OBSTRUCTIONS.

XVIII. OBS. Madame la ducheſſe de ... âgée de vingt-cinq ans, inoculée en 1765, ayant encore du lait aux ſeins, après avoir nourri, on ne put mieux, & plus heureuſement, pendant vingt mois, eut, après l'inoculation, une fiévre tierce opiniâtre, accompagnée de jauniſſe & d'obſtruction au foie. La fiévre fut emportée par les remèdes ordinaires : la jauniſſe & l'obſtruction s'opiniâtrerent. On employa quelqu'eau minérale; & ſon conſeil finit, en 1766, par l'envoyer aux eaux de Bourbonne. L'uſage, qu'elle en fit, particuliérement en boiſſon, diſſipa la jauniſſe, & fondit ſon obſtruction de plus de moitié. Elle y revint en 1767; elle s'en trouva bien encore. Ce ſuccès pro-

greſſif la fit revenir, en 1768 & 1769, pour fondre un noyau que l'on regardoit comme le centre de ſon obſtruction. Elle eſt guérie.

XIX. OBS. Madame l'intendante de Breſt, âgée de trente-huit ans, eut, à la fin de l'hiver de 1768, la fiévre, des vomiſſemens habituels, une obſtruction au foie; tomba dans la plus grande maigreur, avec dégoût, perte de ſes régles. Les eaux de Vichy furent employées: elles firent merveille, mais ne fondirent point l'obſtruction pour laquelle cette dame vint ici où elle reſta trois mois. Les régles ont reparu conſtamment: l'obſtruction n'exiſte plus; & la ſanté eſt bonne.

XX. OBS. Mademoiſelle de Meuves, en 1766, eut une fiévre double-quarte opiniâtre: elle fut menacée de leucophlegmatie, eut une obſtruction au foie, la jauniſſe, un dégoût général, ſuppreſſion de régles. Tous les remèdes, qu'on fit, furent inutiles: on finit par l'envoyer à Bourbonne, en 1767. La fiévre fut emportée avec le dégoût, l'œdème des jambes, la jauniſſe: l'obſtruction ne fit que diminuer; &, en 1768, un ſecond voyage aux eaux acheva ſa guériſon, convertit en embonpoint ordinaire une eſpece d'éthiſie, lui rendit ſes forces & ſes régles.

XXI. OBS. Madame M.... âgée de

vingt-cinq ans, essuya, en 1767, plusieurs accès de coliques stomachales & intestinales, si violentes, qu'elles devenoient inflammatoires. Le canal intestinal, de l'éréthisme trop souvent répété, passa à l'atonie, au météorisme, sur-tout au dessous de l'ombilic. Il représentoit une tumeur plus résistante que flatueuse, qui imitoit assez bien une grossesse de neuf mois, au travers de laquelle on distinguoit avec beaucoup d'attention une tumeur résistante, même rénitente, que les meilleurs anatomistes reconnurent pour une obstruction de la matrice. Comme ils accuserent le canal intestinal, dans cette région, d'embarras, ou d'engorgement dans ses membranes constituantes, les symptomes concouroient avec ce jugement; elle avoit des vomissemens assez fréquens, des déjections presqu'involontaires, des gonflemens variables dans le canal, la suppression des régles : tout fut tenté; & on n'oublia point les eaux de Vichy : le voyage de Bourbonne fut résolu. Après trois mois de boisson & de quelques bains, le canal intestinal se rétablit; la résistance & sa tension s'amollirent par gradation; son engorgement finit avec les parties environnantes de la matrice, qu'on avoit peine alors à distinguer : on la trouva alors ellemême, telle qu'elle étoit, obstruée. L'obstruction diminuant de jour à autre, comme

celle du canal qui la masquoit auparavant, les régles revinrent, & emporterent avec elles tous les accidens. Cette dame jouit d'une bonne santé.

Si les bornes, que me prescrit un simple Mémoire, & que déja je crois avoir franchies, me permettoient de m'étendre davantage sur la cure de quantité de maladies chroniques, opérée par les eaux thermales de Bourbonne, combien d'exemples ne citerois-je pas en leur faveur ? On reconnoîtroit que les rhumatismes, les rhumatismes goutteux, les écrouelles, les pâles-couleurs, les paralysies, celles à la suite des coliques métalliques, la colique elle-même (*a*), les fiévres lentes, quartes, &c. y sont détruites, & ces dernieres, d'une maniere plus sûre & plus agréable que par le quinquina,

---

(*a*) M. le vicomte de la Rochefoucault, brigadier des armées du Roi, colonel du Régiment Royal-Champagne, cavalerie, étoit atteint d'une colique de Poitou minérale, qui paroissoit réguliérement tous les quinze jours, en duroit huit ou dix, & le fatiguoit cruellement. La méthode de la Charité de Paris, employée plusieurs fois en vain, détermina son conseil à l'envoyer à Bourbonne, en 1767, où il arriva avec une certaine maigreur, ayant le teint jaune, du dégoût, prostration de forces, & souffrant toujours de sa colique. Six semaines de leur usage en boisson, pendant cette année, & autant en 1768, le renvoyerent avec une santé forte & robuste, de belles couleurs & de l'embonpoint.

les amers & les autres fébrifuges connus.

Ceux qui ſouhaiteroient des détails, des éclairciſſemens, & s'inſtruire ſur cette matiere, pourront conſulter la Diſſertation de M. Juvet, médecin du roi pour ſon hôpital à Bourbonne, praticien auſſi conſommé qu'éclairé; & le Journal de Médecine, mois de Mars 1759.

L'expérience prouve; & il eſt très-eſſentiel d'obſerver, pour ôter aux malades toutes frayeurs déja trop fortifiées par le préjugé ſur les eaux thermales, que, pendant leur uſage, dans ces derniers cas comme dans les maladies hyſtériques, les paroxyſmes ou accès vaporeux ſe renouvellent & ſe rapprochent à-peu-près comme ceux des fiévres intermittentes, après les premieres doſes de l'écorce du Pérou, les réveillent même, après avoir été aſſoupis pendant un certain tems; (ce qui en aura ſans doute impoſé plus d'une fois aux perſonnes peu au fait de ces phénomenes, & leur aura fait enviſager les eaux comme contraires dans bien des cas,) mais que ces accidens, occaſionnés par le paſſage des particules minérales dans les petits vaiſſeaux engoués, qui n'étonnent point les gens de l'art accoutumés à les diriger, diminuent d'intenſité, à meſure qu'on avance dans le traitement, & ſe terminent toujours favorablement pour les malades.

Ces preuves & les faits multipliés plus

encore que les connoiſſances analytiques, les raiſonnemens les plus ingénieux & les plus ſubtils, militent donc pour les eaux thermales de Bourbonne, & leur méritent, ſans comparaiſon, la préférence ſur l'eau ſimple, la glace, l'eau à la glace, &c.

Que l'on compare la méthode du traitement de l'auteur que j'oſe attaquer, avec la mienne, (celle des eaux thermales de Bourbonne:) que l'on juge après de la différence: que l'on compare auſſi ſes obſervations avec celles-ci. Dans les unes, à peine y reconnoîtra-t-on les ſymptomes pathognomoniques ou caractériſtiques des affections vaporeuſes; dans les autres, on y verra les vapeurs toutes pures. Que l'on jette un coup d'œil ſur la onzieme de mes obſervations; on remarquera aiſément que la premiere méthode de traitement, qui a été fructueuſe dans ces maladies, eſt la méthode humectante, délayante, celle connue depuis long-tems des grands maîtres, les eaux de Bain & de Plombieres n'étant, au rapport du ſçavant M. Monnet, que des eaux chaudes ſimples, qui peuvent, à la vérité, avoir leur mérite dans certaines circonſtances, comme beaucoup d'autres.

Je vais rapporter ici, pour ne pas être ſoupçonné de partialité, les réſultats de l'examen que cet habile chymiſte a fait de ces eaux. La ſupériorité de ſes talens lui

ayant mérité la confiance du Gouvernement, on fit choix de ſa perſonne pour analyſer les eaux minérales & thermales du royaume, & jetter un nouveau jour ſur cette partie de l'Hiſtoire naturelle, trop peu connue de nos jours. En conſéquence de ſa commiſſion, il ſe rendit dans ces pays-ci, dans l'été de 1768, & me fit l'honneur de m'adreſſer de Plombieres la Lettre ſuivante :

MONSIEUR,

» Je m'acquitte de la parole que je vous
» ai donnée de vous faire connoître ma
» façon de penſer à l'égard des eaux de
» Plombieres. Elles ſont préciſément ce que
» j'avois prévu, de l'eau chaude ſimple,
» ainſi que celles de Luxeuil & de Bain.
» Cependant, comme ces eaux ont beau-
» coup de réputation, & qu'elles ont été
» examinées diverſes fois par des hommes
» qui en ont auſſi, j'ai cru devoir en entre-
» prendre l'analyſe, non comme eau mi-
» nérale, mais comme eau ſimple, afin qu'on
» ne pût pas m'accuſer de négligence. Le
» réſultat de cette analyſe a été vingt-quatre
» grains d'une terre quartzeuſe, & dix-huit
» grains d'alkali fixe ſur cinquante livres
» d'eau. Jugez maintenant ce que l'on peut
» attendre de cette abondance de matiere,
» pour produire quelques effets médicinaux.
» Cette analyſe a été cauſe que j'ai quitté

» ici mon ami, dont j'ai été bien fâché, » attendu que je voyois bien que le sujet » pour lequel je m'en séparois n'en valoit » pas la peine. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONNET.

A Plombieres, ce 28 Juin 1768.

Ces faits aussi authentiques que publics, que je soumets sans peine à la censure des ennemis du vrai, & contre lesquels j'assure d'avance que je n'écrirai point, qu'ils ne les aient détruits, enleveront peut-être aux apoplectiques, aux paralytiques, aux personnes affectées de maladies chroniques, & sur-tout aux hystériques, les craintes qu'on voudroit leur inspirer sur les effets & la nature des eaux de Balaruc, avec elles, de toutes eaux thermales, quelles qu'elles soient, &, en particulier, de celles de Bourbonne.

Après de semblables faits, pourra-t-on encore les accuser de tumulte, & d'agir avec trop de fougue? Ce seroit alors montrer des vues aussi bornées qu'opposées au bien de l'humanité.

Depuis vingt-quatre ans que je suis chirurgien, dont douze employés à l'hôpital militaire de Bourbonne, j'ai vu arriver, tous les ans, des différentes parties du royaume, une quantité de soldats qui fourniroient, ainsi que d'autres malades que la nécessité y

conduit, des preuves ſans nombre de l'inſuffiſance des méthodes humectantes, délayantes, adouciſſantes, qui toujours ont été miſes en uſage par les plus grands praticiens, avant que de partir pour les eaux.

Pour ce qui regarde les ſoldats, les examens qu'on en fait ailleurs & ici, ſont ſi rigoureux, qu'avant les envois, & même lorſqu'ils ſont arrivés à Bourbonne, ſi ces méthodes ou d'autres n'euſſent pas été employées, les envois n'auroient pas lieu; & même les malades ſeroient renvoyés, & non admis à l'hôpital.

A l'égard des autres malades, il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer que, ſans avoir épuiſé toutes les reſſources connues dans le pays & au loin, ils arrivent à Bourbonne, au mépris de leurs affaires, de leurs commodités, de leurs bourſes, de leurs amis, & de la perte du tems, ſans une perſpective raiſonnée, qui leur eſt ſouvent préſentée par des gens inſtruits & déſintéreſſés, ou fortifiés par l'exemple d'autrui.

(*Adeò ſunt multa*) *loquacem delaſſare valent Fabium.*

XXI. OBS. M. Henry l'aîné, avocat en parlement, demeurant à Bouremont, dans le Barrois mouvant, homme de beaucoup d'eſprit & d'un mérite diſtingué, étoit en proie depuis ſa tendre jeuneſſe, notamment depuis 1748, aux douleurs les plus cruelles

& les plus atroces d'une ſciatique rebelle & opiniâtre, accompagnée de mouvemens convulſifs ſi terribles, que, pendant un certain tems, on l'a cru épileptique. Cette affreuſe ſituation, qui a réſiſté pendant dix-ſept ans à toutes les reſſources de l'art, même à d'autres eaux thermales, a enfin cédé à celles de Bourbonne.

Comme je ne pourrois pas rendre avec autant d'exactitude & de préciſion que M. Henry, le détail de ſa maladie, je vais rapporter celui qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer le 19 Novembre 1770.

Bourmont, le 19 Novembre 1770.

MONSIEUR,

» Je reçois la lettre par laquelle vous me » demandez le détail exact de ma maladie; je » m'empreſſe d'autant plus volontiers à avoir » l'honneur de vous répondre & de vous » ſatisfaire, que je ſuis un exemple récent, » public & exiſtant des vertus miraculeuſes » des eaux de Bourbonne, auxquelles ſeules » je dois mon rétabliſſement; & que, con» noiſſant votre zèle pour le bien de l'hu» manité, vous vous empreſſerez à publier » les vertus & les prodiges de cette fon» taine divine, à laquelle l'enfer ſeul peut » refuſer des autels.

» Si les hommes étoient juſtes & recon» noiſſans, on verroit de toutes parts des

» temples élevés dans votre ville; mais vous » les connoiſſez : ſi le plus grand nombre » méconnoît ſon Créateur, en voudra-t-il » reconnoître les bienfaits?

» Si des peuples éloignés nous donnent » l'exemple & viennent à Bourbonne cher- » cher leur ſalut, comment des François, » nos propres compatriotes, peuvent-ils » méconnoître cette mine précieuſe que la » Providence a créée pour eux, mis ſous » leurs yeux, ſous leurs mains, cherchent » même à l'obſcurcir & à en inſpirer de la » méfiance? Ce procédé me paſſe, & me » fait autant rougir que celui de ces anciens » fanatiques qui alloient en Italie, en Galice » & en Paleſtine, chercher une manne » qu'ils avoient dans leurs foyers : nous » l'avons cette manne, nous ſommes dans » la terre promiſe; elle tombe tous les jours » chez vous, & nous pouvons nous en ali- » menter. Le Créateur n'a jamais manqué » à la créature, c'eſt celle-ci qui manque à » ſon Créateur; & c'eſt ici le cas de dire » avec l'auteur de l'Apocalypſe : *In propria* » *venit, ſui eum non receperunt*, &c. Pardon- » nez-moi, Monſieur, cette petite effuſion de » cœur; je n'ai pu la refuſer à ma ſenſibilité : » je ſçais qu'il faudroit une plume d'or pour » préconiſer les merveilles de vos eaux, » l'éloquence la plus brillante pour détruire » le préjugé que l'aveuglement, & ſur-tout

» la méchanceté, ont répandu ſur leur
» compte, & enfin un crayon de fer pour
» confondre & écraſer ces gens abomina-
» bles, qui n'ont d'autres motifs pour le fa-
» voriſer & l'entretenir, qu'un ſordide in-
» térêt. Qu'ils viennent, ces Zoïles de la ſo-
» ciété; qu'ils approchent, qu'ils voient:
» ils ſeront anéantis & confondus. Reve-
» nons à mon état paſſé & préſent.

» Je ne vous rendrai point les choſes
» dans les termes de l'art; je vais vous les
» dire telles qu'elles ſont, & empreintes de
» ce caractere de vérité que perſonne ne
» devroit craindre de mettre au jour pour
» le bien de l'humanité: mais, hélas! de cer-
» taines petiteſſes, le reſpect humain arrê-
» teront toujours les hommes dans leurs
» courſes, & ne ceſſeront d'oppoſer une
» barriere au progrès des ſciences & des
» arts.

» Le détail de ma vie vous ennuiera &
» vous étonnera: *Longæ ambages, ſed ſum-*
» *ma ſequar faſtigia rerum.*

» Je ne ſuis point cinquantenaire, mais
» peu s'en faut, un luſtre: l'étude & le tra-
» vail d'eſprit ont toujours été mes princi-
» paux élémens; je les ai quelquefois pouſſés
» à l'excès, je m'en ſuis corrigé: cela n'a
» pas empêché ma vie d'être très-variée.
» J'ai eu des plaiſirs en tout genre, & m'y
» ſuis quelquefois livré avec tout le feu

» d'une jeuneſſe impétueuſe : cependant ils
» n'ont jamais rien été en comparaiſon des
» peines que j'ai eſſuyées ; & je ne crois pas
» qu'il y ait quelqu'un au monde qui ait
» tant ſouffert que moi, du côté du moral
» & du phyſique.

» Dès mon enfance, j'ai ſenti des douleurs
» paſſageres aux reins ; je me ſouviens même
» qu'étant écolier, il m'arrivoit quelquefois
» de m'endormir ſur ma chaiſe par la fatigue
» de l'étude, & de m'éveiller avec des ſouf-
» frances ſi aiguës, que je n'aurois pu y ré-
» ſiſter ſi elles euſſent été de durée.

» De cet inſtant juſqu'en 1762, je les ai
» reſſenties de tems à autre, & quelquefois
» ſi vivement, que je ne pouvois me re-
» muer. Dans un accès de cette eſpece, que
» j'eus en 1748, on me conſeilla des boues
» de Bourbonne qui me l'enleverent dans
» huit jours ; les autres accès s'étoient tou-
» jours diſſipés par la ſaignée.

» Au commencement de 1762, ils ſe ré-
» veillerent d'une telle force, que je me
» déterminai d'aller, dans le courant de Mai,
» paſſer une quinzaine à vos eaux. Je me
» perſuadai qu'on ne pouvoit prendre les
» bains trop chauds ; & l'envie de guérir me
» fit effectuer ma croyance : mais je m'ap-
» perçus bientôt de l'erreur, quand, paſſant
» du bain dans mon lit, je vis que mes
» ſueurs étoient ſanguinolentes.

» Des occupations ſérieuſes m'ayant rap-
» pellé chez moi, je paſſai Juin, Juillet &
» une grande partie d'Août ſans douleurs ;
» mais, ſur la fin de ce mois, étant à Nancy,
» elles recommencerent ; & j'en éprouvai
» de plus vives que celles que j'avois eſſuyées
» juſqu'alors. Je vis des médecins & des
» freres de la Charité qui me conſeillerent
» de ne plus retourner à Bourbonne ; que
» des frictions que je me ferois faire me
» guériroient. Mais ni les frictions, ni les
» fumigations, ni les remèdes qu'ils m'a-
» voient ordonnés, ni une multitude d'au-
» tres dont j'ai uſé, ne furent capables de
» me procurer le moindre ſoulagement ;
» bien-loin de-là, ma maladie fut portée à
» un apogée où je ne l'avois pas encore vue,
» ſans cependant avoir eſſuyé aucun ſpaſme
» ni criſpation. Enfin, au commencement de
» Janvier, mes douleurs diminuerent ; &,
» ſur la fin, je me trouvai en état de tra-
» vailler & d'aller.

» Une affaire de la plus grande impor-
» tance m'appella à Paris ſur la fin de Mars
» 1763 : je m'y rendis, & y reſtai juſqu'en
» Février 1764. Pendant les quatre pre-
» miers mois de mon ſéjour, ma ſituation
» fut aſſez calme pour me permettre de
» donner à cette démarche toutes les peines
» & les ſoins qu'elle exigeoit. Mais, dans le
» courant de Juillet, je me vis tracaſſé par

» ce terrible mal, dont je n'avois pas en-
» core ſenti toute la cruauté. Dans cet inſ-
» tant, un de mes amis me donna l'affiche
» d'un empirique qui ſe vantoit de guérir
» radicalement toutes les ſciatiques avec une
» certaine pommade. Le ton d'aſſurance
» avec lequel il vantoit ſon remède me dé-
» termina à l'aller trouver; il avoit de la
» mine & faiſoit l'homme de conſéquence:
» il me répondit de ma guériſon en me
» montrant ſa drogue, qui étoit dans de
» petits pots de faïence longs & gros comme
» le pouce, & qu'il vendoit trois livres cha-
» cun. La facilité du panſement, l'aſſurance
» de l'eſcamoteur, le témoignage de plu-
» ſieurs de ſes malades, le ſouvenir de mes
» douleurs paſſées, la crainte des futures,
» me déterminerent; je me livrai au char-
» latan. Depuis le milieu de Juillet juſqu'au
» 15 Septembre, j'uſai bien cent pots de
» pommade qui ne me fit ni bien ni mal.

» Mon affaire alloit ſe décider; je fus en
» conſéquence obligé de redoubler mes
» ſoins & mes mouvemens; &, malgré la
» déciſion la plus éclatante, la plus glorieuſe
» & la plus conſolante pour mon moral,
» mon pauvre phyſique ne put réſiſter à
» la force de mon mal, qui empira telle-
» ment tout-à-coup, que ce n'étoit plus
» des douleurs que je reſſentois, mais des
» tourmens qui me ſacrifioient ſans relâche.

» Me voici ſur la roue ; donnez-moi un mo-
» ment pour reſpirer : je frémis encore d'y
» penſer. *Quis talia fando.... Temperet à*
» *lacrymis ?*

» J'étois heureuſement chez un frere com-
» mode, aimable, & qui a fait pour moi
» l'impoſſible. Figurez-vous, Monſieur, que,
» depuis la fin de Septembre juſqu'à Noël,
» je n'ai pas fermé l'œil, & que je n'ai pas
» été une minute ſans ſouffrir, quoique je
» n'aie vécu que de lait, & que j'aye exac-
» tement pris une groſſe de remèdes (*a*).
» Au commencement je ne jetois que des
» cris, mais, ſur la fin, c'étoient des hurle-
» mens ſi perçans & ſi continuels, que mes
» voiſins furent obligés d'abandonner leurs
» chambres : on n'oſoit me toucher ni m'ap-
» procher ; c'étoit la déſolation. Quand il
» falloit faire mon lit, je tâchois de me
» gliſſer ſur un fauteuil qu'on préparoit ;
» quand j'y étois, je ſentois tout-à-coup
» tomber ſur ma hanche comme une livre
» de plomb fondu : la ſenſation étoit ſi vive
» & ſi cuiſante, que je jetois deux cris ſi
» effrayans, ſi extraordinaires, ſi révoltans,
» que mon ventre frappoit mon dos, & en-
» ſuite je tombois dans des ſpaſmes où ſou-
» vent l'on m'a cru mort ; ma reſpiration,

(*a*) *Groſſe*, terme du pays, qui ſignifie douze douzaines de certaines marchandiſes.

» après un certain intervalle, commençoit
» à se faire appercevoir, & revenoit petit-à-
» petit. J'en eus un le 26 Novembre, qui
» dura trois heures.

» Mon frere, désolé, désespéré de me voir
» dans un si pitoyable état, assembla de cé-
» lèbres médecins chez lui. Après leur avoir
» fait le détail de ma maladie, de son pro-
» grès, de son incurabilité, il y en eut un
» qui fut d'avis de me faire une ouverture
» d'un demi-pied à la hanche droite qui
» étoit le siége du mal; peut-être sa déci-
» sion auroit-elle été suivie, sans le fameux
» M. Petit, de la rue Saint-Avoye, dont je
» ne puis prononcer le nom sans admiration.
» Il s'expliqua si énergiquement & si dé-
» monstrativement, que son opinion fut sui-
» vie : il fit voir très-clairement que c'étoit
» une sciatique qui pouvoit se guérir aux
» eaux de Plombieres. Je représentai que
» celles de Bourbonne étant à portée de
» chez moi & très-bonne, il me seroit plus
» avantageux, à tous égards, d'y aller. On
» me remontra que les eaux de Bourbonne
» ne me convenoient pas; en conséquence,
» je me décidai pour celles de Plombieres.
» Le tems, la saison & mes vives douleurs ne
» me permettant pas de partir, je renvoyai
» mon voyage au mois de Février suivant.
» Je souffrois alors comme un damné : ma
» hanche droite étoit grosse comme un bois-

» ſeau; j'étois ſec & décharné comme un
» ſquelette, je faiſois pitié à tout le monde:
» &, dans cette cruelle ſituation, j'euſſe cer-
» tainement préféré la mort à la vie.

» Enfin, réduit à la derniere extrémité,
» accablé par les douleurs qui ne m'avoient
» pas laiſſé, depuis trois mois, une minute
» de repos ni de ſommeil, je demandai, à
» corps & à cris, que l'on me donnât quel-
» que choſe pour un peu diminuer mon
» tourment. Mon médecin ordinaire ſe dé-
» termina à me conſeiller dix gouttes de
» teinture anodyne de Sidenham: je les pris
» auſſi-tôt; &, une heure après, mes dou-
» leurs ſe calmerent: néanmoins je ne dor-
» mis pas. Mais, dans ce calme momentané,
» je végétois; je comptois avec plaiſir les
» minutes de ma pendule: jugez où en étoit
» réduite la pauvre machine.

» Les douleurs ſuſpendues pour quelques
» heures, renaiſſoient bientôt après comme
» auparavant. Mais hélas! ces alternatives
» de bien, malgré la crainte qu'on m'inſpi-
» roit pour ce remède, m'y firent néan-
» moins recourir juſqu'au mois de Février,
» où j'arrivai chez moi, en chaiſe de poſte,
» dans l'état le plus triſte & le plus déplo-
» rable, & après avoir excité la compaſſion
» par-tout où j'avois paſſé. Le régime & la
» diète blanche que j'avois gardés juſqu'alors
» ne m'ayant pas réuſſi, je me remis à la vie

» ordinaire juſqu'au mois de Mai ſuivant ;
» aſſoupiſſant toujours mes douleurs avec
» mes gouttes.

» Dans ce tems, je partis pour Plombie-
» res ; les ſecouſſes & les cahots de la route
» me cauſerent des douleurs très-vives, &
» me donnerent des ſpaſmes incroyables.
» Arrivé, je fus mis à l'uſage des eaux de
» Buſſang en boiſſon, enſuite de bains fort
» doux, où je reſtois huit heures. Six ſe-
» maines s'écoulerent ainſi ſous la direction
» de M. de Guerre, médecin d'un rare mé-
» rite, qui me donna de ſalutaires avis, &
» ne me défendit point ma teinture. Après
» un mois de repos chez moi, je retournai
» encore pour y répéter ſix autres ſemaines
» les mêmes exercices. Pendant leur cours,
» mes douleurs, au lieu de diminuer, de-
» vinrent ſi cruelles & ſi continuelles, mes
» ſpaſmes ſi ſubits & ſi violens, qu'on crut
» que je tombois d'épilepſie. J'étois courbé
» juſqu'à terre ; la groſſeur de ma hanche
» étoit affreuſe & énorme, je ne pouvois
» étendre ma jambe droite, la gauche étoit
» plus courte de près de deux pouces, j'au-
» rois cru ma cuiſſe luxée, ſi le bon Fleurot
» du Valdageot ne m'eût aſſuré le contraire.

» Indépendamment de ces précautions
» & des bains domeſtiques que je prenois
» à la maiſon, le mal ſubſiſta avec la même
» violence juſqu'au mois de Janvier 1765.

» Alors je ne souffris plus si cruellement,
» & je pus un peu aller, venir & travailler.
» Ce mieux apparent ne fut pas de longue
» durée; l'arrivée du printems fut celle de
» mon ancien martyre. Au désespoir, & ne
» sçachant plus de quel côté donner de la
» tête, je me déterminai à aller à Bour-
» bonne. Mon parti pris, & sans consulter
» personne, je m'y fis conduire au mois de
» Mai 1765, mais dans la ferme résolution
» de n'y point boire, &, en revanche, de
» m'y baigner fortement comme j'avois fait
» à Plombieres.

» Dans la consultation que je fis, mon
» projet fut renversé; on me démontra que
» les eaux prises intérieurement, étoient
» seules capables, en passant dans la masse
» du sang & dans les vaisseaux lymphati-
» ques, de détruire le principe de ma ma-
» ladie; on m'ordonna en conséquence de
» boire, & de ne me baigner qu'une demi-
» heure dans un bain fort doux. On me
» prescrivit la quantité qu'il falloit que j'en
» prisse, & le régime. J'observai l'un & l'au-
» tre, me purgeai & usai des remèdes qui
» me furent ordonnés.

» Cette premiere saison, ainsi que la se-
» conde, n'apporterent aucun changement
» à mes douleurs; au contraire, elles furent
» si vives sur la fin de celle-ci, que je crus
» périr. Pour avoir quelques momens de

» rémiſſion, je fus obligé de recourir à mes » gouttes. Mon frere, qui me ſçut à Bourbonne, m'écrivit, de Paris, de ceſſer bien » vîte les eaux; qu'elles me ſeroient con» traires & nuiſibles : cela doit vous prouver, » Monſieur, que le préjugé a un furieux » empire, puiſque, malgré les exemples que » nous avons journellement ſous les yeux, » & le grand jour que des hommes inſtruits » & éclairés ont jeté ſur la partie des eaux » thermales, on le voit encore ſubſiſter. Il » eſt vrai que le détruire n'eſt pas un petit » ouvrage. Les hommes prévenus dès l'en» fance, ou mus par intérêt, ſont très-diffi» ciles à perſuader. On en voit même dans » ce ſiécle de lumiere, quoique inſtruits » d'ailleurs, abandonner le vrai pour donner » dans l'illuſion.

» Pour revenir à mon état, l'hiver ſuivant » fut bien moins pénible : je ſouffrois à la » vérité, mais moins ſouvent, & moins » cruellement. Je pouvois agir, m'appli» quer & travailler. Ma hanche & ma cuiſſe » étoient toujours dans le même état, mais » je reprenois un peu d'embonpoint. Les » eaux n'ayant pas diſſipé entiérement mes » douleurs, un habile médecin de Bour» bonne me conſeilla un cautère à la jambe : » cet avis étoit auſſi celui de M. Petit; mais » ma répugnance pour un pareil égoût, me » le fit rejeter.

» Le retour du printems de 1766 réveilla » mes douleurs ; l'application des sangsuës » sur la partie souffrante & le fondement, » les calma un peu ; cela n'empêchoit ce» pendant pas que je n'attendisse avec im» patience la belle saison pour retourner à » ma bienfaitrice. Je me disois à moi-même, » ni le lait, ni le régime, ni les humectans » sous toutes les formes, ni tous les remè» des dont j'ai usé ne m'ont rien fait ; ils ont » au contraire, augmenté mes maux, les » ont entretenus & aigris ; mais les eaux de » Bourbonne, comme balsamiques, béni» gnes, purgatives, apéritives, dépurati» ves, incisives, stomachiques, &c. m'ayant » non-seulement & réellement soulagé, » mais même procuré un hiver tranquille, » redonné des couleurs, de la gaieté, & » étant analogues à mon état, il ne faut pas » hésiter d'y retourner. Aussi, le mois de Mai » arrivé, je me fis saigner & purger, & partis » aussi-tôt. Le lendemain de mon arrivée, je » commençai à boire, & bu graduellement » jusqu'à la quantité de huit gobelets de six » onces chacun ; je baignai & douchai plus » long-tems qu'aux saisons précédentes. » Après le repos ordinaire, je fis encore une » seconde saison en tout semblable à celle» ci ; mais je vous avouerai qu'a la fin, j'étois » fatigué & délavé : huit jours après, mes » forces & mon incarnat commencerent à

» revenir ; je jouis pendant l'hiver d'un bien-
» être, d'un enjouement surprenant. La
» grosseur de ma hanche ne me parut plus si
» énorme ; j'étendois un peu ma jambe ma-
» lade ; je n'étois pas si courbé, & j'atten-
» dois avec empressement les saisons de
» 1767. Elles ne furent pas plutôt ouvertes,
» que je volai à Bourbonne, où je fis les
» mêmes opérations qu'en 1766. Nul ac-
» cident ; augmentation de bien-être ; hiver
» plus heureux que les précédens ; quelques
» douleurs à la vérité, mais supportables :
» je m'apperçus seulement qu'elles passoient
» d'un côté à l'autre ; ce que j'attribuai à la
» division de la matiere en stase, mise en
» mouvement par vos eaux & leur sel ad-
» mirable.

» Même voyage, mêmes exercices en
» 1768 & 1769 ; avantages plus grands, plus
» réels, & plus évidens. Quelques dou-
» leurs légeres & momentanées, que j'at-
» tribue seulement à l'inclémence des
» tems ; plus de froid dans les parties tour-
» mentées, plus de grosseur à la hanche ;
» la jambe malade libre & égale à l'au-
» tre : je suis droit comme à vingt ans,
» gai, vermeil, gras & bien portant.

» Les mouvemens convulsifs que j'ai
» essuyés, & qui sont bien guéris, ont don-
» né des secousses & des ébranlemens si
» violens à la machine, que je crois que
» ce

» ce ſont eux qui ont blanchi ma barbe
» & mes cheveux.

» Je ſuis encore retourné cette année à
» Bourbonne, où j'ai fait, comme vous ſça-
» vez, des exercices plus modérés que les
» années précédentes; mais c'étoit autant
» par précaution, que pour porter un tri-
» but de ma reconnoiſſance à cette ſource
» miraculeuſe, à cette véritable piſcine, où
» je fais vœu d'aller tous les ans porter
» mon encens, tant je crains & craindrai
» toute ma vie de me voir dans l'état
» déſeſpéré & affreux où je me ſuis trouvé!
» & l'offrir avec une confiance plus ſûre
» & plus fervente que celle qui anime
» les Muſulmans dans leurs caravanes de la
» Mecque.

» Voilà un détail bien long; prenez-
» vous-en à votre complaiſance: vous me
» l'avez demandé, je vous le donne,
» mais auſſi vrai & ſincere qu'il l'eſt, que
» ce ſont les eaux de Bourbonne qui m'ont
» guéri ſans le ſecours d'autres remèdes:
» voilà ce que je ſçais, ce que j'affirme,
» ce que j'aſſure, & ce que je publierai
» ſur les toîts.

» Il eſt heureux, Monſieur, pour l'huma-
» nité, de trouver un ami tel que vous:
» mais il eſt beau, il eſt grand, il eſt con-
» ſolent, de lui rendre un ſervice tel que
» celui que vous lui rendez. Je vous prie

» d'en recevoir mon remerciment, &
» d'être persuadé qu'en mon particulier, je
» ne cesserai d'être, &c. *Signé*, HENRI
» l'aîné, avocat en parlement. »

XXII. OBS. Le nommé *Claude Chauroux*, de Turny en Bourgogne, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament vif & sanguin, d'une constitution forte & robuste, ressentit, en 1765, après avoir passé subitement du chaud au froid, ayant encore les pores extrêmement ouverts, une stupeur ou engourdissement aux jambes, qui, spontanément, s'étendit aux cuisses, aux lombes & sur tous les visceres du bas-ventre. Ces parties, de cet état, passerent bien vîte à celui d'atonie, d'insensibilité & de spasme. Celui-ci, après avoir exercé sa fureur sur les muscles lombaires & abdominaux, courba le tronc de maniere que la poitrine appuyoit presque sur les genoux. Les extrémités inférieures se paralyserent & s'atrophierent; la paralysie devint si considérable, qu'en le piquant & pinçant rudement, on ne lui excitoit pas la plus légere sensation douloureuse. Les muscles de ces parties resterent cependant toujours si irritables, que, pour peu qu'il s'élevât sur ses bras pour prendre une situation plus commode lorsqu'il étoit sur une chaise ou un fauteuil, ses jambes se retiroient sous lui, aussi rapidement que si

elles y euſſent été déterminées par un reſſort bien conditionné : d'autres fois, il ſembloit que ce même reſſort ſe détendît pour les faire allonger avec la même vîteſſe qu'elles avoient été entraînées ; dans l'un & l'autre cas, il falloit une force majeure pour les ramener, & leur faire décrire un angle droit avec les cuiſſes. L'eſtomac & les inteſtins étoient ſenſibles, douloureux, & ſouvent en proie aux fougues ſpaſmodiques : le ventre étoit pareſſeux, les urines abondantes & crues. Tel étoit ſon état déplorable, lorſque M. le vicomte de la Rochefoucauld, dont la bonté du cœur & la bienfaiſance ordinaires pour tous les malheureux ſont connues, touché de compaſſion pour celui-ci, l'envoya aux eaux de Bourbonne, & l'y entretint pendant ſon ſéjour. A ſon arrivée au mois d'Août 1767, M. le vicomte me chargea de le diriger dans leur adminiſtration.

Le régime preſcrit, je lui ordonnai les eaux en boiſſon ; il les commença d'abord par deux gobelets de ſix à ſept onces chacun, bus à vingt minutes d'intervalle. Elles furent portées d'un jour à l'autre, *gradatìm*, & avec les mêmes précautions, juſqu'au nombre de huit. Il les but dix jours conſécutifs, pendant leſquels il fut purgé deux fois, ſçavoir le quatrieme & le neuvieme de leur uſage. Les autres jours, les

eaux purgeoient & pouſſoient par les urines. Le douzieme, il paſſa aux bains, & ſe baignoit deux fois par jour, une heure chaque fois, depuis vingt-neuf juſqu'à trente degrés, ſelon le thermomètre de Réaumur. Les bains furent auſſi continués dix jours, après leſquels il fut encore purgé. Il prit enſuite dix douches de vingt à vingt-cinq minutes chacune, précédées & ſuivies d'une demi-heure de bain. Durant les bains & les douches, il buvoit alternativement tous les matins, deux & trois gobelets d'eau minérale, pour entretenir la liberté ordinaire du ventre.

Pendant le tems des bains de cette premiere ſaiſon, ſes mouvemens convulſifs ſe réveillerent ſi fort, que leurs ſecouſſes élevoient ſes jambes, lorſqu'il étoit dans l'eau, au-deſſus de ſa baignoire. On ne pouvoit les tenir aſſujetties au fond, qu'en les y maintenant avec force. Tandis qu'un homme vigoureux étoit employé à cette fonction, un autre le ſoutenoit par les bras contre le doſſier, pour que le tronc ne ſe pliât pas ſur les genoux.

Après un mois de repos, il fit une ſeconde ſaiſon ſemblable à celle-ci, & deux autres, en 1768, un peu plus longues, qui l'ont entiérement délivré de tous ſes maux. Sa guériſon m'eſt conſtatée par une lettre qu'il m'a écrite le 18 Septembre dernier, de

laquelle je joins ici copie, en en conservant tout le ſtyle & les expreſſions.

MONSIEUR,

» C'eſt avec reſpect poſſible que votre
» ſerviteur a aujourd'hui l'honneur de vous
» ſaluer, & auſſi de vous écrire ces lignes,
» pour vous déclarer le tems de mon eſtro-
» piement. Sçavoir au commencement, j'ai
» évus beaucoup chaud, & enſuite j'ai été
» bien raferdit; c'eſt ce qui a cauſé mon
» malheur. J'ai été pendant deux ans bien
» en peine : cela m'a pris dans les jambes,
» par-à-près aux cuiſſes, dans le ventre,
» à l'eſtomac; j'étois tout courbé, & puis
» me fallit reſter tout-à-fait. J'ai été pen-
» dant deux ans qu'on étoit obligé de me
» porter par-tout.

» Depuis la ceinture à la vallée, je n'a-
» vois aucun ſentiment; on m'auroit percé
» juſqu'au ſang, ſans que j'eus ſenti brin
» de mal : mes jambes étoient roides
» comme des barres de fer. Y falloit deux
» hommes pour me les allonger, tout de
» ſuite elles ſe recorbeint ſous moi, ſans
» que je le ſente; d'autres fois elles ſe re-
» dreuſſoient incontinent, & me faiſeint
» cheoix de mai chaiſe. On me mena à
» Bourbonne pour prendre les eaux; tout
» droit le lendemain, je les ai bu, & puis,
» après dix jours que je les ai bu, & deux

» médecennes, j'ai été dans le bain; on
» m'i a porté ſoixante-dix fois, & ſoixante
» fois que j'i ai été avec mes croſſes. Les
» premieres fois qu'on m'a mis dans les
» iaux, mes jambes reſſorteint toujours,
» mais après je me ſuis trouvé ſoulagé,
» peu-à-peu, & cela, en ſuivant les bons
» conſeils de mon chirurgien, ſinon que
» j'ai toujours tâché à boire de l'iau de
» plus qu'il m'étoit ordonné.

» Après mes deux campagnes de Bour-
» bonne, je me ſuis trouvé ſoulagé tou-
» jours de mieux en mieux, mais de la der-
» niere plus que de la premiere. Après
» qu'on ma ramené la derniere fois des
» iaux, j'ai été vingt mois à finir à guérir;
» mais çà revenoit toujours petit à petit, &
» perſentement je ſuis bien guéri, grace à
» Dieu. Tout le monde bien atoné dans
» mon pays, après m'avoir vu à la derniere
» des miſeres & compaſſion, d'un eſtropie-
» ment pareil, qui a duré quatre ans deux
» mois. Mais jai évus du bonheur de me
» trouver dans vos mains. Je finis avec
» bien de l'honneur & du plaiſir, & ſuis, &c.
» *Signé*, CLAUDE CHAUROUX, que vous
» avez guéri & mis en grande joie. »

Turny, le 18 *Septembre* 1770.

XXIII. OBS. M. Bertrand, négociant à Troyes, âgé de quarante à quarante-cinq

ans, d'un tempérament biliososanguin, fort & robuste, ressentit pendant quelques tems une légere douleur de tête, qui devint tout d'un coup si violente, qu'elle fut aussi-tôt suivie de perte de connoissance & d'hémiplégie au côté droit; le côté gauche devint aussi plus foible. Tout fut employé dans ce premier instant sans beaucoup de succès; ce qui détermina son conseil à l'envoyer à Bourbonne, où il arriva sur la fin du mois de Septembre 1762.

Sa situation alors étoit telle, que son bras & sa jambe paralytiques n'avoient que quelques mouvemens imparfaits; le côté opposé étoit aussi affoibli: ensorte qu'il ne pouvoit marcher qu'en chancelant, élever les bras qu'en tremblotant; & quand, par hasard & machinalement, il lui arrivoit de prendre du tabac, au lieu de le porter à son nez, il le portoit à sa bouche. Il ne pouvoit supporter la lumiere sans trouble; l'axe de la vue étoit inégal, une des deux prunelles montoit, & l'autre descendoit; les objets paroissoient confus & doubles; enfin les deux paupieres supérieures étoient quelquefois tout-à-fait affaissées sur le globe des yeux: c'étoit bien un strabisme d'inégale hauteur compliqué. Les lèvres étoient de tems en tems en spasme, & toutes

les facultés de l'ame absolument dérangées (*a*).

Quelques jours après son arrivée, sa tête s'embarrassa à un tel point, qu'on craignit pour sa vie. Une saignée du pied que je lui fis, le remit dans le même état où il étoit les jours précédens. Lorsque j'arrivai pour la lui faire, il se plaignit amèrement à moi de ce que ses domestiques avoient, suivant lui, laissé des cailloux dans son lit. Il me dit encore, pendant l'effusion du sang, en me regardant avec des yeux hagards, qu'il lui sortoit une petite bougie de la jambe.

Cinq semaines d'usage de nos eaux en boisson, bains, douches, & de quelques minoratifs, l'ont entiérement délivré de cette affreuse situation, mis en état de servir lui-même tous les convives dans un repas qu'il donna avant son départ.

L'année suivante, étant à la suite des affaires de son commerce, il repassa encore à Bourbonne, au mois de Juin, pour y faire une petite saison, & y alla voir, pendant son séjour, tous les étrangers qui y

(*a*) M. Pomme, page 34 de son Traité, I[er] vol. quatrieme édition, observe que les passions de l'ame, le dérangement de l'esprit, (effet ordinaire de l'hypocondriacie,) l'entretiennent, & la rendent quelquefois très-difficile à guérir.

étoient, pour leur faire part de sa guérison. Depuis ce tems, j'ai eu l'honneur de le voir plusieurs fois, notamment cette année, jouissant de la santé la plus parfaite.

Si la privation ou la diminution des sens & des mouvemens volontaires sont le caractere distinctif de l'apoplexie, ses différentes causes ne se présentent pas toujours d'une maniere assez évidente, pour reconnoître si elle est idiopatique ou symptomatique; en conséquence, il peut arriver plus d'une méprise dans de certaines affections qui ne lui ressemblent que par quelques effets; mais ce n'en sera jamais une, ni un aveuglement, comme le prétend M. Pomme, d'envoyer aux eaux thermales ces malades, qui, loin d'être les victimes de leur usage, n'en éprouveront, sous une direction éclairée, que de salutaires & non de funestes effets, ainsi que je le prouve par ces observations, les précédentes & les subséquentes.

XXIV. OBS. Dom Surmain, prieur des Chartreux de Dijon, âgé de cinquante ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, quoique d'un caractere gai, homme d'esprit & méditatif, remplissant avec sécurité toutes les régles & les devoirs de son état, fut attaqué, sur la fin de 1762, d'une pesanteur & douleur de tête, pour laquelle on lui fit prendre inu-

tilement différens remèdes. Cette douleur, augmentant insensiblement & par degrés, se termina enfin par un évanouissement spasmodique, qui fut suivi d'une paralysie presque universelle. Les extrémités tant supérieures qu'inférieures étoient si foibles, qu'il falloit qu'on le servît, l'habillât, déshabillât : il ne pouvoit marcher qu'en tremblant & à l'aide d'un bon bras; sa mémoire étoit affoiblie. Les yeux n'étoient plus symétriquement parallèles entr'eux, non plus que leurs axes visuels, qui, par leur convergence, s'inclinoient l'un vers l'autre, & lui faisoit voir, au-delà de leur croisement, les objets doubles & très-confus.

Tous ces accidens réunis déterminerent son conseil à l'envoyer à nos eaux les derniers jours de Mai 1763. A son arrivée, il fut trouvé dans le même état que celui ci-dessus détaillé. Il se plaignoit toujours de sa douleur & de son embarras à la tête; en conséquence, on lui proposa une saignée au pied; il la rejeta d'abord avec une espece d'horreur, à cause de la crainte qu'on lui avoit inspirée pour cette opération; mais l'augmentation de sa douleur & de son embarras le fit céder, & consentir à ce qu'on la lui pratiquât. Le soulagement qu'elle lui procura, le convainquit bientôt de sa nécessité & de son erreur.

Il paſſa enſuite à la boiſſon des eaux, qui furent bues, pendant quinze jours, depuis une livre juſqu'à trois; elles purgeoient & paſſoient par les urines : cependant, de huit en huit jours, on ſecondoit leur effet par un minoratif. Les bains & les douches d'un degré de chaleur modéré, ſuccéderent à ces premiers exercices, & furent continués pendant douze jours, en les précédant, tous les matins, de deux gobelets d'eau minérale. Après ce tems, il recommença encore la boiſſon pendant huit autres jours, & ſe repoſa.

Une ſeconde ſaiſon répétée un mois après celle-ci, & une troiſieme l'année ſuivante, l'ont rendu à ſa maiſon, & mis en état de reprendre les fonctions de ſon miniſtere, qu'il n'a pas diſcontinuées depuis.

XXV. OBS. Il ſemble, ſur l'idée que donne M. Pomme des eaux thermales, que la paralyſie de cauſe ſéche & chaude, ne pourroit être ſoumiſe, dans ſon traitement, à leur fougue, attendu que leurs parties ſalines & autres, heurtant de prime à bord, ſelon lui, les ſolides de notre corps, effaroucheroient les eſprits, porteroient le trouble & la confuſion dans la diſtribution des liqueurs, détruiroient l'harmonie, & cet équilibre ſi néceſſaire pour l'entretien & la conſervation de chaque individu. On verra, par les exemples ſui-

vans, que cette supposition n'est que gratuite & inconséquente.

M. l'abbé de Blanchelande, de Chaumont en Bassigny, âgé de vingt à vingt-un ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution très-robuste, eut, à la suite d'une fiévre putride inflammatoire, qui céda aux évacuans de toutes especes, une hémiplégie parfaite & des mieux caractérisées de tout le côté droit. L'engorgement des vaisseaux du cerveau, l'inflammation de ses membranes propres & communes, avoient si fort maltraité ce viscère, qu'il arriva à Bourbonne, malgré une longue convalescence, dans l'état le plus triste & le plus déplorable. Il sembloit, dans cet instant, plutôt tenir de l'automate que de l'homme raisonnable. La parole perdue, la mémoire absolument en défaut, même pour les choses les plus simples & qu'il avoit le mieux sçues, comme les prieres, lire, écrire, &c. étoient, avec la contorsion de la bouche, l'œil éraillé, & l'obstruction de l'oreille, les signes caractéristiques & les tristes compagnons de son voyage.

Deux saisons qu'il fit en 1755, où les eaux furent employées, avec bien du ménagement, en boisson, bains, douches, fomentations, gargarismes, injections, délierent un peu la langue, réveillerent les facultés intellectuelles, le mouvement

muſculaire du bras, & preſque en entier celui de la jambe. La répétition de ces mêmes exercices en 1756 & 1757, lui ont rendu tous ſes ſens, ſa gaieté, ſon enjouement & ſa premiere vigueur.

XXVI. OBS. Le prince Charles-Auguſte des....... à l'âge de ſeize ans, convaleſcent d'une fiévre maligne cérébrale, accompagnée de tranſport, de jectigation dans les artères & les tendons, de mouvemens convulſifs univerſels, arriva aux eaux, en 1761, pour une paralyſie conſécutive des extrémités inférieures, telle qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir ſur ſes jambes chancelantes & écartées. Il les employa intérieurement & extérieurement, & les quitta cette ſaiſon, pouvant ſe ſoutenir & marcher ſeul. Il y revint l'année ſuivante, & ſa paralyſie fut emportée radicalement.

Pour conſerver une tête ſi chere, M. Pomme auroit préféré, ſans doute, l'eau du Pactole Séquanois.

XXVII. OBS. Mad. la marquiſe de C..... de la province de Champagne, âgée de dix-ſept ans, vive, d'une conſtitution délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1757, pour une fiévre lente, accompagnée d'obſtructions au foie, à la rate, au pancréas & au méſentère; de vomiſſemens habituels & continuels de tous les alimens quel-

conques, de coliques & de mouvemens spaſmodiques.

Sa famille, à qui elle étoit devenue très-chère, tant par les qualités du cœur que de l'eſprit, avoit conſulté par-tout, & n'avoit rien négligé pour la tirer de l'état déſeſpéré où elle étoit réduite. Fondans, délayans, apéritifs de toutes eſpeces, échouerent. La ſeule reſſource qui lui reſtoit, après les conſeils & les avis des grands maîtres, étoit les eaux thermales ou minérales; on lui ordonnoit Barèges, Vals, Spa, Forges ou Plombières; mais ſon médecin ordinaire, qui connoiſſoit celles de Bourbonne, décida pour elles. Mad. les but d'abord une année entiere, en mêlant, pendant leur uſage, des intervalles de quinze, vingt jours, un mois, &, de tems en tems, un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boiſſon. Cette pratique, ſoutenue du régime le plus ſévère, que ſa ſituation rendoit indiſpenſable, & aidée de quelques minoratifs, les eaux étant priſes à petites doſes, n'apporta, cette premiere année & la ſeconde, que très-peu de changement à ſes maux. Malgré ce peu de ſuccès, elle les continua néanmoins d'année en année, avec un courage & une conſtance peu communes, juſqu'en 1766. La fermeté de ſa réſolution l'a fait triompher de ſon ennemi,

& mis dans le cas de faire la félicité d'un époux qui aujourd'hui la chérit & l'adore. Voici ce que cette dame me fait l'honneur de m'écrire, en date du 27 Novembre 1770.

» Vous ſçavez, Monſieur, que je ne » dois mon rétabliſſement qu'à ma conſ- » tance. J'ai fait des ſéjours longs à Bour- » bonne, qui auroient rebuté ceux qui au- » roient eu les plus légeres eſpérances pour » d'autres remèdes ; mais il n'en exiſtoit » aucun pour moi, de l'aveu de M. de » Valdruche, & de pluſieurs médecins de » Paris que j'avois conſultés, que les eaux : » ils me conſeilloient, après avoir bien exa- » miné mon état, celles de Barèges, Vals, » Spa, Forges & Plombières. J'ai uſé de » ces dernieres pendant ſix ſemaines, ſans » en avoir retiré le moindre avantage, au » contraire.

» M. de Valdruche, qui m'a toujours vue, » & en qui j'ai la plus grande confiance, » a toujours perſiſté pour vos eaux. Je les » ai priſes comme vous ſçavez, Monſieur, » pendant dix ans de ſuite. Les quatre pre- » mieres années, elles m'ont tiré de l'état » cruel & déſeſpéré où j'étois reduite, ont » fait ceſſer une fiévre lente qui ne me quit- » toit pas, ainſi qu'un vomiſſement géné- » ral pour tous les alimens ſolides & liqui- » des, accompagné de colique d'eſtomac » & inteſtinale, qui faiſoit craindre pour

» mes jours ; d'obſtructions conſidérables » & invétérées qui avoient réſiſté à tous » les fondans les plus puiſſans & les plus » multipliés.

» Voilà, Monſieur, ce que les eaux de » Bourbonne, avec beaucoup d'autres acci- » dens qui ſe joignoient à ma triſte ſitua- » tion, ont détruit, de maniere à ne m'in- » commoder que très-légèrement, jouiſſant » aujourd'hui d'une auſſi bonne ſanté qu'il » ſoit poſſible de l'eſpérer après un état » auſſi critique que celui que je viens d'ex- » poſer. »

Souvent les malades qui viennent aux eaux, ſe perſuadent qu'en quinze jours, trois ſemaines, ou un mois tout au plus de leur uſage, ils doivent être ſoulagés ou guéris ; ſinon, que les eaux ne leur font rien, & ne leur conviennent pas. Y a-t-il de la juſtice de vouloir exiger que des eaux, quelqu'efficaces & énergiques qu'elles ſoient, puiſſent opérer, ſur-tout dans des maladies chroniques & rebelles, ce que les moyens les plus communs, les remèdes les mieux indiqués & les mieux adminiſtrés, n'ont pu opérer pendant bien des années? Il eſt vrai que l'envie de guérir, qui ne connoît point de bornes, lorſqu'elles ne répondent pas à nos deſirs, ſouvent impatiente, décourage le malade & le médecin, & fait jeter le manche après la coignée. Auſſi pluſieurs

plusieurs d'entr'eux se sont-ils vus les victimes de leur inconstance & de leur légéreté ; mais du moins que la persévérance de la malade qui fait le sujet de cette observation, serve d'exemple à ceux qui malheureusement se trouvent dans le cas d'avoir recours à quelques moyens curatifs.

XXVIII. OBS. Mad. de L... de S. M. religieuse à la Pitié de Joinville, âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, d'un tempérament sanguin, ayant l'esprit vif & pénétrant, étoit affectée depuis plusieurs années d'une pesanteur de tête qui, de tems en tems, devenoit si douloureuse & si vive, qu'il sembloit qu'on la lui perçât. Elle étoit en outre sujette à des frayeurs, des terreurs paniques, des trémoussemens pour les plus petites choses imprévues. Son caractere, naturellement gai dans les momens de calme & de tranquillité, montroit, dans ceux de souffrance, par la tristesse & la mélancolie qui s'emparoit de son ame, deux personnes différentes & opposées. Elle éprouvoit encore fréquemment des anxiétés, des nausées, un vomissement pour toutes sortes d'alimens, des douleurs d'estomac, d'entrailles, une sur-tout dans l'hypocondre droit, qui, en imitant un mouvement d'ondulation, la tourmentoit presque sans relâche. Les moyens connus étant devenus infructueux, on l'envoya aux eaux de Bour-

bonne, au mois de Mai 1759. Six ſaiſons qu'elle y fit, pendant trois années qu'elle y reſta, employées particuliérement en boiſſon, avec des bains d'un degré de chaleur modéré, le régime & les précautions ordinaires, lui ont fait oublier, ſuivant qu'elle me fait l'honneur de me le marquer, juſqu'au ſouvenir de ſes maux.

» Il eſt vrai, Monſieur, que je ſuis en-
» tiérement guérie de tous mes maux;
» mais ſi bien guérie, que j'ai oublié juſ-
» qu'à la moindre circonſtance de ceux
» que j'ai ſoufferts, & ſuis vraiment un
» miracle de vos eaux. Ceci eſt auſſi réel
» & ſincere que les ſentimens, &c. *Signé*,
» de L... de S. M.»

Joinville, le 15 *Novembre* 1770.

XXIX. Obs. Mlle Folley, de Juſſey en Franche Comté, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament bilieux, naturellement vive & gaie, après avoir eſſuyé le chagrin le plus cuiſant & le plus amer, par la perte d'un pere & d'une mere qu'elle chériſſoit, tomba inſenſiblement dans une langueur extrême. Cet état fut bientôt ſuivi de la perte des régles, d'embarras au foie, de dégoût, de nauſées, de vomiſſement, & d'une très-grande maigreur. Son teint devint verdâtre; elle avoit le pouls lent & petit, des palpitations, de l'oppreſſion, de la peſanteur à la tête

& des éblouiſſemens. Vers le ſoir, on remarquoit un petit mouvement fébrile, & par intervalle quelques légers mouvemens ſpaſmodiques. Tous ces accidens, contre leſquels ni les conſeils, ni l'exercice, ni les reſſources de l'art, ni l'attention des parens & amis, ne purent rien, ne lui laiſſoient que des idées triſtes & lugubres, & ſembloient lui montrer à chaque inſtant le tombeau ouvert ſous ſes pas. Dans cette affreuſe perplexité, on lui conſeilla les eaux de Bourbonne, comme dernier moyen. Elle y arriva dans le milieu du mois de Mai 1758, mais ſans aucune eſpérance, & n'étant diſpoſée à les prendre tout au plus qu'une quinzaine.

Confiée à mes ſoins, je fis de mon mieux pour la raſſurer, & lui obſervai qu'à ſon âge il y avoit beaucoup de reſſource & d'eſpérance; mais que, pour tirer du fruit des eaux, il falloit qu'elle ſe déterminât à y paſſer au moins quatre mois; ce à quoi elle conſentit.

Après lui avoir preſcrit le régime, qu'il ne lui étoit pas difficile d'obſerver à cauſe de ſon dégoût, je la mis à l'uſage des eaux en boiſſon, que je commençai d'abord par deux gobelets de ſix onces chacun, ſervis d'un degré de chaleur tel qu'elle n'en ſentît preſque pas l'impreſſion ſur la langue ni le palais, & à une demi-heure

d'intervalle. Après quatre jours, je lui en ordonnai un troisieme, & au bout de six, un quatrieme. Elle les continua ainsi, & avec les mêmes précautions, pendant vingt-deux jours consécutifs; après lequel tems, je ne les lui fis plus prendre que de deux jours l'un, pendant dix-huit autres jours. Cette saison finie, je la fis reposer un mois, à la fin duquel elle en recommença une autre semblable à celle-ci, qu'elle fit avec la même exactitude. Dans le cours de ses exercices, je lui faisois fondre, de dix en dix jours, deux onces de manne dans son premier gobelet; & elle prenoit les autres par-dessus, pour lui tenir lieu de bouillon ou de tout autre lavage: cette méthode la purgeoit bien & doucement.

Les premiers vingt-deux jours employés, les vomissemens diminuerent, l'appétit se réveilla; je lui ordonnai alors de prendre, deux heures après son dernier gobelet, une petite croûte de pain, & un demi-verre de bon vin, au lieu de bouillon, qui est toujours un lavage déplacé après les eaux, de même que le café & le chocolat. Le mois fini, les vomissemens cesserent, & au bout des six semaines les régles parurent.

Dans l'intervalle de ses deux saisons, ses idées affligeantes firent place à la gaieté & à l'enjouement: l'appétit augmenta, les forces se rétablirent; & elle partagea alors

avec ſatisfaction les plaiſirs qu'offroient de tems en tems les étrangers qui étoient aux eaux.

La ſeconde ſaiſon enleva totalement l'engorgement du foie, rétablit parfaitement le flux périodique, l'appétit, le teint & les forces, & lui rendit ſa premiere ſanté.

En reconnoiſſance de ſa guériſon, elle voulut bien, deux mois après, accepter ma main ; & dès-lors cette ſanté, qui m'eſt devenue chere par la qualité d'épouſe aimable & de mere tendre, s'eſt toujours ſi bien ſoutenue, qu'elle n'a ceſſé de faire mon bonheur & ma félicité.

XXX. OBS. Mlle Martinot, de Bar-ſur-Seine, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, ayant joui de la meilleure ſanté juſqu'à l'âge de ſeize ans, fut ſaiſie, en quêtant à l'égliſe, d'un engourdiſſement douloureux au bras gauche, que l'on regarda d'abord comme une affection rhumatiſante. On lui ordonna en conſéquence des frictions & quelques purgatifs, qui n'apporterent pas le plus petit ſoulagement à ſon état. Bientôt le bras & l'avant-bras s'engorgerent, devinrent œdémateux & tranſparens ; l'épanchement & l'infiltration du tiſſu cellulaire, fut portée à un ſi haut point, que la peau du bras s'ouvrit d'elle-même, à ſa partie ſupérieure & antérieure, de la

longueur au moins de deux pouces ; & aussi net que si l'on eût pratiqué l'ouverture avec le meilleur bistouri ; l'épiderme quittoit, sur les bords de la plaie, le corps de la peau. Cette ouverture ne fit point diminuer le bras, quoiqu'elle rendît, pendant plusieurs jours, beaucoup de sérosité : elle se guérit enfin, & laissa une cicatrice grosse & saillante.

A cet accident, se joignit la bouffissure du visage, sa pâleur, ainsi que celle de toute l'habitude du corps, de la lenteur & de la nonchalance ; du dégoût, de la palpitation, de l'oppression, des terreurs paniques, & de tems en tems une petite toux aigre. Les règles cesserent de couler, ou, si elles couloient quelquefois, ce n'étoit que pour un instant & en très-petite quantité, & ne donnoient qu'une teinte fort légere. Lorsqu'elles paroissoient ou vouloient paroître, elle eprouvoit des spasmes universels, & parfois des suffocations qui n'étoient pas à la vérité de longue durée. Son estomac & tout le tube intestinal devinrent réfractaires & inaccessibles à tous les purgatifs. Elle en usoit néanmoins quelquefois, mais sans effet & sans irritation, les digérant comme les alimens. Les apéritifs, les diurétiques, les martiaux, les cataplasmes & fomentations résolutives, n'ayant pas eu de meilleur succès, on l'envoya à Bour-

bonne dans le courant de Mai 1757. On lui fit uſer, ſelon les régles, des eaux en boiſſon pendant quatre mois; elles paſſoient très-bien par les urines. Quelques tems après ſon arrivée, je lui pratiquai, à cauſe de l'enflure de ſon bras, qui étoit énorme, deux cautères aux jambes, & deux ſétons à l'avant-bras malade, ſitués à ſa partie inférieure, interne & externe. Ces moyens réunis aux eaux, ont, en rendant l'eſtomac & les inteſtins dociles aux remèdes, réuſſi à ſouhait, & pleinement triomphé de la maladie.

XXXI. OBS. La veuve Ravier, de Bourbonne, âgée de ſoixante-dix ans, fut attaquée, ſur la fin de 1759, d'une douleur d'eſtomac ſi vive, qu'en fort peu de tems elle ſe vit dans l'état le plus triſte. Ce viſcere ne faiſant plus aucunes fonctions, rejetant les alimens tant ſolides que liquides, entraîna bientôt la perte des forces, & jeta la malade dans l'épuiſement: vive & d'un tempérament robuſte, à peine pouvoit-elle ſe ſoutenir. La peau ictérique & ſa grande maigreur ne préſentoient plus qu'une figure cadavéreuſe & un ſquelette vivant.

L'uſage qu'elle a fait des eaux en boiſſon & à petite doſe, une partie de l'été dernier & à différentes repriſes, ont ſi bien réuſſi, qu'aujourd'hui elle a repris le train ordinaire de ſes occupations.

XXXII. Obs. Jérôme Durand, laboureur à Bourbonne, âgé de seize ans, étoit tourmenté, depuis dix-huit mois, d'un vomissement continuel pour tous les alimens. Sa violence & sa durée l'avoit jetté dans un état d'étisie à faire peur. Les yeux enfoncés, les pommettes saillantes, le nez affilé, les tempes creusées, n'offroient plus qu'une figure hideuse. Une douleur périodique, qui le prenoit trois ou quatre fois par jour, lui gonfloit l'estomac comme un ballon, en lui faisant décrire au-dehors une tumeur saillante, circonscrite & rénitente. Dans ces instans, il ne pouvoit soutenir le mouvement de la voiture, ni celui du cheval, sans beaucoup souffrir, & courir risque de se trouver mal. Par-tout où cela le prenoit, ne pouvant se tenir de bout, il falloit qu'il se couchât jusqu'à ce que cela fût passé. A tous ces accidens, se joignoient encore des douleurs de tête, une respiration difficile & laborieuse, une constipation opiniâtre, & de fréquens borborygmes.

Cette situation, que l'on regardoit comme dépendante d'un effort, (cause à laquelle le peuple attribue volontiers une partie de ses maux,) lui fit user de quantité de remèdes de bonnes femmes, même recourir à une charlatane des Vosges, qui consulte sur l'inspection des urines, & qui passe

parmi ces ſortes de gens, (comme beaucoup d'autres uromantiens, fléau d'autant plus dangereux & rédoutable, qu'il dépeuple plus ſourdement,) pour avoir le talent des Sibylles, qui lui en ordonna auſſi de différentes eſpeces, mais auſſi infructueuſement.

Les eaux qu'il but en 1758, avec les mêmes précautions que la veuve Ravier, pendant ſix ſemaines conſécutives, produiſirent un ſi bon effet, qu'elles ont rendu un citoyen & un pere à l'état.

Quelquefois il a eſſayé, pendant leur uſage, de vouloir les porter à quatre gobelets, mais ce n'a jamais été ſans s'en repentir.

Un ami & M. Groſlevin, de Serqueux, village à une demi lieue de Bourbonne, chirurgien connu par ſes talens & ſa probité, m'ont offert généreuſement matiere à obſervations: celle-ci, comme d'autres de mon premier Mémoire, & pluſieurs de celles qui vont ſuivre, ſont tirées fidèlement de leurs cahiers.

XXXIII. OBS. Le ſieur Royer, négociant à Serqueux, âgé de quarante-ſix ans, d'un tempérament fort & vigoureux, d'un caractere gai, eut, au commencement de Novembre 1765, un dégoût général pour tous les alimens gras; il ne déſiroit alors que des crudités, du fromage ſalé, &c. &

n'en prenoit qu'en très-petite quantite. Il étoit ſans fiévre, ſans douleurs, & avoit le ſommeil aſſez tranquille. Ayant paſſé un mois dans cet état, il devint triſte, rêveur, inquiet; tomba dans la mélancolie, l'amaigriſſement, avec proſtration de forces, & un vomiſſement qui arrivoit conſtamment & réguliérement une heure après avoir mangé, mêlé de bile poracée, & il en rendoit, tous les matins en ſe levant, de même nature. Aucuns ſignes précurſeurs n'annonçoient ce dernier accident, qui ſurvenoit tout-à-coup, & ſe faiſoit ſans effort; la langue belle, la bouche bonne, point d'altération, point de devoiement, rien enfin qui annonçât de la ſabure dans les premiers voies.

Cette ſituation inquiétante, qui arrachoit un pere induſtrieux & laborieux aux ſoins de ſes affaires & de ſa famille, lui fit rompre le ſilence & demander du ſecours. Il s'adreſſa à M. Groſlevin, ſon beau-frere, qui lui fit prendre, à deux différentes fois, l'ipécacuanha, qui évacua beaucoup de bile. Il employa enſuite les ſtomachiques & les carminatifs ſous toutes les formes, combinés avec les délayans, pendant deux mois, ſans aucuns ſuccès.

Voyant que la maladie ne diminuoit point, & connoiſſant les eaux de Bourbonne, il les ſubſtitua à tous les remèdes,

les lui preſcrivit dans le courant de Février, & les fit boire pendant quinze jours. Au bout de huit, les vomiſſemens diminuerent, de même que le dégoût pour le bouillon.

Huit jours de boiſſon au mois d'Avril, les diminuerent encore davantage; trois ſemaines au mois de Mai, les éloignerent de maniere qu'ils ne reparoiſſoient plus que tous les huit ou dix jours, & rappellerent ſon appétit, à-peu-près comme avant ſa maladie.

Deux petites ſaiſons, de chacune huit jours en Septembre, ont achevé ſa parfaite guériſon, & lui ont rendu une très-bonne ſanté, de laquelle il n'a ceſſé de jouir depuis ce tems.

XXXIV. OBS. Mad. de la Rue, d'Elbeuf en Normandie, mere tendre, perd un enfant élevé avec ſoin par elle-même: elle l'apprend, ſes entrailles en frémiſſent; à l'inſtant fatal, un accès vaporeux s'empare de toute ſon ame, ſes eſprits ſont aliénés, tout ſentiment & tout mouvement ſont ſuſpendus pendant douze à quinze heures; le côté gauche devient hémiplectique: cet état eſt l'avant-coureur de couches prochaines, où, au ſecond jour, la mort, dans le même appartement, ſe montre pour lui ravir un autre enfant qui lui tenoit lieu de conſolation; malgré elle, & pour lui

épargner l'horreur d'un nouveau ſpectacle dont on redoutoit les ſuites, on ſéqueſtra l'enfant; les lochies ſe dérangerent, l'enfant réchappe, la mere ne devient point convaleſcente.

Il ſe fit une éruption générale de petits boutons blancs, gros comme des têtes d'épingles, qui dura plus de trois mois; il ſe joignit un dégoût inſurmontable pour le bouillon & la boiſſon : tout le bas-ventre s'embarraſſa; l'eſtomac ne gardoit rien; elle vomiſſoit tout; elle arriva au plus haut degré d'étiſie. Au bout de ſix mois elle alla à Paris, n'ayant que le ſouffle, la peau étendue ſur les os, aréneuſe, & de l'œdème aux jambes : pluſieurs médecins en déſeſpérerent, & ne tinrent compte de ſe charger du traitement.

Elle reſta conſtamment entre les mains de M. Boyer, qui preſcrivit heureuſement l'uſage du ſalep à l'eau, qui n'étoit pas vomi; la ſoif étoit inextinguible, & d'autant plus embarraſſante, que le liquide ne ſe digéroit pas mieux que le ſolide.

Les eaux de Vichi & celles de Paſſy furent employées en boiſſon ordinaire : d'abord elles ſe donnerent par cuiller à caſé, & au bout de ſix ſemaines on parvint à en faire paſſer deux onces à la fois ou environ; rien n'avançoit. Au bout de trois mois, le voyage de Bourbonne fut réſolu

Mad. de la Rue y arriva en 1761, on servit les eaux le matin, & celles de Buſſang à midi, pour tenir lieu de celles de Vichi & de Paſſy : pendant plus de deux mois, celles de Bourbonne furent bues depuis deux onces juſqu'à ſeize. Les pédiluves, les bains entiers, les purgatifs doux, rares, les laxatifs oloëtiques indiſpenſables, qui réuſſiſſoient mieux que les autres évacuans, ne furent point négligés.

L'affection hémiplectique n'étoit pas diſſipée ; ce n'étoit cependant pas elle qui empêchoit le mouvement progreſſif, non plus que la foibleſſe extrême de la malade : l'eſtomac, le tube inteſtinal, érétiſés, météoriſés ſi douloureuſement, qu'on ne pouvoit toucher le ventre du bout du doigt, dont elle craignoit juſqu'à l'approche, ne lui permettoient pas d'attacher une jupe ; &, en marchant à l'aide de domeſtiques, chaque pas étoit une douleur vive abdominale : le poids des couvertures étoit, malgré les précautions, dur, incommode ; le borborygme le plus importun ſe mettoit ſouvent de la partie.

Les mouvemens ſpaſmodiques des muſcles intercoſtaux, du cœur, jouoient, de tems en tems, la palpitation, le point de côté, la dyſpnée, la fiévre, la lipothymie, le vertige.

Cette année, la malade partit avec très-

peu de ſoulagement; l'année ſuivante en procura évidemment, & la troiſieme beaucoup. Ces deux années, les eaux purgerent, & la premiere point. Le racorniſſement & la ſéchereſſe de la fibre ſtomacale & inteſtinale, la rendoient indocile. La dyſpepſie, tous les accidens étoient diminués; on marchoit ferme, on attachoit ſes jupons, on figuroit dans les ſociétés avec avantage. Tout a été depuis de mieux en mieux.

Madame, par ſa lettre du 5 Décembre, écrit: « Ma ſanté eſt forte & robuſte; j'ai » pris beaucoup d'embonpoint, de la » force; mes dégoûts étant ceſſés, je » mange de tout généralement, juſqu'à la » croûte de paté, excepté cependant (ce » qui va vous étonner) trois choſes dont je » n'uſe point, le vin rouge, le bœuf, le pain. »

Ce miracle, ſi c'en eſt un, *Dei non conſtat digito, apage*, eſt un bel ouvrage à finir par l'éclatante méthode de M. Pomme; les choſes ſont plus avancées qu'elles ne l'étoient, il y aura moins de peine.

J'obſerverai avant que de finir, que, dans les premiers tems de la maladie, il y eut un ſymptôme ſingulier, maladie lui-même très-rare, qui n'épargne perſonne, & qui fit mourir Hérodes & Philippe II, roi d'Eſpagne; le phthiriaſis, maladie bien différente de cet état de malpropreté qui

engendre ces poux très-communs, tels qu'on les voit à la tête de quelques enfans, à ceux qui ne portent pas de linge, & aux pauvres qui manquent de tout.

XXXV. OBS. Mad. L. V.... de Péronne en Picardie, ne cherchoit point dans des affections vaporeuſes & ſpaſmodiques qui la déſoloient, la cauſe de tous ſes maux; pleine d'incertitudes, elle en accuſoit tantôt une, tantôt une autre; c'étoit un écartement des os pubis, ſurvenu à la fin d'une premiere & derniere groſſeſſe, depuis 1749 où elle ſe maria, qui l'empêchoit de marcher; quelque tems après les couches, c'étoient des douleurs dans les extrémités inférieures & dans les deux baſſins, qui, lorſqu'elles s'aigriſſoient, ſupprimoient le mouvement progreſſif; c'étoit un *prolapſus uteri* qui n'exiſtoit pas, ou la foibleſſe des os innominés, la molleſſe des cartilages qui les tiennent aſſemblés, auxquelles en vain on oppoſoit des bandages. Elle crut que l'exercice, excluant une pareſſe qui n'avoit été que forcée, lui réuſſiroit mieux, & que ce contraire détruiroit les effets de l'inaction: elle s'y livra de plus d'une façon; la promenade fréquente, monter, deſcendre, danſer, ne ſuffirent point. Jeune, ennuyée d'une vie triſte, comme à charge, elle réſolut, à l'exemple des ouvriers, de porter des fardeaux mieux que ces épaules accoutumées à porter au

moulin la moulée ; trente fois, à certaines pauſes, elle chargeoit de blé & déchargeoit les ſiennes.

On oublioit ſon inexpérience, ſes habitudes, une complexion peu robuſte, que la vivacité conduiſoit à l'extrême. Ces allées, ces venues, ces fardeaux, devoient fortifier le corps, amener des ſueurs pour purifier le ſang ; les ſueurs ruiſſeloient en pure perte, on ne ſe fortifioit point.

Trois ſemaines après ces ſcènes qui ſe paſſoient dans le ſecret d'un grenier, il ſurvint une douleur ſi violente dans la tête, que la malade croyoit qu'on la lui perçoit avec un bâton. (La ſenſation du clou hyſtérique a moins d'étendue, & ſa douleur ne ſe déſigne pas par une expreſſion auſſi forte.) Cette douleur ne duroit pas long-tems ; elle ſe renouvelloit pluſieurs fois à différens intervalles, ſur-tout lorſque la malade ſe trouvoit dans des endroits froids. On conſeilla la ſaignée, qui fut taxée d'avoir rendu les douleurs, qui, dans les premieres invaſions, étoient paſſageres, continuelles & ſi terribles, que les cris les plus aigus conſternoient les aſſiſtans. On ne pouvoit les appaiſer qu'en poſant la main ſur ce que la malade déſignoit par un nerf du col, juſqu'à ce qu'il n'y eût plus de mouvement.

Les trapèzes, ces grands plans charnus, larges & minces, ſitués entre l'occiput & le

le bas du dos, par leur attache ou jonction commune au ligament cervical, forment une ligne droite assez étroite, qui étoit évidemment cette corde spasmodique, ou le nerf, dont la compression devoit contenir, appaiser ce mouvement avant-coureur, signal des douleurs qui lui étoient presque subordonnées, comme un horloge aux pendules.

Alors la mâchoire se serra, la tête perdit tous ses mouvemens ainsi que les yeux : après les aqueux, les huileux, on mit sur le col du savon noir, on le frotta avec de l'esprit-de-vin & autres drogues, inutilement; on pensa aux eaux de Bourbonne; l'embarras fut d'y envoyer la malade, de la soustraire, autant que cela étoit possible, à la fatigue & au cahotage des chemins: on en vint à bout; &, au mois de Septembre 1759, elle y arriva dans l'état le plus fâcheux, usant de peu d'alimens, décharnée, ne dormant presque point ou fort mal : elle ne pouvoit se soutenir ; les habits la blessoient: il avoit fallu s'en tenir à une chemise fort ample, & à un grand manteau qui, tombant fort bas, servoit à couvrir le tronc, & à porter fort négligemment une espece de sac ouvert par les deux bouts; les bras, dont elle ne se servoit pas, ne pouvant s'engager dans des manches, & les muscles lombaires & abdominaux

ſupporter une ceinture la plus douce & la plus lâche.

Toutes les parties muſculaires de la tête, du col, des épaules, immobiles, repréſentoient aſſez bien, en fixant la tête ſur le tronc, une très-belle ſtatue, qui, animée, avoit la vertu d'exciter la compaſſion la plus tendre. Les crotaphites, les maſſeters, étoient ſi contractés, que rien ne pouvoit les faire céder; ils ne permettoient point à la bouche de s'ouvrir: il falloit, pour nourrir la malade, profiter d'un petit eſpace que laiſſoient entr'elles les dents ſupérieures & inférieures, pour y inſinuer ſouvent & avec adreſſe quelques cuillerées de ſoupe, de bouillon; &, à la faveur d'une inciſive qui manquoit, on y introduiſoit quelque peu de viande hâchée ou coupée très-menu.

Deux ou trois jours après l'arrivée, le bâton, qui avoit coutume de percer la tête, revint ſi rudement & ſi bruſquement, les douleurs furent ſi vives, les cris ſi effrayans, les couleurs ſi hautes & ſi animées, le pouls ſi agité & ſi plein, les poumons & le cerveau ſi ſouffrans, leurs fonctions immédiates & principales reſtant entieres, qu'on craignit, quoiqu'il n'y eût point de fiévre, un engorgement pulmonaire ou cérébral.

On ne parla point des eaux; & la déplétion des vaiſſeaux fut l'indication ur-

gente. Il s'agiſſoit de vaincre la répugnance de la malade pour la ſaignée, que, depuis l'époque la plus remarquable de ſes douleurs, elle regardoit comme meurtriere, bien réſolue de ne la permettre jamais: on réuſſit néanmoins à la conjurer. La premiere ſaignée n'opéra rien, la ſeconde, aſſez pour la déprévenir; ſous quatre jours, elle fut ſaignée trois fois du bras & quatre fois du pied: le calme prit la place de l'orage le plus furieux qu'elle eût encore eſſuyé; &, ce qui la ſurprit, les ſaignées, malgré la diète & un ou deux purgatifs, parurent lui donner des forces qu'elle n'avoit pas, diminuerent au moins la foibleſſe.

La mâchoire ſe détendit un peu, & on abecqua la malade avec moins de difficulté qu'auparavant. On ne perdit pas un moment; les eaux furent bues: on les ſervoit à jeûn, comme à l'ordinaire, depuis deux livres juſqu'à trois au plus; la diſtribution en étoit lente: elles furent continuées huit à neuf jours, & aidées de quelques minoratifs, parce qu'elles pouſſoient trop par les voies urinaires; ce qui eſt fréquent chez les vaporeuſes, qui, même ſans boire, ſont expoſées à des flux d'urine crue, aqueuſe & limpide, exceſſifs, à l'*inſtar* des diabètes.

Bientôt on joignit à la boiſſon les eaux topiques d'une chaleur modérée; les pé-

diluves, les fomentations ſur toute la tête, les douches par-tout, le ſommet de la tête excepté, les bains entiers, rien ne fut omis ou négligé : cet uſage intérieur & extérieur des eaux, placé le matin de préférence, auquel on donnoit une heure & demie ou deux heures, fut continué un mois ſans interruption : les pédiluves & les fomentations ſe répétoient le ſoir avant le ſommeil, & quelquefois l'envie de guérir ramenoit furtivement les bains & les douches du matin.

Cette envie, lorſqu'elle ne connoît point de bornes, agite le malade, & fait naître une multitude de queſtions peu néceſſaires : la malade vouloit recevoir la douche ſur le ſommet de la tête ; on ſi oppoſoit ; on lui diſoit qu'à Bourbonne il y avoit quelques exemples qui dépoſoient contre elle en pareille circonſtance ; que cela ſuffiſoit pour s'en tenir à un moyen plus ſûr, moins équivoque ; que les loix du mouvement donné n'étoient pas aſſez connues pour répondre que la percuſſion d'une douche perpendiculaire, & le poids de la colomne, rélativement à ſa baſe & à ſa hauteur, ne donneroient pas, malgré le crâne, de commotions, de contre-coups, à des organes délicats, peu connus eux-mêmes ; qu'au moins ſa chaleur, qui eſt au-deſſus de celle des fomentations, influeroit ſur la cir-

culation des ſinus voiſins , pourroit l'altérer, &c. *Mente paſtâ*, la capitulation finit là.

Les vaporeuſes ſont inquiètes, jouiſſent peu d'une tranquillité conſtante ; celles qui ne voient que par les yeux de la douleur, ne peuvent en avoir.

La maſtication rentra inſenſiblement dans une partie de ſes droits ; les forces, au lieu de diminuer par les exercices précédés de ſept ſaignées, ſe ſoutenoient ; l'infatigable malade eſſuya encore quelques bourraſques ſpaſmodiques & douloureuſes, qui n'eurent que peu de ſuite ; &, après ſix ſemaines au plus de ſéjour, elle partit, commençant à marcher volontiers, avec appétit, ouvrant la bouche d'un pouce, remuant la tête, les bras, &c.

Pendant l'hiver, elle fit de nouveaux progrès, & revint, en 1760, répéter l'uſage des eaux : elle étoit droite, aſſez graſſe, marchoit, mâchoit, mangeoit bien ; ſe mêla à la bonne compagnie, dont elle fit l'agrément & l'étonnement.

Depuis, elle ſe trouve de mieux en mieux, & ſe porte autant bien qu'il eſt poſſible, avec beaucoup d'embonpoint ; &, comme tant d'autres, pour toutes précautions, elle ne fait que ſe purger de tems en tems, avec un draſtique auquel elle a donné toute ſa confiance.

XXXVI. OBS. M. Marechal, religieux

Auguſtin à Châlons en Champagne, ſe rendit à Bourbonne au mois de Juillet 1766, pour un tremblement convulſif univerſel & ancien, qui affectoit particuliérement le côté droit, & qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir ſe ſervir, boire & manger ſans qu'on l'aidât: il falloit, quand il vouloit porter un verre à ſa bouche, qu'on lui ſoutînt le poignet & l'avant-bras, pour que la liqueur ne ſe répandît pas. Sa vue étoit affoiblie de maniere que, ne voyant plus les objets que très-confuſément & indiſtinctement, il ne pouvoit plus lire, écrire, ni s'acquitter des devoirs de ſon état. Cette ſituation & ſes jambes vacillantes lui permettoient à peine de ſe tranſporter d'un endroit à un autre, ſans courir riſque de tomber ou de ſe heurter à chaque pas. L'éréthiſme de l'eſtomac & des inteſtins avoit preſque aboli toutes les fonctions de ce viſcere, l'expoſoit à des borborygmes fréquens, douloureux; à des bâillemens, des pandiculations, des bourdonnemens d'oreilles.

Le non-ſuccès des remèdes de toutes eſpeces qu'il avoit mis en uſage, le faiſoit flotter entre la crainte & l'eſpérance ſur celui qu'il alloit employer, & de tems en tems l'abſorboit par les réflexions les plus triſtes & les plus accablantes.

Cependant quatre mois d'uſage intérieur

& extérieur des eaux, ſoutenues du régime le plus ſévère, & aidées de quelques minoratifs, ont diſſipé & ſa maladie & ſes idées lugubres. Voici la confirmation de ſon parfait rétabliſſement.

MONSIEUR,

» C'eſt dans la joie de mon ame que j'ai
» l'honneur de vous aſſurer que je jouis
» de la meilleure ſanté poſſible; je dois ren-
» dre juſtice à vos eaux, en publiant à tout
» l'univers, que l'effet qu'elles ont produit
» ſur moi ſemble tenir du miracle, & que
» ce n'eſt que de leur ſalubrité, efficacité,
» & d'elles ſeules, que je tiens ma par-
» faite guériſon, puiſque, d'une multitude
» de remèdes que j'ai tentés, aucuns n'ont
» opéré le plus petit changement. Je ſuis
» non-ſeulement & radicalement guéri de
» mes yeux, mais encore de mon trem-
» blement & extrême débilité d'eſtomac,
» triple incommodité que j'avois depuis
» long-tems.

» J'ai obſervé ſcrupuleuſement le régime
» que vous m'avez preſcrit, & que je crois
» néceſſaire & indiſpenſable à quiconque
» veut guérir.

» J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Frere
» MARECHAL, Auguſtin. »

Châlons, le 20 Décembre 1770.

Si M. Pomme ſe fût trouvé à Bourbonne, & qu'il eût vu les deux malades dont il eſt ici queſtion, il n'auroit pas manqué de dire que Mad. L. V. non pas le premier jour qu'elle fut purgée avec nos eaux, mais qu'elle les eut reſpirées, & fut ſaiſie, au grand étonnement du médecin qui s'en étoit chargé, d'accidens ſi graves & ſi ſérieux, qu'il auroit fallu, après les ſaignées, une copieuſe boiſſon d'eau de poulet, pour la ſauver du danger auquel on l'auroit aveuglément expoſée; & que ces eaux, dans ce cas, comme dans celui de M. Marechal, agiroient avec trop de fouge, & ne manqueroient pas de produire de funeſtes effets; que le zèle qui l'anime, & ſon intérêt pour le bien public, l'engagent à le prévenir ſur les dangers des eaux thermales dans la cure de ces maladies; & que ce n'eſt qu'avec grande précaution qu'on peut s'en permettre leur uſage intérieur lorſqu'elles ſe compliquent avec d'autres vices. Eh bien! qu'ici il ſoit étonné, mais que ſes exclamations, ſon zèle, ſon ſpécieux & chimérique racorniſſement, ainſi que ſon intérêt, s'évanouiſſent; ou qu'il nous racorniſſe toutes les facultés intellectuelles, s'il a envie de nous convertir en faveur de ſon ſyſtême.

XXXVII. Obs. Madame de P.... vint aux eaux, en 1766, pour une colique chro-

nique, ſtomacale, flatueuſe-ſpaſmodique, qui la quittoit par intervalles plus ou moins éloignés, qui la reprenoit avec une violence preſque toujours égale. Pour abréger, nous renverrons aux ouvrages d'Hoffmann, ceux qui ſeront curieux de s'inſtruire des détails de cette affreuſe maladie (*a*).

Elle uſa des eaux en boiſſon pendant un mois, en petite quantité, tantôt comme altérantes, tantôt comme laxatives, & s'en retourna.

Elle dit, par ſa lettre du 24 Novembre 1770 : « Les violentes coliques deſquelles » j'étois travaillée depuis long-tems, qui at- » taquoient mes nerfs, ſont guéries par vos » eaux. »

M. Pomme (*b*) ſe jette dans un pompeux étalage, pour nous apprendre que, dans la colique hyſtérique, on applique des topiques froids, & nous parle d'Amatus, Zacutus Luſitanus, Ludovicus Septallius, Hoffmann, &c. pour prouver avec importance, qu'une compreſſe, par exemple, trempée dans de l'eau froide, eſt un bon remède contre cette colique, parce que c'eſt de l'eau froide, parce que c'eſt de l'eau

(*a*) *Fridericus Hoffman, de dolore cardialgico, ſpaſmodico & flatulento, Cap. II*, Tome V, page 221.

(*b*) Traité des Affections vaporeuſes des deux ſexes, Tome I, page 105.

commune & non thermale, parce qu'Hoffmann ne la déſaprouve pas tout-à-fait : *Frigida exteriùs applicata non penitùs improbanda.*

C'eſt ainſi qu'abuſivement on ſe donne des maîtres, des juges qu'on écoute, qu'on récuſe, dont on ſe pare, ſelon le beſoin qu'on en a, *ad populum phaleras.* Pourquoi M. Pomme nous cache-t-il avec tout le ſoin du ſilence, qu'au chapitre cité & ailleurs, Hoffmann regarde comme remède principal & préſervatif, l'uſage intérieur & extérieur des eaux thermales?

Je laiſſe à penſer tout ce qu'on voudra de cette réticence vitieuſe, qui n'eſt pas d'un candide coſmopolite, d'un citoyen, d'un phyſicien, d'un médecin, qui doit reſpecter la ſimplicité des novices dans l'art de guérir : *Debetur puero reverentia.*

Si la crainte des ſpaſmes étoit une contre-indication des eaux thermales, dans la colique hyſtérique, l'éréthiſme ſpaſmodique de l'eſtomac & de ſes orifices, ſur-tout du pylore, étant plus grand dans la colique ſtomacale flatueuſe-ſpaſmodique, que dans la colique hyſtérique, la contre-indication ſeroit plus grande.

Dans la colique hyſtérique, le ſpaſme ne s'oppoſe pas à la dilatation de l'eſtomac comme dans l'autre; nous voyons des eſtomacs, dans la colique hyſtérique, ten-

dus comme s'ils étoient ſoufflés, relevant la région épigaſtrique & en partie les voiſines, formant une tumeur circonſcrite & prominente preſque herniaire, que la main ſuit dans ſon pourtour, & feroit rentrer, ſi la douleur & l'étouffement ne l'empêchoient.

Dans l'autre, la convulſion ne permet pas cette expanſion des membranes ſtomacales; elle eſt au plus haut degré d'intenſité, avec des douleurs plus vives & plus ſuffocantes, qui ne permettent que peu ou point d'éructation, qui, hors de l'accès, eſt libre, fréquente, fatigante: l'eſtomac trop reſſerré & contracté ne fait point de ſaillie; on ne peut le toucher du bout du doigt; l'intromiſſion du liquide même par cuillerée, eſt difficile ou impoſſible, augmente la convulſion, la douleur, la ſuffocation, &c.

Madame de P.... nous donna à Bourbonne ce ſpectacle qui avoit été à Beſançon tant de fois plus triſte, & ſi cruel, qu'après avoir mis en uſage les meilleurs moyens curatifs & prophylactiques, même des eaux minérales, ſous les yeux & par les conſeils de ſon ami M. Rougnon, profeſſeur en Médecine, connu par pluſieurs ouvrages, dont un ſur l'irritabilité des nerfs, elle ſe détermina au voyage de Bourbonne.

XXXVIII. OBS. Madame S.... près

Gray en Franche-Comté, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament ſanguin, vive & naturellement gaie, étoit tourmentée, depuis deux ou trois ans, d'une colique hyſtérique, accompagnée de vomiſſemens preſque continuels pour les alimens, ſoit ſolides, ſoit liquides : à peine étoient-ils deſcendus dans l'eſtomac, que ce viſcère ſe dilatoit & ſe gonfloit ſi prodigieuſement, qu'il falloit auſſi-tôt qu'elle deſſerrât ſes habillemens pour en faciliter l'expanſion & ſe ſoulager. Alors, les régions épigaſtrique, hypogaſtrique, même les hypocondres, ſe ſoulevoient & repréſentoient une tumeur ballonée, dont le pourtour étoit très-bien tracé & circonſcrit. La nonchalance, la difficulté de reſpirer, les anxiétés, les nauſées étoient les triſtes compagnes de cet état, & duroient juſqu'à ce que le vomiſſement & le relâchement ſurvinſſent. A meſure que l'eſtomac s'évacuoit, les ſymptômes ci-deſſus diminuoient; mais ils étoient ſuivis de grouillemens, de tiraillemens, de douleurs d'entrailles, de borborygmes, que des éructations diſſipoient pour faire place à ſon enjouement & à ſa vivacité ordinaire.

A l'approche de ſes régles qui ne couloient qu'en petite quantité, ou à l'occaſion du plus léger chagrin, elle éprouvoit des ſuffocations allarmantes, des ſpaſmes,

des convulſions univerſelles, la perte de la voix & de la connoiſſance.

Les remèdes ordinaires, la diſſipation, l'exercice à pied & à cheval, ayant été tentés inutilement, on l'envoya aux eaux de Bourbonne en 1762.

Elle les prit pendant cette ſaiſon à petites doſes, & particuliérement en boiſſon; les répéta trois autres ſaiſons, après leſquelles, & avec les précautions uſitées, elle a été entiérement délivrée de ſa maladie.

XXXIX. OBS. Mademoiſelle de Montaron, femme-de-chambre de Madame de Meaux, âgée de vingt ans, d'un tempérament ſec & phlegmatique, fut attaquée, en 1765, ſix mois après une couche, n'ayant point eu pendant ce tems ſes régles, de mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs ſur tout le côté gauche, ſuivis d'un ſerrement à la gorge, & de perte de connoiſſance qui dura quelques heures. Revenue de cet état, elle reſſentit de l'engourdiſſement & de la foibleſſe dans le bras qui avoit éprouvé les mouvemens convulſifs. Une ſaignée faite à cette partie malade l'affoiblit encore, une autre au pied diſſipa cet accident; mais les nerfs, depuis cette premiere attaque, reſterent ſi mobiles & ſi ſenſibles, que la plus légere inquiétude, la plus petite frayeur lui cauſoit des

révolutions ſubites qui lui faiſoient éprouver un mal-être, des angoiſſes, des ſuffocations qui, en la jetant dans les plus triſtes réflexions, empoiſonnoient tous les momens de ſa vie par la crainte d'une mort prochaine & anticipée.

Quarante jours d'uſage des eaux, en boiſſon ſeulement, & modérées pendant les mois de Juin & Juillet dernier, étant avec madame à Bourbonne, ont diſſipé & ſes craintes & ſa maladie.

XL. OBS. Dans le courant du mois d'Octobre dernier, eſt arrivée à Bourbonne mademoiſelle Cornibert, de Gray en Franche-Comté, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament phlegmatique, triſte, ſombre & mélancolique, ayant le teint pâle, blafard, bien réglée; hémiplectique depuis un mois, à la ſuite d'un accès ſpaſmodique & de violentes douleurs de tête; qui, après cinq ſemaines de boiſſon des eaux, de quelques pédiluves & minoratifs, s'en eſt retournée marchant, travaillant, & moins rêveuſe, ſe propoſant de venir perfectionner ſa guériſon le mois de Mai prochain.

Mademoiſelle Cornibert, aujourd'hui 21 Mai 1771, de retour pour ſa ſeconde faiſon, à un peu de foibleſſe près du côté malade, qui ne s'apperçoit point en marchant, eſt dans le meilleur état poſſible.

Depuis ſon départ de Bourbonne, elle n'a fait d'autre remède que ſe purger tous les mois.

XLI. OBS. Sur les apparences, être eſtimé & ſe croire paralyſé, être traité comme tel, ſi le grand zigomatique, le buccinateur & l'orbiculaire des lèvres ſont dans cet état de ſpaſme conſtant qui fait tourner la bouche, eſt un cas qui ſe préſente ſouvent. M. Berthelot, baron de Baye, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, ancien commandant des deux compagnies de Cadets gentilshommes de Sa Majeſté feu le roi de Pologne, & grand bailli d'épée de S. Diez, en 1763, jouant aux cartes, & avec la meilleure ſanté d'ailleurs, fut ſurpris, ſans aucuns ſignes précurſeurs, d'une contorſion de la bouche, qui donna l'allarme aux joueurs, à ſa famille, &c. Dans moins de la huitaine, il partit pour Bourbonne.

Tout ſe paſſa du côté gauche de la face; la bouche tourna de la gauche à la droite du viſage; l'eau, en gargariſant, ne pouvoit être pouſſée du côté gauche au côté droit; la rencontre des dents ſupérieures avec les inférieures étoit imparfaite, gênante, non réguliere; le ſifflement & la maniere de cracher ne s'exécutoient pas avec la liberté & la direction naturelles; le ſon de la voix, ni plus forte ni plus foible,

étoit changé, sembloit partir d'un endroit plus profond que le gosier, *ab ilice cavâ;* un écoulement involontaire de la salive qui accompagne ordinairement la paralysie de la bouche, n'avoit point lieu, non plus que la déglutition forcée pour ce liquide, si son excédent ne s'épanche pas en entier par un des coins de la bouche.

Le muscle orbiculaire, dans ses portions palpébrales supérieures & inférieures, étoit bandé sur tout le globe de l'œil gauche, (dans la paralysie, l'œil droit auroit été l'affecté,) les tarses étoient épais & rouges; le releveur propre de la portion supérieure ne pouvoit contre-balancer sa tension spasmodique, d'où l'œil, quoique bon, paroissoit enfoncé, plus petit que l'autre de moitié, ne s'ouvrant point & ne se fermant point complétement.

Pendant un mois, M. Berthelot usa des eaux en boisson, bains, douches, fomentations, gargarisarions, collyres; tout lui réussit : il partit de Bourbonne, ouvrant mieux l'œil, la bouche, se redressant sensiblement; il fit des progrès ultérieurs, & revint l'année suivante, non défiguré, guéri sans récidive.

Bien entendu que les eaux topiques furent appliquées au côté gauche de la face, & non du côté droit; ce qu'auroient exigé des

des ſymptômes paralytiques, & une contorſion de la bouche toute différente.

Il n'eſt pas moins eſſentiel de remarquer que ces topiques, qui ne furent point ménagés, ſans donner dans les excès répréhenſibles de l'uſage de l'eau commune ou autre, auroient rengrégé une fluxion catharrale récente.

XLII. OBS. M. le marquis de Mondrainville, fort vigoureux, au-deſſous de l'âge de cinquante ans, hémorroïdaire d'ancienne date, depuis quelques temps, éprouvoit, ſans dérangement de ſanté, une ceſſation du flux hémorroïdal, qui juſques-là avoit été aſſez vague, non périodique & menſtruel. En 1768, il eut une grande & longue diſparate d'environ deux heures, qui l'étonna auſſi peu, qu'elle conſterna beaucoup ſes amis & ſa famille, qui de tout côté agiſſoient ſans lui & demandoient conſeil; Paris prononça pour les eaux de Bourbonne.

Cédant à l'intérêt public, à la tendreſſe de ſes proches, aux inſtances de ſes amis, de Caen en Normandie, il y vint en 1769, complaiſamment, ne ſçachant pourquoi, proteſtant qu'il ſe portoit mieux que jamais, qu'il lui avoit fallu obéir pour ne fâcher perſonne : il avoit cependant la voix moins forte que du paſſé, les jambes moins fermes, la viſiere de l'œil gauche légérement affec-

tée; dormant & mangeant bien au reſte, & plus ſatisfait & plus gai que jamais.

Entr'autres reſſources, comme il s'étoit agi d'une vieille gale, mal guérie pendant ſes campagnes, qu'il regardoit comme un rêve, quoiqu'elle eût porté ſur les poumons autrefois, on lui avoit propoſé un cautere ambulant, fait avec des mouches, qu'il ne voulut pas ſouffrir.

Il fit deux ſaiſons, chacune d'un mois, avec un moindre repos intermédiaire. La premiere, qui fit employer la boiſſon & les bains, ſe paſſa bien: la ſeconde ne lui reſſembla point; il y eut des accidens graves & effrayans pour les aſſiſtans, jamais pour le malade.

Si la triſte & ſoucieuſe prévoyance, l'envie de faire des remèdes décélent l'affection hypocondriaque, la ſécurité pleine & confiante qui les éloigne, qui en marque le beſoin, qui enleve le ſage aux précautions ſages, indique un ébranlement dans le genre nerveux, qui peut être auſſi fâcheux qu'un autre dans ſes révolutions. Cette diſpoſition, moins commune que la premiere, au milieu de la ſeconde ſaiſon, fit éprouver au malade quelques mouvemens convulſifs à l'œil affecté & à la face du même côté; il ne s'en apperçut point; la compagnie, ſeule témoin de ces mouvemens extraordinaires & irréguliers, l'en-

gagea à ſe retirer & le conduiſit chez lui.

Les eaux furent ſuſpendues, le cautère remis ſur le tapis. Dans ces entrefaites, un délire ſourd, fugitif, qu'on diſtinguoit à peine, quelques mouvemens involontaires, rares au bras gauche, furent ſuivis d'une apoplexie ſympathique, avec tout le cortége de l'apoplexie foudroyante.

Elle dura trente-ſix heures, au bout deſquelles le malade qui avoit été ſaigné du bras, du pied, ſans ſentir la plus petite douleur qu'auroient dû exciter des coups de lancette répétés, & profondément enfoncés, revint à lui auſſi promptement qu'il étoit tombé dans ſes accidens, ſans ſe ſouvenir de rien. Avant eux, les axes viſuels étoient devenus inégaux; ce qui ſe liſoit, étoit lu plus haut qu'à ſa place; la plume commençoit une ligne, pour la finir une ligne plus haut ou l'entre-mêler de mots placés au-deſſus d'elle, &c. Ce défaut reſta.

On avoit eu recours de bonne heure, par un expoſé fidèle & détaillé, au conſeil de Paris, qui inſiſta ſur l'application des mouches cantharides, & la continuation des eaux; ce qui fut exécuté.

M. de Mondrainville partit avec ſon cautère, l'inégalité de la vue; &, par ſa lettre du 29 Novembre 1770, il écrit: » Je ne puis trop me louer des eaux; j'ai » oublié l'équivoque de mes yeux : arrivé

» à Paris, les rayons viſuels étoient réu-
» nis au même centre, & je n'y ai connu
» depuis aucune incertitude. J'ai gardé aſſez
» long-temps les mouches, & il y a plus
» de ſix mois que je ne m'en ſers plus; je
» ne connois pas le plus petit mal de tête,
» & je me porte à merveille. Ce détail
» eſt auſſi vrai que les ſentimens avec leſ-
» quels &c. »

XLIII. Obs. La paralyſie & le ſpaſme des yeux ont leurs cauſes procatartiques: ſi elles ſont aſſez violentes pour porter ſur la totalité & la profondeur des globes, une paralyſie incurable ou la goutte-ſereine (*amauroſis*) en eſt la ſuite; ſi elles le ſont moins, ſi elles n'irritent ou bleſſent que quelques parties intérieures ou adjacentes des globes, ſi l'irritation ou la léſion ſont imparfaites, ſi l'atonie ne prend point la place de la ſecouſſe & du ſpaſme, les accidens conſécutifs peuvent finir heureuſement: les coups de ſoleil en fourniſſent des exemples.

M. de Vaſſimont, préſident à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc, reſta expoſé à un ſoleil fort, la veille de la Pentecôte: le lendemain, au réveil, ſe portant bien, il vit double; & la paupiere ſupérieure étoit bandée ſur le globe, ſans que ſon releveur pût le dégager; l'œil étoit fermé à moitié.

Il vint à Bourbonne en 1765, un mois après, où il resta trois semaines pour boire & doucher. La douche ordinaire étoit reçue vingt minutes sur la nuque, & ensuite on la servoit sept minutes, à la grosseur d'un tuyau de plume, à jet continu sur la paupiere; on y joignoit la baignoire de l'œil. Il y reçut quelque soulagement.

A deux lieues de Bourbonne, à son arrivée de nuit à l'abbaye de Morimont, entrant dans une salle, il y vit les lumieres & autres objets à l'ordinaire, sans mêlange & sans duplicité.

Il n'a eu depuis aucune douleur, aucun ressentiment, aucune incommodité à l'œil, & continue à jouir de sa bonne santé; ce sont ses propres expressions.

XLIV. OBS. M. de Saint-Marc, secrétaire du Roi, munitionnaire général des vivres méridionaux, usa des eaux de Bourbonne avec succès, en 1766, pour contorsion spasmodique de la bouche; il ne s'en est point ressenti depuis, malgré un travail immense & journalier : il est en Corse actuellement pour les affaires du Roi. On lui avoit appliqué à Paris des mouches cantharides.

Obstructions & autres Maladies chroniques.

XLV. OBS. M. Pomme, après avoir

blâmé, je ne sçais où, Baglivi, & l'avoir approuvé, se place entre Sydenham & Boerhaave, pour donner raison à l'un ou à l'autre (*a*). Boerhaave, dit-il, n'a jamais voulu reconnoître d'autre cause de la jaunisse périodique, que l'épaississement de la bile; Sydenham croyoit que les couloirs du foie se bouchoient plus d'une fois sans vice de la bile, & simplement par le rétrécissement de leur calibre.

M. Pomme, étonné qu'on laisse la question indécise, la résout en faveur de Sydenham, & fournit preuve de la solidité de son systême, (un systême! à ce grand homme qui abhorroit l'esprit systématique, & qui lui a, en quelque sorte, porté le dernier coup!) par une guérison dûe aux délayans, à l'exclusion des stimulans.

Sans entrer dans aucune discussion sur cette guérison que je revendiquerois, que les eaux minérales auroient opérée, madame la comtesse de B.... qui vint à nos eaux, en 1765, pour une jaunisse périodique, après avoir employé les délayans, même les eaux de Vals, les bains domestiques, pendant très-long-temps sans aucun soulagement, fut guérie par l'usage des stimulans, suivi de celui de nos eaux en

---

(*a*) Page 393 de son Traité, quatrieme édition, Tome II.

boiſſon, où elle reſta un mois, par les conſeils de M. Athalin, profeſſeur en médecine en l'univerſité de Beſançon, & de M. Bouvenot. Toutes les fois que cette jauniſſe ſurannée ſe montroit, elle amenoit les douleurs les plus vives, laiſſoit tout le corps roué & fatigué : elle étoit auſſi réguliérement périodique qu'une fiévre intermittente; ſe paſſoit, comme elle, pour un tems, &, comme elle, revenoit pour un autre tems : les régles ne couloient point.

XLVI. OBS. M. de V.... avoit eſſuyé plus d'une colique hépatique, & quelquefois le véritable ictère, des embarras au foie. M. Sallin, ſon médecin, oppoſa à ſes accidens tout ce qui eſt de l'art; hépatiques, amers, délayans; ils ne cédoient pas entiérement : il accuſa la véſicule du fiel, crut qu'elle contenoit de la bile épaiſſie, concrète & même calculeuſe; il l'envoya aux eaux en 1767.

Il arriva dans le maraſme, avec l'ictère noir, menacé de la derniere cataſtrophe. Il buvoit les eaux depuis une livre juſqu'à quatre par matinée : au quinzieme jour de boiſſon, le malade eut de la tenſion à l'hypocondre droit, & à une grande partie de l'épigaſtre; des flatuoſités, des nauſées, le vomiſſement, des anxiétés, le reſſerrement de la poitrine, des douleurs & des exa-

cerbations plus cruelles que jamais. Il étoit trop foible pour soutenir le bain : on appliqua un cataplasme de boues minérales sur la région du foie. (Dans ce cas, il tient lieu d'émolliens & de bain partiel.) Dans le jour, des déjections bilieuses, gluantes, abondantes, plus fréquentes, tantôt vertes, tantôt jaunes, dégagerent successivement la région du foie ; & une pierre biliaire très-dure, du volume d'une grosse aveline, qui avoit forcé l'ouverture étroite du conduit cholédoque dans le tube intestinal, s'y trouva confondue avec des pelotons de bile poisseuse ou coagulée.

Le lendemain, le malade se trouva mieux que lorsqu'il étoit arrivé ; il continua sa boisson encore quinze jours, & recouvra sa santé, qui vraisemblablement auroit été constante, si un régime aussi inconsidéré qu'indiscret n'eût depuis peu aiguisé le ciseau d'Atropos.

On peut voir sur les pierres biliaires, cause commune des coliques hépatiques qu'elles produisent presqu'inévitablement, qui se sont rencontrées jusqu'à trois cents où d'ordinaire la vessie urinaire n'en contient qu'une, amenée plus souvent que née dans sa capacité, les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, F. Hoffman, M. Lieutaud qui, énumération faite des remèdes, finit par avertir que les eaux minérales,

tant froides que thermales, doivent être préférées à tous ces remèdes (*a*).

XLVII. OBS. Le nommé Joſeph, de Vaudrey en Franche-Comté, âgé de vingt-cinq ans, portoit depuis pluſieurs années une obſtruction aux deux lobes du foie, ſi conſidérable, que leur volume occupoit l'hypocondre droit, la région épigaſtrique, l'hypocondre gauche, dépaſſoit de plus de quatre pouces les fauſſes côtes, & recouvroit tout l'eſtomac. Le cartilage xiphoïde recourbé en dehors, le ventre très-élevé & tendu, repréſentoit celui d'une femme groſſe de neuf mois; le degré d'engorgement étoit ſi grand, que les parties obſtruées offroient ſous les doigts, en les palpant, une réſiſtance ſemblable à une pierre ou tous autres corps durs.

La peau plombée, le blanc des yeux couleur de ſuie, la bouche pâteuſe, amere, ainſi que la ſalive, la reſpiration lourde & difficile, les anxiétés, les nauſées, les laſſitudes, le pouls petit & concentré, une ſoif vague, une conſtipation opiniâtre, le ſommeil inquiet & agité, le dégoût; l'air ſombre & mélancolique, ſembloient bientôt annoncer la deſtruction du malade.

Allarmé avec juſte raiſon ſur ſon ſort,

(*a*) Précis de Médecine pratique, page 594, Tome I, troiſieme édition.

& attaché à la vie, malgré ſa ſituation pénible & miſérable, il conſultoit par-tout, partout demandoit du ſecours, & fit une multitude de remèdes ſans ſuccès. Des perſonnes charitables l'adreſſerent à feu M. Normand, médecin à Dole, qui, après un examen ſérieux, lui conſeilla les eaux de Bourbonne. Quelques ſecours que la charité lui procura, le mirent en état de faire ce voyage; il s'y rendit au mois de Mai 1758.

Le lendemain de ſon arrivée, je le mis à l'uſage des eaux en boiſſon, qu'il commença par deux gobelets de ſept onces chacun, bus à trois-quarts d'heure d'intervalle, & augmentés de deux en deux jours, avec les mêmes précautions, juſqu'au nombre de huit.

Au bout de vingt jours, je mis un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boiſſon, & les lui fis encore continuer ainſi vingt autres jours, pendant leſquels je lui fis prendre quelques minoratifs qui ne produiſirent que très-peu d'effets; mais les urines fourniſſoient abondamment.

Pendant ſon mois de repos, pour recommencer enſuite une autre ſaiſon, il fut attaqué de la rougeole qui étoit épidémique à Bourbonne. Son invaſion s'annonça par des ſymptômes qui me firent appréhender pour lui une fiévre ardente. Un délire ſourd accompagné de diſparates, une

reſpiration très-pénible, un mal de gorge ſuffocant, m'embarraſſoient ſur l'application de la ſaignée, à cauſe de ſon état. Cependant je cédai aux accidens les plus preſſans, & lui en fis deux, malgré les bonnes femmes qui me dirent que j'allois le tuer, qu'il valoit mieux lui donner du vin; (opinion que l'on a encore bien de la peine à vaincre parmi le vulgaire:) elles apporterent du calme. Une ſimple tiſane légérement nîtrée, & quelques lavemens émolliens, firent tranquillement parcourir à la maladie tous ſes périodes, & le mirent en convaleſcence.

Bien rétabli, je lui fis faire une ſeconde ſaiſon, en tout ſemblable à la premiere, après laquelle il partit un peu ſoulagé. Pendant l'hiver, il éprouva encore du mieux, & fit quelques petits ouvrages: l'année ſuivante, il vint répéter ſes mêmes exercices, qui lui réuſſirent très-bien. Depuis ce tems, quoiqu'il lui reſte encore un léger embarras au grand lobe, il s'eſt livré à tous les ouvrages les plus pénibles, qu'il a très-bien ſoutenus.

XLVIII. OBS. Le nommé Antoine Grillot, du même village, âgé de vingt-quatre ans, à-peu-près dans le même cas que Joſeph, après avoir uſé des eaux de Bourbonne, comme lui, pendant les années 1760, 1761 & 1768, a été guéri.

XLIX. OBS. Mad. G.... de Dijon, âgée de vingt-cinq ans, reſſentoit depuis quelques années une douleur ſourde, profonde, dans la région iliaque gauche, qui s'étendoit à l'aine & à la partie ſupérieure & antérieure de la cuiſſe du même côté, avec difficulté de ſe mettre à genoux & de ſe tenir bien droite. Inſenſiblement, elle augmenta & devint plus gênante : il falloit, pour qu'elle ſouffrît moins, qu'elle deſſerrât ſes jupons, & s'aſsît de maniere que les cuiſſes fléchies fiſſent angle aigu avec le tronc.

Cette douleur, que dans ſon principe l'on regardoit ou comme un épanchement laiteux dans la duplicature du ligament large, ou comme une ſciatique naiſſante, fit employer les remèdes connus & uſités en pareil cas, mais ſans ſuccès. Leur inutilité engagea à examiner & palper les choſes avec toute l'attention poſſible. On reconnut alors que la maladie étoit une obſtruction de l'ovaire, pour laquelle on tenta encore en vain les apéritifs & les fondans intérieurement & extérieurement. Le progrès de la maladie, ſous l'uſage même de ces remèdes, détermina ſon conſeil à l'envoyer aux eaux de Bourbonne, en 1763. L'ovaire étoit alors gros comme une demi-bouteille.

Mad. G.... les employa cette année en boiſſon, bains, & application de boues.

Elle eſt venue encore les répéter de la même maniere deux autres années, après leſquelles elle s'eſt trouvée guérie.

L. OBS. Mad. Borel, de Neuchâtel en Suiſſe, vint aux eaux en 1763, menacée d'une phthiſie ſymptomatique; une toux opiniâtre, qui excédoit les bornes d'un rhume ordinaire, qui avoit ſes quintes vives & journalieres, alloit toujours en augmentant; les jambes diminuoient toujours de plus en plus, & le reſte du corps à proportion: elle étoit pâle, jaune, avoit perdu ſes couleurs naturellement rouges, animées par le feu de la jeuneſſe; ſes crachats changeoient de goût, devenoient un peu amers, il s'y mêloit quelque teinte de ſang; une fiévre lente, qui avoit des exacerbations nocturnes qui troubloient le ſommeil, étoit de la partie, avec douleur dans la poitrine, & un appétit vague; les ongles devenoient crochus; les cheveux tomboient.

A cet état, étoit jointe une obſtruction au foie, bien plus ancienne que lui de près de deux ans; les règles ne couloient plus.

M. de Sault (*a*) dit que, dans la phthiſie, il a conſtamment trouvé des embarras très-conſidérables dans le foie; qu'il eſt ſurpris de ce que les auteurs n'en aient point fait mention; que cette attention eſt impor-

(*a*) Pag. 338, Tome I.

ante, rélativement aux vues curatives qu'il prétend, comme quelques autres, remplir par les apéritifs. On avoit encore affaire à une petite gale féche, (*fcabies canina*,) qui, par des boutons infiniment menus & multipliés, le vifage excepté, couvroient tout le corps: elle rendoit quelque fanie, qui fe changeoit en croûte aride, jufqu'à ce qu'on l'écorchât en la grattant, & ne donnoit prefque point de relâche.

Cette gale, à laquelle on avoit déja mal-à-propos oppofé des topiques gras & fufpects, fixoit toute l'attention & les inquiétudes de la malade: elle négligeoit tout le refte; elle feule l'occupoit, en exigeant qu'on s'en occupât auffi uniquement. On lui refufoit toute efpece de topiques: (la gale, qui doit être traitée en fous-ordre, attaquée de front, fit plus d'un pulmonique:) ce refus lui parut d'autant plus révoltant, qu'il fut agité fi on lui permettroit de baigner. Nous nous méfions autant des bains, que nous avons de confiance à la boiffon, dans la fiévre; & il paroît qu'à Plombieres on penfe de même. M. le Maire (*a*), qui regarde ces eaux comme anti-quartes, ne veut pas même que les fébricitans s'expofent à la vapeur de ces eaux, dans lefquel-

(*a*) Dom Calmet, Traité hiftorique des Eaux de Plombieres, page 307.

les ils doivent bien ſe donner de garde d'entrer.

La poitrine redoubloit la méfiance. On eſſaya des bains tempérés : ils ne nuiſirent point ; ils ſoulageoient le prurit, qui s'oublioit ſous l'eau, & reſtoit, après le bain, comme ſuſpendu : ils furent continués ſans contredit, & furent la conſolation de la malade, qui baignoit le corps entier tous les jours, ou de deux l'un, pendant une heure ; & prenoit, ſans jamais y manquer, avant de ſe coucher, un demi-bain de demi-heure. La boiſſon fut placée, pendant deux mois, depuis une livre d'eau juſqu'à deux ; ſi elle ne purgeoit pas, quelquefois on la rendoit purgative, ou l'on purgeoit ; ſouvent on donnoit des pillules aloétiques, martiales, ſulfurées, mercurielles, antimoniales, des extraits amers.

Elle quitta les eaux peu avancée : la gale, la fiévre n'étoient que diminuées ; l'obſtruction reſta la même ; les régles ne reparurent point ; la poitrine étoit moins ſouffrante.

Elle revint l'année ſuivante, moins maigre, moins galeuſe, n'ayant plus de fiévre, ne ſentant plus ſa poitrine, avec une diminution ſenſible de l'obſtruction, & réglée.

On ne fit, pendant plus de ſix ſemaines, que répéter les pratiques & les exercices de

l'année précédente ; les progrès furent lents encore ; & il fallut en eſpérer d'ultérieurs, du tems & de la patience, non en vain.

Le 25 Décembre 1770, M. Borel écrit : » Madame ſe porte des mieux depuis ſon » retour ; j'ai obligation aux eaux de m'avoir » rendu mon épouſe plus jeune, plus gaie, » ne cherchant que les occaſions de ſauter, » danſer ; au bout de dix-huit mois, elle m'a » fait cadeau d'un garçon vigoureux : nous » ſommes d'autres perſonnes, &c. »

LI. OBS. Chryſtophe Picard, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament robuſte, fermier ſur la ſouveraineté d'Aigremont, près Serqueux, au 15 Juillet 1762, portoit depuis un mois une fiévre intermittente, dont le type n'avoit rien de régulier ; ſa premiere apparition fut en double-tierce, enſuite quotidienne & ſimple alternativement.

Les accès étoient violens, de dix-huit heures, précédés d'un friſſon d'une heure & demie. Sa répugnance invincible pour la répétition de la ſaignée, qu'il aſſuroit préciſément l'avoir réduit dans ſon état pitoyable, fit qu'à une premiere viſite il fut ſeulement purgé, & émétiſé ſuffiſamment dans le tems de la rémiſſion.

De-là il paſſa au quinquina combiné avec le nître purifié, & rendu purgatif avec le diagrede ; il en prenoit de trois jours l'un ; &,

&, après neuf jours d'uſage, la fiévre devint tierce-ſimple; les accès ne duroient plus que huit à neuf heures.

Le malade ne voulut plus de quinquina, il prit des aposèmes amers, préparés avec les ſommités de petite centaurée & de chamédris, pendant huit jours : on n'obtint rien; au contraire, les accès ſembloient ſe rapprocher & devenir plus longs.

Il fut remis au quinquina aſſocié avec le ſel ammoniac, le ſel d'abſinthe, le nître & la poudre de cloportes, incorporés avec le ſirop capillaire & le miel; il avoit pourlors des obſtructions au foie & à la rate d'un volume énorme : on ne pouvoit les ſentir pendant les accès, parce que le bas-ventre ſe tendoit comme un balion, & ſe météoriſoit. Dans le tems de la rémiſſion, en palpant la région du foie, on le trouvoit tuméfié, ce qui ne ſe préſente jamais s'il eſt ſain : ſon épaiſſeur, qui devient de plus en plus mince, & comme tranchante vers le côté gauche & en devant, ſe diſtinguoit ſenſiblement par ſon tranchant même.

Après ce dernier opiat employé neuf jours, la fiévre devint quarte & tierce alternativement; on étoit dans le mois de Septembre.

M. Groſlevin, mon confrere, qui voyoit le malade, crut n'avoir plus rien à ajouter à ce traitement que les eaux voiſines, qu'il

ſçavoit être employées avec ſuccès dans les fiévres-quartes.

Le maraſme, l'inſomnie, l'œdème des pieds & des jambes, la face hippocratique, le dégoût abſolu, tout marquoit l'état déſeſpéré du malade, qui ne pouvoit plus quitter le lit, tant il étoit accablé & exténué.

Il but les eaux à deux priſes par matinée, chacune de huit à dix onces : heureuſement la fiévre ne ſurvenoit que l'après-midi ; la boiſſon ne fut point interrompue ; elle rendit les deux premiers accès plus violens.

Après douze jours de boiſſon, la fiévre diminua ; elle fut augmentée juſqu'à deux livres, & pouſſée juſqu'au dix-neuvieme jour ; deux accès manquerent : on fit repoſer le malade.

Il fut purgé trois fois minorativement pendant ſa boiſſon ; il n'eut plus de fiévre juſqu'au 25 Novembre, jour que ſes amis avoient choiſi pour l'aller féliciter ſur ſa convaleſcence. Par reconnoiſſance, il leur donna à déjeûner à huit heures du matin, & voulut leur faire face à table. A quatre heures du ſoir, il fut ſaiſi d'un grand accès de fiévre, qui ſe prolongea juſqu'au lendemain midi. Il fut purgé le ſurlendemain, & prit des eaux pendant huit jours, à deux livres par matinée : la fiévre diſparut pour toujours.

Il paſſa l'hiver aſſez bien ; &, dès le retour du printems, ſes obſtructions n'étant pas encore fondues, il répéta l'uſage des eaux pendant douze jours, quinze jours au mois de Mai, autant en Septembre : ſes obſtructions ſe diſſiperent entiérement ; & depuis il a joui d'une bonne ſanté, travaille aux ouvrages les plus pénibles de la campagne.

LII. OBS. Le fils aîné de M. Aubert, ſubdélégué à Bourbonne, âgé de quinze ans, eut, dans le courant de l'été 1763, une fiévre intermittente qui ſe montra d'abord en tierce ; les accès étoient précédés d'un friſſon de trois quarts d'heure ou d'une heure, duroient depuis dix, douze, juſqu'à quinze heures, & ſe terminoient par une ſueur peu abondante ; ils revenoient aſſez réguliérement l'après-midi : au troiſieme, je lui fis une ſaignée dans le fort de la chaleur, & lui plaçai, pendant la rémiſſion, un émétique ; je lui ordonnai de garder un bon régime & de boire abondamment.

Cette premiere évacuation fut ſuivie d'un minoratif & de quelques priſes de quinquina nîtrées, & rendues purgatives par l'addition de ſix grains de diagrède, toujours placées dans les tems de rémiſſions. Les paroxiſmes diminuerent ; les ſueurs devinrent plus abondantes, & la fiévre ceſſa ; mais la mauvaiſe diſpoſition des organes, de la digeſtion & des parties voiſines, la fit

bientôt reparoître; elle devint erratique. Les accès se montroient, tantôt en tierce, tantôt en double-tierce, d'autres fois en quarte ou double-quarte; ils cessoient pour un tems, revenoient pour un autre, & toujours avec les mêmes variations.

Ce nouveau caractere me fit abandonner la méthode du premier traitement, & porter mes vues du côté des visceres du bas-ventre; en les palpant, je trouvai le grand & le petit lobe du foie durs, obstrués: en conséquence, je lui prescrivis nos eaux en boisson. Leur usage modéré & proportionné à son âge pendant quarante jours, à différens intervalles, a fondu l'obstruction & détruit sans retour la fiévre.

LIII. Obs. M. Aubert, frere cadet de celui-ci, pour une fiévre lente, accompagnée d'une toux aigre & quinteuse, s'est très-bien trouvé de l'usage des eaux en boisson, coupée avec moitié & un tiers de lait.

LIV. Obs. Dom Guai, religieux Bénédictin au prieuré de Bourbonne, fut attaqué, en 1740, d'une fiévre-quarte opiniâtre qui éluda pendant long-tems l'action des délayans, évacuans, fébrifuges, apéritifs, & qui ne céda que pour quelques tems à de très-fortes doses de quinquina combiné avec les martiaux, les cloportes, & differens sels, tant neutres qu'alkalis fixes.

Au moyen de ces remèdes, les intermis-

ſions étoient d'un mois tout au plus, aprés lequel la fiévre renaiſſoit comme auparavant.

Ces alternatives ont ſubſiſté pendant pluſieurs années, & ſe ſont enfin bornées à un ſeul rétour, qui avoit lieu tous les ans dans le courant d'Août ou Septembre, (premiere époque de l'invaſion de la maladie,) & duroit tantôt plus, tantôt moins. Il s'annonçoit toujours par un accablement, proſtration de force, du dégoût, un air triſte, ſombre, mélancolique, & de légeres horripilations. Ces récidives conſtantes & régulieres me firent ſoupçonner quelques engorgemens dans les viſceres du bas-ventre, qui en entretenoient le levain, & me déterminerent à lui conſeiller, en 1764, la boiſſon de nos eaux.

Un uſage de trois quinzaines qu'il en fit, pendant leſquelles elles étoient ſervies depuis une livre juſqu'à trois par jour, avec quelques minoratifs, un repos intermédiaire & aſſez long entre chacune d'elle, l'ont entiérement délivré de ces retours inquiétans. Un accès de ſciatique violent qu'il a reſſentit l'année derniere, a également cédé à dix jours de boiſſon; il jouit préſentement de la meilleure ſanté.

LV. OBS. L'automne dernier, le fils du nommé Pierre Gevrai le jeune, de Bourbonne, âgé de ſix ans, fut attaqué d'une

fiévre-tierce bien caractérisée. Elle s'annonçoit par un frisson d'une demi-heure, trois quarts-d'heure; ensuite la peau devenoit séche, brûlante, le visage rouge, la soif ardente; duroit neuf à dix heures, & se terminoit par une moiteur. Je la combattis par une diète humectante, délayante, une eau émétisée, des anthelmintiques mercuriaux rendus purgatifs, des absorbans, & quatre prises de douze grains chacune de la poudre fébrifuge d'Helvétius. Ni le régime, ni ces remèdes ne produisirent rien; tout devint inutile.

Les forces & l'appétit se perdirent; il n'avoit plus sa gaieté & sa vivacité ordinaires, le visage devint pâle & bouffi, le ventre dur & tendu, les extrémités supérieures & inférieures grêles; une toux âcre & continuelle se mit de la partie, & ne lui laissoit pas un moment de relâche.

Je crus ne pouvoir mieux faire que de lui conseiller les eaux de Bourbonne; d'abord il les prit coupées avec un tiers de lait, ensuite pures. Vingt jours de leur usage, selon cette méthode, lui ont rendu ses forces, son appétit, & enlevé sa toux & sa fiévre.

LVI. OBS. Le sieur Valferdin, marchand chamoiseur à Bourbonne, à l'âge de trente-cinq ans, se trouvoit, en 1750, pesant, mou, décoloré, *virore quodam albicans*, tendant à la bouffissure, ne se soutenant point avec

vigueur ſur ſes jambes ; les digeſtions étoient lentes, l'appétit équivoque, la reſpiration difficile, en montant ou marchant plus fort qu'à l'ordinaire ; il étoit tantôt conſtipé, tantôt dévoyé, urinoit abondamment ou peu ; les urines étoient alors comme de la groſſe bière rouge, ſédimenteuſes & briquetées ; toujours triſte & mélancolique, il ne travailloit qu'avec peine & ſans goût, touchant au plus haut degré de cachexie, & à cet état qu'Hippocrate paroît déſigner ſous le nom de *grandes rates* ; la bile ſe répandoit par intervalle ſur toute l'habitude du corps ; la bouche, l'haleine étoient d'une mauvaiſe odeur ; les gencives étoient tendres, blafardes, &, pour peu qu'il y touchât avec le doigt, ou qu'il mâchât fort, ſaigneuſes ; il ſaignoit du nez de tems en tems ; la peau avoit des taches noires, contenoit dans ſon épaiſſeur, ou recouvroit de petites tumeurs inégales, quoique rares, ainſi que les taches ; le ſommeil étoit inquiet, fatiguant, accompagné de rêves lugubres, plus profond & moins long que dans l'ordre naturel.

En automne, une fiévre-quarte ſe mêla de la partie ; ſes accès étoient de douze à quinze heures : une toux aigre & convulſive, qui commençoit & finiſſoit avec eux, étoit plus à charge que la fiévre ; elle donnoit des maux de tête affreux, & exprimoit

du ſang des poumons, qui teignoit les crachats peu copieux, difficiles à obtenir.

Cette conjoncture remuoit l'ignorance & la jalouſie : il y avoit peu que l'uſage des eaux étoit admis contre la fiévre quarte à l'hôpital militaire ; le médecin les ordonna au malade & les lui fit boire : tous étoient attentiſs à l'événement ; les vœux funèbres & ſalubres s'entre-croiſoient : il ſe déclara en faveur de ceux-ci. Cet aſſaſſinat du malade, publioit-on, qui devoit préparer un trophée ſans égal pour la Naïade de céans, fut nul : *Nubes & inania.*

La cure fut lente & épineuſe : tous les accidens augmenterent, comme c'eſt l'ordinaire ; les accès devinrent plus longs & plus violens ; la toux étoit plus convulſive, plus accablante, plus fréquente, les crachats plus ſanguinolens ; la bouffiſſure, en faiſant des progrès, menaçoit de leucophlegmatie ; il y avoit plus de ſix ſemaines que le malade buvoit les eaux, ſelon les meſures qu'exigeoient ſes forces, & les circonſtances fort variables de la maladie.

Avec un mauvais régime très-ſouvent blâmé en vain, (il mangeoit, au milieu de ſes accès des omelettes, & ſe régaloit de vin nouveau,) la ſuſpenſion des eaux, quelques doſes de quinquina, accordées plus à l'impatience du malade, & à l'inquiétude des aſſiſtans que l'on entretenoit aiſément

& avec ſoin, qu'à la néceſſité d'en donner, en deux mois, une fiévre-quarte qui auroit pu durer plus d'un an, finir par l'hydropiſie, fut terminée ſans récidive, avec la cachexie dont elle étoit le ſymptôme le plus preſſant & le plus effrayant, au milieu de l'hiver, qui fut des plus rudes, & ne ſe fit pas même reſſentir.

On commença à l'hôpital, en 1745, à combattre les fiévres-quartes réfractaires par les eaux; la confiance en elles étoient chancelante, & les cas qui ſe préſentoient étoient rares : le haſard les faiſoit naître; on n'y envoyoit perſonne : les eaux, loin de paſſer pour fébrifuges, étoient proſcrites, & la fiévre, de quelque nature qu'elle fût, étoit l'étiquette de proſcription la plus sûre pour tout malade.

Une fiévre mal éteinte, qui renaiſſoit au milieu de l'uſage des eaux, fourniſſoit quelquefois à l'obſervateur au guet l'occaſion rapide d'une guériſon conſtante; il marcha d'un pas plus aſſuré; & les fébricitans arrivoient exprès à l'hôpital, pour y trouver un remède que l'inutilité ou l'infidélité des autres leur rendoit cher.

Depuis 1750, des obſervations ſolides & irréfragables ont engagé les médecins & les chirurgiens des hôpitaux militaires des différens corps, à envoyer tous les ans

ces malades aux eaux : elles ſe ſont multipliées, & ont acquis ce caractere de vérité que donne en médecine l'expérience répétée. En 1770 ſeulement, on en a compté cinquante : les régimens de Foix & de la Reine, infanterie ſur-tout, ont fourni à l'hôpital vingt-ſept malades qui, pour la plûpart, y ſont arrivés moribonds, & en ſont ſortis guéris de fiévres d'un an, dix-huit mois, deux ans ou plus.

Il m'auroit été facile de rapporter ces guériſons cathégoriquement, mon ami ne m'auroit pas refuſé là-deſſus les notices néceſſaires; j'ai craint d'être trop long ſur cette matiere qui ne tariroit point, les répétitions, la monotonie des tableaux, qui d'ailleurs, s'il y en a qui ſoient, comme je n'en doute pas, ſuſceptibles de nuances aſſez diſtinctives pour que, mis l'un à côté de l'autre, ils ne produiſent pas en tout le même point de vue ; ce doit être l'ouvrage de MM. les officiers de ſanté, qui ſçauront les apprécier & leur donner les jours convenables.

Cependant ces MM. ne peuvent avoir d'exemples tels que celui du petit Gevrey, & ce dernier. Si M. Bouvard eſt le premier qui, pour la colique du Poitou minérale que nous ne connoiſſions point, a conſeillé nos eaux avec ſuccès à M. le vicomte de la

Rochefoucauld, il l'eſt auſſi pour les avoir conſeillées à un fébricitant qui n'avoit pas cinq ans, avec le même ſuccès.

LVII. OBS. Le gros bon ſens que demande M. Preſſavin à M. Pomme (*a*) apprend que les enfans ſont délicats, plus ſujets aux convulſions que les adultes ; qu'il ne faut pas être un Hecquet, un Gauthier Harris pour le ſçavoir, ni fort prévoyant pour croire que les diſpoſitions de l'enfance puiſſent s'étendre au-delà du berceau & durer toute la vie, ſe renouveller au moins dans l'âge adulte, non-ſeulement chez des femmes que l'idiocraſe rapproche beaucoup du tempérament radical & primitif, mais auſſi chez quelques hommes : l'abus des ſix choſes non naturelles ſeul peut ramener ces diſpoſitions ſupprimées, pour partie, par la force & la crue de la fibre, le genre de vie : *Natura recurrit.*

Le petit malade, M. de Chézeau, avoit eu la fiévre-quarte pendant l'hiver : une obſtruction monſtrueuſe qui rempliſſoit exactement la moitié du ventre, qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde juſqu'au pubis, en ſuivant au juſte la direction de la ligne blanche, effraya les parens, il fut envoyé à Bourbonne en 1761.

(*a*) Journal de Médecine, mois de Septembre 1770, page 246.

Quatre jours après ſon arrivée, je le mis à la boiſſon des eaux; il les but depuis huit onces juſqu'à une livre, une livre & demie; on les ſervoit par petits gobelets de quatre onces chacun, & à vingt minutes d'intervalle; il les continua dix-huit jours de ſuite, pendant leſquels il fut purgé deux fois; le reſte du mois fut employé à les boire de deux jours l'un, après lequel il fut encore purgé & ſe repoſa.

Pendant la premiere quinzaine de boiſſon, la fiévre augmenta, les accès devinrent plus longs, plus effrayans; &, quoique j'euſſe prévenu de leur retour & de leur augmentation, ils donnerent de l'inquiétude & aux parens & aux perſonnes qui en avoient ſoin. Pendant ſon repos, ils diminuerent beaucoup, & enfin diſparurent après la ſeconde ſaiſon, où tous les exercices de la premiere furent répétés.

Point de ſubterfuge, M. Pomme. Si je vous eſtimois bien perſuadé de votre racorniſſement des nerfs dans les vapeurs, très-réel & très-important à votre avis, & que cet enfant eût été le vôtre; que, malgré vous, on lui eût fait prendre des eaux thermales, ſur-tout de Bourbonne, on vous auroit arraché les entrailles, vous auriez cru tout perdu. Vous voyez cependant qu'il n'en eſt rien; & je veux bien encore, pour vous éviter la peine d'écrire, & vous épar-

gner les ſoins de vous procurer des moyens, bons ou non, de mordre les Obſervations de mon Mémoire qui ſont pour vous d'airain, *indormis*, *inhians*, vous dire qu'il eſt ſous vos yeux, & que, ſi vous voulez vous donner la peine d'aller chez M. de Provencheres, maître de la chambre aux deniers du roi, vous y verrez un aimable adoleſcent que les eaux n'ont ni deſſéché ni racorni.

Les ſels médicinaux, tant fixes que volatils, les fixes ſur-tout, ſont anti-quartes; pluſieurs ont penſé comme le docteur Scaop, ſi je ne me trompe, dans les Eſſais d'Edimbourg, que les ſels avec les différentes ſubſtances auxquelles ils ſont unis, tirés des eaux par évaporation, pris intérieurement, produiſoient les mêmes effets que ces eaux même. M. le Maire, qui a pratiqué ſi long-tems à Plombieres, ne favoriſe point cette opinion (*a*); ce qui n'eſt pas étonnant: ces eaux ont ſi peu de ſel, qu'il ſeroit difficile ou impoſſible de faire avec elles des épreuves très-ſouvent répétées & conſéquentes; on ſeroit mieux fondé à croire que le ſel marin, par exemple, conſerveroit la vertu de l'eau de mer, ce qui n'eſt pas (*b*). Si l'inſolation le dénature, l'évaporation, faite

(*a*) Traité hiſtorique des Eaux de Plombieres, par dom Calmet, page 146.

(*b*) Voyez *Diſſertatio de uſu aquæ marinæ Ricardi Ruſſel*, page 193.

même au bain-marie & dans des capſules de verre, laiſſe notre ſel encore plus dégénéré, ſans compter la perte du véhicule propre, fabricateur, nourricier, que rien ne peut ſuppléer.

L'inſolation & le feu, quoique l'un plus que l'autre, alterent les ſels naturels, qui par-là different beaucoup des ſels factices.

Sans conſulter les Annales chymiques, je vois dans le Teſtament politique du cardinal de Richelieu : « Que les pays du Nord ſont » privés de la chaleur néceſſaire pour faire » le ſel; & ceux ſitués au-delà du quarante-» deuxieme degré de latitude, comme eſt » l'Eſpagne, font un ſel trop corroſif, » qui mange & détruit les chairs au lieu de » les conſerver : la France ſeule ſe trouve » dans un climat tempéré propre à faire le » ſel : auſſi eſt-ce une des grandes richeſſes » de ce royaume, & ce que j'ai connu de » ſurintendans, les plus intelligens égalent le » produit de l'impôt du ſel levé ſur les ſali-» nes, à celui que les Indes rapportent au » roi d'Eſpagne. »

Il paroît néanmoins que la vertu des eaux eſt proportionnée au principe ſalin, qui, Balaruc excepté, eſt dominant dans nos eaux plus que dans aucune du royaume; étant bienfaiſantes, non incendiaires, elles ſeront plus qu'elles anti-quartes, anti-ſpaſmodiques.

Le quinquina, au moins auſſi vanté aujourd'hui comme tonique, anti-ſeptique, anti-ſpaſmodique, anti-hyſtérique, ſtomachique, que comme fébrifuge, commença ſa réputation par les fiévres-quartes: *Primò cœpit inclareſcere.* Elle éclipſa d'abord celle dont jouiſſoient déja les eaux de Bourbonne; ſes prodiges n'éblouiſſoient pas tous les médecins: on cherchoit & on cherche encore des anti-quartes: ils étoient trouvés, mais négligés; depuis, quelques modernes ont propoſés les eaux chaudes, froides, &c. M. Lieutaud (*a*) dit: « Les eaux de Bour-» bonne ſont miſes au nombre des meilleurs » médicamens dépuratifs, apéritifs & inci-» ſifs; elles redonnent de la force aux eſ-» tomacs affoiblis, rendent le ventre libre, » favoriſent la ſortie des urines & des » ſueurs; enfin elles diſſipent les fiévres les » plus opiniâtres, &c. » Il finit par dire » qu'elles ſont encore très-efficaces pour dé-» terger & cicatriſer les ulceres que l'on a » plus de peine à amener à ce point. »

LVIII. OBS. Pendant tout le tems que j'ai été chirurgien à l'hôpital, les ulceres de cauſes externes, même fiſtuleux, étoient abandonnés ſeulement aux eaux topiques; les emplâtres, onguens, baumes, n'étoient

(*a*) Précis de Matiere médicale, page 105, premiere édition.

qu'acceſſoires, propres à les défendre du frai des corps durs ; la ſuppuration devenoit louable, plus abondante ; les bords, en diminuant d'épaiſſeur & de réſiſtance, ſe rapprochoient ; les chairs reprenoient une couleur vive & vermeille, elles bourgeonnoient à vue d'œil ; & ordinairement la cicatrice, ſous l'emplâtre juſqu'alors plus défenſif qu'épulotique que le ſoldat portoit encore quelque tems pour protéger l'épiderme renaiſſant de tendres bourgeons peu conſolidés, ſe formoit ou étoit formée, après avoir été déſirée des années entieres. Les ulceres de cauſes internes exigent plus de précautions ; la boiſſon, des remèdes ſous forme ſéche, appropriés.

M. de M.... lieutenant général des armées du roi, vint aux eaux, en 1764, pour pluſieurs ulceres aux jambes, plus inquiétans par leur nombre que par leur étendue : ils étoient la ſuite d'éryſipèles phlegmoneux, qui, l'hiver précédent, avoient cauſé les plus grandes allarmes, & que l'on craignoit de voir ſe renouveler, & avoir la fin la plus fâcheuſe les hivers ſuivans ou plutôt.

Depuis long-tems, quoique jeune encore, fort & vigoureux, les fatigues de la guerre, que de trop bonne heure il avoit eſſuyées, l'avoient obligé, pour gonflemént aux jambes, tendant à l'œdème, de porter des bas de peau de chien, qu'il n'abandonnera

nera jamais, l'habitude & la néceſſité ſi oppoſant. Ce gonflement avoit été augmenté par les accidens de l'hiver; & on lui meſuroit toutes les craintes de l'avenir, mêlées de celles que pouvoit inſpirer un vice dartreux réel & exiſtant.

Il fut queſtion, à ſon arrivée, de baigner, doucher, *amuſſim ;* l'atonie habituelle de la fibre, plus forte que jamais, préſenta une contre-indication déciſive qui éloigna les bains & les douches qui avoient pour eux une confiance anticipée qui fut d'autant plus difficile à vaincre, que le malade redoutoit la boiſſon pour la goutte dont il étoit ſoupçonné, & qui étoit une contre-indication de plus, les bains & la douche ayant pu la ramener, avec éryſipèles phlegmoneux-œdémateux-goutteux; j'ajouterai auſſi que la peau d'une jambe ſur-tout, qui avoit eté plus maltraitée que l'autre, tenoit encore à ce couleur de roſe qui appartient à l'éryſipèle.

On ſent qu'il y eut un conflit d'opinions: l'intérêt perſonnel, le médecin qui doit s'en emparer en juge plus éclairé que le malade, firent avertir madame qui apporta la paix; la capitulation fut que le malade boiroit les eaux, ne mettroit que de ſimples compreſſes trempées dans ces eaux ſur les ulceres, une ou deux fois le jour, & même avec circonſpection: elle fut exécutée.

Monſieur but les eaux pendant un mois, avec ménagement, depuis une livre juſqu'à trois au plus par matinée ; &, lorſqu'elles ne purgeoient pas, on les aidoit de quelques purgatifs : la panacée entra dans la cure ſans ptyaliſme ; les ulceres ſe cicatriſerent, l'hiver ſe paſſa bien ; &, depuis la ſanté n'a point varié. Il revint, par précaution, en 1765.

LIX. OBS. M. Juvet, apothicaire à Chaumont en Baſſigny, âgé de cinquante-trois ans, au mois de Mars 1769, en dormant, porta la main à une malléole interne, & d'un coup d'ongle fit couler le ſang aſſez pour que tout le pied & la place qu'il occupoit en fuſſent tachés ; ce qui n'aboutit qu'à une légere écorchure qu'il auroit très-volontiers négligée, ſi, en marchant, le ſang n'eût pas recommencé à couler pluſieurs fois juſques dans le ſoulier. Il fallut guérir l'écorchure, & c'étoit le moyen de reſſerrer les petites bouches à ſang ; le ſang ne revint plus, l'écorchure ſubſiſta, ſuinta, forma une plaie indocile, grande d'abord comme une piéce de ſix ſols : elle ne finiſſoit point ; &, par des progrès lents & ſucceſſifs, malgré les ſoins du malade, de ſes conſeils, les topiques de toute eſpece, parmi leſquels on comptoit des préparations de plomb, des ſecrets, différens onguens & emplâtres (*a*),

(*a*) Les topiques gras, huileux, emplaſtriques,

des remèdes internes sous toutes formes, choisis & pris dans la classe des anti-dartreux, les purgatifs, le bon régime, il s'établit en six mois un ulcere grand comme la main, qui s'appuyoit sur la longueur du tendon d'Achille, voisin du calcanéum, menaçoit l'articulation du pied, & qui, en s'étendant circulairement, alloit gagner la jambe.

---

nuisent souvent aux ulceres : *Consolidationes procrastinantur per talia emplastra, quæ muciditate suâ fibras emolliunt. Hinc vulgus in ulceribus superficialibus non facilè ad emplastra confugit.* Junker, chirurg. Tab. XXXIX, page 254; & plus bas : *Non absurdum est, quandò aquâ salsâ ulcus eluunt.* Il dit que ces ulceres aux jambes, ou dans le voisinage des articulations, ne doivent point être traités par des onguens ou des emplâtres : *Hæc quando usitatissimis chirurgicis formulis, unguentis aut emplastris tractantur, facilè ità insolescunt, ut per plures amos, tamquam incoërcibiles ulcerosæ repullulationes durent; superficies semper decolor, pallida, livida, aliquando etiam nigrescens, à consolidatione firmâ alinea.*

Cette matiere est si importante, que l'Académie de Chirurgie n'a pas jugé à propos de couronner un Mémoire parmi ceux qui déja lui ont été lus, & qu'elle remet le prix, qui sera double, à l'année prochaine. *Exposer les inconvéniens qui résultent de l'abus des onguens & des emplâtres, & de quelle réforme la pratique vulgaire est susceptible, à cet égard, dans le traitement des ulceres? Tel est son programme.*

Ces progrès, que l'hiver approchant rendoit de plus en plus sérieux, qui préparoient l'incurabilité, furent arrêtés par les eaux : il y arriva à la fin de Septembre. L'aspect de cet ulcere étoit effrayant : des bords sinueux, épais, saillans, durs, calleux, livides, (*ulcus depascens, serpiginosum,*) enveloppoient un réseau blanchâtre, sec & tenace, dont les mailles donnoient passage à une multitude de petits champignons baveux, rouges, qui versoient un pus ichoreux, jaunâtre, verdâtre, de mauvaise odeur ; l'appétit étoit chancelant, la jambe enflée jusqu'au-dessus du genoux ; les douleurs étoient si vives, que depuis deux mois les nuits étoient insomnes, & faisoient jeter les hauts-cris.

Le malade garda toujours le lit ; il ne baigna point à cause de l'œdème, but les eaux pendant quarante-huit jours, à une livre par jour, par égard pour l'estomac : ce n'est pas des dix, douze livres d'eau en vingt-quatre heures, d'autant plus nuisibles à l'estomac & aux poumons dans les suites, qu'elles seroient amendées, rendues gélatineuses, continuées ou répétées sans fin. Que M. Pomme, loin d'invectiver les vivans & les morts, consulte ses confreres ; (cela seroit à sa place, plus court & plus aisé pour lui, que de lire l'Hippocrate Romain (*a*),)

(a) *Baglivi, de abusu diluentium*, cap. 16.

& tout le Discours de M. Quesnay sur la théorie & l'expérience en médecine, présenté à l'académie des sciences & belles-lettres de Lyon, le 15 Février 1735, qui est une critique perpétuelle & anticipée de son œuvre. On purgeoit deux fois la semaine fort légérement & avec quelques cathérétiques : cent trente douches en gerbes, non en colomne, qui étoient servies trois fois le jour, une demi-heure chaque fois, à dix-huit pouces, deux pieds de hauteur, d'une chaleur modérée au troisieme degré du thermometre de Réaumur, des compresses trempées dans l'eau minérale, appliquées sur l'ulcere pendant les intervalles des douches, me donnerent le plaisir & la satisfaction de voir l'ulcere bien cicatrisé avant que de sortir de Bourbonne; le malade se promene, a dansé à la noce de madame sa fille, & se porte bien.

Nous appellons ici *douches en gerbes*, celles dont les filets d'eau s'éparpillent en tombant, forment nappe ; *douches en colomne*, celles dont les filets restent serrés, sans écarts, représentent un cylindre continu, continuel, perdendiculaire, de hauteur donnée entre huit à dix pieds, d'environ sept lignes de diametre, plus ou moins, entretenue de même hauteur & de même base, dans chaque cas où on l'applique, pour que la percussion, étant toujours la

même, produiſe toujours le même effet, de chaleur variée ſuivant leur exigence, depuis trente à trente-cinq degrés au thermometre de Réaumur.

M. Pomme dit, page 452 de ſon Traité, Tome II, quatrieme édition, que la douche tombe goutte à goutte, ou en filet. Cette image eſt celle de qui ne la connoît que de nom, & ne l'a jamais vu donner.

LX. OBS. Mlle.... par vice de la lymphe, eut, en 1761, un dépôt près la malléole externe, que, dans les commencemens, on ne regardoit que comme la ſuite d'une entorſe; la tumeur qui avoiſinoit l'articulation, & qui s'étendoit ſur la partie latérale externe du pied, ſans aucune apparence d'altération à la peau, ſembloit l'annoncer; mais ſa réſiſtance aux moyens connus en pareil cas, fit bientôt connoître la mépriſe, & porter les vues plus loin.

Un tempérament cachectique, des régles peu abondantes, irrégulieres, & preſque point colorées; une petite fiévre lente, qui de tems en tems paroiſſoit & diſparoiſſoit, décélerent la nature de la maladie. Alors j'employai intérieurement les déſobſtruans, les fondans, les dépurans, & extérieurement les réſolutifs; pluſieurs mois de leur uſage n'y apporterent aucun changement: la tumeur alloit au contraire en empirant; elle devint rouge, enflammée, dou-

loureuſe, & embraſſoit l'articulation de maniere à empêcher la progreſſion, ce qui me détermina à ſubſtituer aux premiers cataplaſmes, les anodins & maturatifs: leurs progrès, ainſi que celui de la formation du pus, furent lents; mais, auſſi-tôt qu'il fut préparé & amaſſé en un foyer qui occupoit toute la voûte ou partie ſupérieure du pied, je lui donnai jour par deux longues inciſions pratiquées aux parties latérales internes & externes de celui-ci, que j'entretins avec un ſéton, pour garantir de l'impreſſion corroſive du pus les os du tarſe, tendons, ligamens, capſules articulaires, &c. Cette méthode, ſoutenue pendant deux ans de l'uſage alternatif des eaux en boiſſon, de bains partiaux, de fondans de Rotrou, mercuriaux, du quinquina, a ſubſtitué de bonnes jambes à des béquilles, guéri radicalement un ulcere ſur l'articulation de la ſeconde avec la troiſieme phalange du petit doigt, avec exfoliation d'une partie de ſon tendon fléchiſſeur, & une tumeur ſur la paupiere à côté du grand angle de l'œil, dépendante, comme l'ulcere du petit doigt, de la même cauſe que celui du pied, & ſurvenus après lui. Depuis, elle jouit de la plus brillante ſanté, de cet incarnat inimitable qu'efface celui que l'art emprunte, de cet enjouement, de ces graces qui la rendent les délices des cercles de

la belle compagnie, & les vœux de beaucoup d'adorateurs.

On lit, Tome X du Journal de Médecine, pag. 320, la guérison d'une paralysie & de plusieurs ulceres de même cause par l'eau de Bourbonne, avec des détails très-intéressans sur la maniere d'agir de cette eau & de son impression immédiate sur la partie globuleuse, rouge & blanche de nos liqueurs. On peut encore voir sur cet objet la Dissertation sur l'Eau de Bourbonne, page 62 & suivantes, où l'on trouvera quantité d'expériences très-variées, faites avec beaucoup de soin & de succès.

LXI. Obs. Le sujet de cette observation étoit un jeune homme de seize ans, né de parens sains & robustes : fort & vigoureux lui-même, il y avoit deux ans que, pour la premiere fois, il eut un engorgement douloureux près l'angle de la mâchoire inférieure du côté droit, qui gêna un peu ses mouvemens ; il céda à une saignée, quelques purgatifs, & des cataplasmes anodins.

Six mois après, l'engorgement reparut, & intéressa les glandes maxillaires, parotide, le corps de la peau, les muscles digastrique, masséter, crotaphite, & l'articulation de la mâchoire du même côté ; forma une tumeur qui s'étendoit depuis le zigoma jusqu'à la clavicule, empêchoit la mâchoire

de s'abbaiſſer, & permettoit à peine qu'on introduisît entre les dents un écu de trois livres. Il falloit, pour l'alimenter, lui couper des morceaux de pain très-minces, & lui hâcher ſa viande. La maladie n'ayant point cédé aux premiers moyens qui avoient été mis en pratique, non plus qu'à l'application de nos boues, on l'envoya à Bourbonne, le 17 Janvier 1770: il logea chez moi.

Le ſurlendemain de ſon arrivée, je le mis à l'uſage des eaux en boiſſon; elles furent priſes depuis une livre jùſqu'à trois, & de tems en tems il étoit purgé. Dans la premiere huitaine, je lui ouvris un cautere à la nuque. Tout alla bien juſqu'au 4 Février; mais, à cette époque, la tumeur s'enflamma ſi prodigieuſement, qu'il fallut que je ſuſpendiſſe les eaux. L'inflammation occaſionna des douleurs ſi vives, ſi aiguës, ſi continuelles, que jour & nuit il n'avoit pas un moment de relâche, & jetoit les hauts-cris. Les fomentations émollientes, les cataplaſmes de *micâ panis* ne la diminuerent point. Cruellement fatigué par elle & par l'inſomnie, j'employai les hypnotiques; le ſommeil qu'ils procurerent apporta du calme. Le gonflement étoit ſi prodigieux, que l'œil du côté malade fermé, la lèvre ſupérieure conſidérablement élevée, rendoient ce jeune homme méconnoiſſable; la mâchoire abſolument bridée, laiſſoit paſ-

ſer à peine quelques gouttes de bouillon ou de tiſane : le cas étoit preſſant. En examinant attentivement les choſes, j'apperçus dans le profond de la tumeur, près l'angle de la mâchoire, une fluctuation ſourde, qui me fit auſſi-tôt joindre aux émolliens & anodins les maturatifs ; en moins de quarante-huit heures, ils mirent le dépôt en état d'être ouvert : je ne perdis point de tems, je l'ouvris ſur le champ ; il rendit une petite cuillerée de pus blanc & bien lié ; quelques jours après, il perdit de ſa conſiſtance, devint ſéreux, & ſe fit jour audedans de la bouche vis-à-vis la quatrieme dent molaire inférieure. Cet événement me donna des craintes ſur l'état des dents, de la mâchoire, & de ſon plancher alvéolaire. Je fis des recherches pour m'aſſurer ſi l'une ou l'autre des parties n'étoient point cariée ; les ayant trouvés ſaines, j'uſai alors des eaux en injections, qui dans trois ſemaines amenerent la plaie à parfaite cicatrice. La mâchoire, malgré cela, ne s'ouvrant pas mieux qu'à ſon arrivée, les glandes reſtant toujours dures & ſquirreuſes, me firent recommencer, comme auparavant, la boiſſon des eaux, qui, continuée juſqu'au mois de Juin, & aidée de fondans mercuriaux, de fomentations, deux fois le jour, ſur la partie malade, ont rendu libres les mou-

vemens de la mâchoire, fondu & diſſipé les glandes. Ce jeune homme continue préſentement ſes études.

LXII. OBS. Jean Galandre, ſoldat au régiment de Phifer, Suiſſe, arriva à l'hôpital de Bourbonne, en 1762, pour un rhumatiſme chronique goutteux univerſel, fruit des fatigues de la guerre. Sa ſituation étoit telle qu'il falloit qu'on lui donnât à boire, à manger ; qu'on l'habillât, déshabillat, le portât & rapportât par-tout où il avoit beſoin.

L'engorgement de toutes les articulations preſque ankiloſées, leur extrême ſenſibilité, ne permettoient pas qu'il ſoutînt le poids de ſes couvertures ; on ne pouvoit le toucher ni faire de mouvemens un peu violens dans la ſalle, qu'on ne redoublât ſes douleurs. Il ne connoiſſoit plus le ſommeil, & avoit de la fiévre. Cet état fut combattu par les eaux, ſur-tout en boiſſon, bains & douches alternativement, d'un degré de chaleur modéré, de purgatifs, pendant les deux ſaiſons qu'il reſta à l'hôpital, entre leſquelles il y eut un mois de repos ; elles apporterent l'hiver ſuivant un peu de diminution dans les articles & les douleurs, & lui permirent de ſe traîner avec des béquilles.

L'ancienneté de ſa maladie, le non-ſervice à ſon corps, lui firent expédier ſon congé abſolu. Le ſoulagement qu'il avoit

trouvé à Bourbonne, celui qu'il espéroit encore y trouver dans la suite, l'engagerent à y revenir l'année suivante. Il profita, pour cet effet, d'un convoi de son régiment qui lui rendit ce service, & qui lui fut très-utile pendant son séjour. La répétition de ses exercices, avec les mêmes précautions que l'année précédente, le mirent en état de se servir de ses bras, de demeurer assis, & de travailler du métier de serrurier, qu'il sçavoit très-bien : son travail l'a mis dans le cas de subsister & de continuer encore les eaux qu'il a prises les années 1764 & 1765; elles lui ont enfin rendu ses jambes, ses forces, en ont fait un excellent ouvrier. Aujourd'hui il est marié, & jouit d'une bonne santé.

LXIII. Obs. M. de Neuville, de Bourbonne, âgé de dix-sept ans, pour rhumatisme goutteux qui affectoit presque toutes les articulations, qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir marcher & se servir qu'avec peine, à usé des eaux en boisson pendant quatre à cinq mois, dans le cours de deux ans, avec tout le succès possible.

LXIV. Obs. Cette observation, de même que celle de Mlle de Courtaillon, de Mont doré, qui sera placée dans la suite, sont extraites d'un Mémoire de M. Juvet sur le volatil des eaux, & par lequel il prouve, contre l'opinion opposée, que la vertu principale des eaux minérales réside plus dans

leurs parties fixes que dans leur volatil, imprimé dans le Mercure de France, 1757.

» Le ſieur Maurice, garçon chirurgien à » l'hôpital royal & militaire de Metz, jeune » & d'un tempérament bilieux, délicat, fut » attaqué, au mois d'Avril 1753, d'une jau» niſſe bien caractériſée, ayant la peau jaune, » & crachant la bile pure. Cette jauniſſe fut » négligée; l'humeur bilieuſe ſe fixa & s'em» pétra dans les articulations du poignet & » du genou droits, qui en demeurerent » gonflés.

» Le 10 Mai ſuivant, il s'éveilla avec » de grandes douleurs, & beaucoup plus » de gonflement qu'à l'ordinaire dans ſes » articulations, ſans qu'il y eût de rou» geur à la peau, qui n'en fut pas altérée, » & ſans aucune inflammation marquée. » La fiévre commença avec les douleurs, » & augmenta, pendant trois jours, au point » cauſer du tranſport.

» On mit en œuvre tout ce que l'art » preſcrit; cataplaſmes anodins & émol» liens, embrocations émollientes, même » des frictions mercurielles. Malgré ces pré» cautions & douze ſaignées aſſez copieu» ſes, qui furent placées dans l'eſpace de » ſix jours, les accidens ne diminuerent » point, à la fiévre près. On employa auſſi » ſans ſuccès les minoratifs, & même des » pilules mercurielles. La ſinovie ſe mêla » & s'engagea fortement avec la bile, rem-

» plit toutes les articulations dans leur cir-
» conférence; la fiévre, lente se mit de la
» partie; les articulations s'ankiloserent.

» Dans ces tristes circonstances, déseſpé-
» rantes sur-tout pour un jeune chirurgien,
» le malade, après une mûre délibération,
» fut envoyé par ses conseils à notre hôpi-
» tal. Il partit de Metz le 3 Juin, & le
» vingt-troisieme jour de sa maladie, à
» compter de celui où elle éclata par la
» violence de ses symptômes. Il arriva à
» l'hôpital, impotent du bras & de la jambe,
» presque étique, après avoir été rongé
» par sa fiévre-lente, qui lui faisoit essuyer
» journellement les plus gros redoublemens,
» avec un dégoût absolu & général, des vesti-
» ges de jaunisse sur toute l'habitude du corps.

» Le 12 Juin, il but de notre eau. Au
» quatrieme jour de boisson, la fiévre-lente
» & les douleurs des articulations augmen-
» terent; les douleurs furent plus vives que
» jamais. Il fut saigné, & purgé avec les
» pilules mercurielles; &, après six jours de
» repos, pendant lesquels il fut encore
» purgé avec les mêmes pilules, il reprit
» la boisson.

» Il commença alors à marcher, quoi-
» que avec beaucoup de difficulté, avec une
» béquille. Il continua sa boisson seize jours
» consécutifs, après lesquels il se trouva as-
» sez soulagé pour abandonner enfin sa bé-
» quille. Il but encore dix jours, de deux

» jours l'un, & fut purgé avec les pilules
» à la fin ou environ de ces dix jours de
» boiſſon, pendant leſquels on ſe ſervit de
» bains doux & des embrocations de notre
» eau, pour les parties affligées ſeulement,
» parce que j'ai remarqué avec M. le Maire,
» médecin des dames de Remiremont, qui
» a pratiqué près de quarante ans les eaux
» de Plombieres, que les bains univerſels,
» les douches abondantes & peu ménagées,
» s'accommodoient peu avec la fiévre.
» M. le Maire défend même aux fébrici-
» tans juſqu'à la vapeur de ces eaux.

» Après ces exercices, qui renferment
» trente jours de boiſſon, à une pinte de Pa-
» ris par jour, qui paſſoit avec euphorie par
» les urines & par les ſelles, l'on eut l'a-
» grément de voir la fiévre-lente avec ſes
» gros redoublemens éteinte, l'appétit &
» les chairs ſe rétablir, l'ankiloſe du genou
» ſe diſſiper, celle du poignet diminuer,
» & les indices les plus clairs d'une guéri-
» ſon prochaine & complette.

» Après dix jours de repos, le malade
» fut encore purgé avec les pilules, remis à
» la boiſſon & aux autres exercices pendant
» près de quinze jours, que l'on intercalloit
» quelquefois. Tout réuſſit à ſouhait ; & le
» ſieur Maurice jouit à préſent de tous ſes
» membres, de la meilleure ſanté, depuis
» ſon voyage de Bourbonne & ſon retour à
» Metz. »

LXV. OBS. M. de M..... officier supérieur dans le corps royal d'artillerie, après les campagnes pénibles & fatigantes du Canada, fut attaqué de douleurs ſciatiques ſi cruelles & ſi vives, qu'elles avoient ſuſpendu juſqu'à un certain point l'action muſculaire; elles gênoient & empêchoient parfois la progreſſion. Ces douleurs, qui occupoient les deux hanches, avoient par leur durée & leurs aigreurs, amaigris prodigieuſement les extrémités inférieures. Le ſommeil étoit court & inquiet, l'appétit chancelant, le pouls fébrile.

Après nombre de remèdes, employés ſans diminution de douleurs ni d'atrophie, l'une & l'autre au contraire augmentant, M. de M.... ſe détermina à venir à Bourbonne, & s'y rendit au mois de Juin 1764. Pendant un ſéjour de trois mois qu'il y fit, il y en eut deux d'employés en boiſſon, bains, douches, aidés de différens purgatifs, du régime ordinaire, pendant leſquels les douleurs, plus d'une fois, ſe ſont fortement réveillées. Il partit, après ſes ſaiſons finies, ſouffrant beaucoup moins, marchant bien, ayant repris un peu de chair; &, au moyen de cinquante bouteilles d'eau que je lui envoyai l'année ſuivante, deſquelles il a uſé chez lui, il s'eſt délivré de ſa ſciatique & de ſes ſuites, & jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté.

LXVI. OBS. Nous liſons dans M. Thibault, docteur en médecine, qui a écrit de nos eaux, en 1658, pag. 14, « qu'il fut » appellé à Bourbonne, en l'année 1653, pour » le traitement de haute & puiſſante dame » D. Anne Deſtoges d'Anglure, dame & » marquiſe de Bourbonne, qui depuis un » mois étoit malade d'une fiévre continue » ſymptomatique, entretenue d'un fâcheux » rhumatiſme, dont elle fut guérie par ces » eaux en très-peu de tems. »

La préſence ou l'abſence de la fiévre dans les rhumatiſmes, qui les a fait diſtinguer par quelques-uns en chauds & en froids, a inſpiré à pluſieurs perſonnes, par cette fauſſe dénomination, de certaines craintes ſur l'uſage & l'application des eaux thermales dans ceux qu'on appelle chauds; craintes auſſi mal fondées que celles qu'on leur impute dans le traitement des maladies ſpaſmodiques & hypocondriaques, qui, ſans examiner ſi elles dépendent réellement du vice de la fibre ou de celui du cerveau, guériſſent très-bien ici, & décident la queſtion depuis ſi long-tems agitée, en fourniſſant contre le ſyſtême du racorniſſement des preuves contraires à celles avancées par ſon auteur, qui doivent par leur évidence terminer la diſpute.

Si la fiévre rhumatique, par la variété de ſes types, peut en impoſer au vulgaire pour

la cauſe même de la maladie, elle devroit au moins apprendre à la plûpart de ceux qui ſe mêlent de l'art de guérir, qu'elle n'en eſt que le ſymptôme ; que les rhumatiſmes chauds, les rhumatiſmes froids ne ſont, quant au fond, dépendans que d'une même cauſe développée chez les uns ou les autres avec plus ou moins d'intenſité, & relativement ſoumiſe au même remède ; que ce n'eſt que ſyſtématiquement qu'ils ont pris différens noms, d'où la crainte ſur l'uſage & les effets des eaux thermales doit ceſſer; leurs guériſons ſur-tout, étant avérées par ce remède.

Un effet encore très-inquiétant pour ceux qui prennent les eaux, eſt celui de voir réveiller leurs douleurs & paroxiſmes aſſoupis depuis un certain tems, s'augmenter même quelquefois; ce qui ſouvent les déconcerte. Pour les raſſurer ſur cet effet, je leur ai démontré dans mon premier mémoire, page 141 du Journal de Médecine, mois d'Août 1770, la cauſe de ce phénomène & ſa terminaiſon avantageuſe. Je le répète encore ici, en leur obſervant qu'il n'eſt guères poſſible qu'un remède attaque la cauſe d'une maladie quelconque, ſans en réveiller juſqu'à un certain point l'effet, & ne faſſe rétrograder ſa marche pour la détruire.

Si l'efficacité des eaux de Bourbonne eſt conſtamment, prouvée par l'expérience

journaliere, dans les maladies dont je viens de faire l'énumération, elle n'étoit pas moins connue des anciens, qui, voyant sans prévention ni systême, ont sçu l'apprécier & la faire remarquer. J'ai déja rapporté ce qu'en disent MM. Hubert, Jacob & Thibault sur les maladies spasmodiques, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pag. 25 & 26, dans le Traité du premier qui a été imprimé la premiere fois à Lyon, en 1570, & la seconde, en 1600, on y lit des remarques si intéressantes sur les maladies où les eaux conviennent & leur application, qu'il est étonnant que l'on se soit endormi pendant un si grand nombre d'années sur leurs vertus, particuliérement sur leur vertu fébrifuge; voici ce qu'il en dit. « La taigne, la rache & autres » infections du cuir qui gâtent le poil, le » déracinent par une corruption d'humeurs, » y sont guéries & nettoyées.

» Les douleurs de tête, quelqu'espece » de migraine entretenues par l'abondance » de pituite, humeurs froides, se dissipent » insensiblement & sont guéries.

» Le poumon farci de gros phlegmes qui » empêchent la respiration, faisant obstruc- » tion, difficulté de respirer, est déchargé; » le phlegme liquéfié, fondu, est plus fa- » cilement craché, digéré. Ici faut l'assis-

» tance de l'expert médecin, pour conduire » les eaux.

» Les mêmes eaux ſont propres aux bat» temens & palpitations de cœur, aux peurs » & terreurs provenant d'humeur froides » & mélancoliques.

» Pour douleur d'eſtomac & débilité, el» les ne doivent être négligées. Leur breu» vage y eſt ſouverain, & emporte le poids » par deſſus tout autre remède.

» Les coliques, il n'y a remède plus » particulier que ces eaux.

» Elles ſont ſingulieres pour les obſtruc» tions du foie, de la rate, du méſentère, » du pancréas, des reins, à la rétention des » humeurs utérines, vieux ulcères, ſquir» rhe de la matrice, rélaxation de ſes li» gamens, ſtérilité, avortement, ſuffoca» tion & autres incommodités.

» Quant aux douleurs arthritiques, ſcia» tique, goutte, ſcorbut, c'eſt plutôt un » miracle qu'un remède.

» Les fiévres invétérées, longues, lentes, » nocturnes, quartes, intermittentes, y » ſont auſſi guéries.

» Sont excellentes pour chaſſer le ſable, » la gravelle des reins, de la veſſie. Des » graveleux en ont reſſenti des admirables » effets. »

LXVII. Obs. « Signament, honorable

» homme Claude Vosgien, frere de hon-
» nête dame, dame Hugues Vosgien, de
» présent demeurant à Coiffy, laquelle m'a
» assuré que sondit frere, attaqué de co-
» lique néphrétique, de gravelle, après
» tous les remèdes imaginables, expéri-
» menté même l'usage des eaux de Plom-
» bieres, ne fut guéri que par la boisson de
» nos eaux chaudes de Bourbonne, & ce en
» l'année mil cinq cent cinq, qui fut le com-
» mencement que nos eaux furent potables.

» La cachexie ou mauvaise habitude de
» tout le corps, la jaunisse y sont guéries
» par la boisson de ces eaux qui mène le
» fiel en sa boursette ou réceptacle ordi-
» naire, & y étant reçu, il ne regorge aux
» reins & vaisseaux, & ne rend le corps
» ainsi jaune.

» La ratelle, nourrie d'un sang grossier,
» terrestre & mélancolique, en est sou-
» lagée par un grand & long usage.

» Les pâles-couleurs des filles, les hu-
» meurs froides écrouelleuses, la mélanco-
» lie, les vapeurs, en un mot toutes ma-
» ladies froides, humides, même la grosse
» vérole, avec remèdes propres, y trouvent
» guérison, en buvant de l'eau chaude & se
» baignant; l'expérience s'en fait si souvent,
» qu'il n'est besoin d'autres preuves & rai-
» sons que la pratique journaliere.

» Toutes les affections, maladies, symp-

» tômes, auxquels nous avons dit que les
» eaux en bains apportent un notable sou-
» lagement ou entiere guérison, sont bien
» aidés & avancés en leur cure par la
» boisson des eaux chaudes, car un mal
» attaqué au-dehors & au-dedans par re-
» mèdes si efficaces & salutaires, mal-aisé-
» ment peut-il résister.

» L'heure du jour pour boire les eaux,
» est le matin, la digestion bien faite, &
» après avoir très-peu soupé.

» La quantité de l'eau se mesure selon
» la force & la capacité de l'estomac; on
» commence à en boire par six, sept,
» huit ou neuf onces, en augmentant de
» jour en jour, & suivant que l'estomac en
» pourra porter, pour ne le point débiser.

» Pour en recevoir soulagement, il faut
» les boire peu à la fois, pendant quarante
» jours; puis, après un repos suffisant, les
» boire encore quarante autres, les quaran-
» taines étant fort recommandables pour
» la guérison.

» Plusieurs s'imaginent que, pour pren-
» dre les eaux minérales de Bourbonne,
» il ne faille faire autre chose que de se
» jetter dedans à corps perdu, au surplus
» voudroient vivre à leur liberté; les au-
» tres, mieux avisés, suivent l'avis du ratio-
» nel médecin.

» Pour régler les uns & les autres, faut

» tenir pour maxime que le régime de vi-
» vre eſt ſi néceſſaire en buvant des eaux
» minérales, que ſans icelui on ſe tourmente
» en vain à prendre & faire tant de ſortes
» de remèdes pour rétablir ſa ſanté. Tous
» ceux donc qui boivent ces eaux ſe doi-
» vent propoſer la ſobriété ès mangé &
» au boire, & l'obſerver.

» Nos eaux de Bourbonne, outre leurs
» qualités manifeſtes, elles ont encore des
» propriétés occultes, qui ne ſe reconnoiſ-
» ſent que par une longue expérience, &
» font qu'il faut ſouvent s'opiniâtrer en leur
» uſage pour bien des maux, nonobſtant
» que quelque nouveau médecin voudroit
» dire être contraires à certaines maladies ;
» car le réſultat & fermentation ès mixtion
» de ces minéraux, fait ce que nous ne
» ſçaurions jamais faire par art, & fait ce
» que le tems & l'expérience nous apprend.
» Oribaſe, médecin de l'empereur Julien,
» parlant des eaux ſemblables aux nôtres,
» dit qu'il faut connoître la faculté des eaux
» par expérience; car d'en donner parfaite
» connoiſſance, cela ne ſe peut : *Facultas*
» *aquarum ſponte naſcentium aſſumenda*
» *eſt ex iis quæ experientia comprobantur,*
» *exquiſitam enim notitiam tradere non poſ-*
» *ſumus* (*a*). »

(*a*) Traité des admirables vertus des eaux

Il résulte de tout ce que je viens de rapporter, que, dans tous les tems, la connoissance des eaux minérales & thermales a plus dépendu de l'œil attentif de l'observateur éclairé, que du flambeau de la chymie ; & que, dans tous les tems, elles ont trouvé des contradicteurs, mais que leurs effets constans & soutenus ont toujours terrassés.

Les modernes qui cultivent aujourd'hui la chymie avec autant de profondeur que d'éclat, ont senti toutes les difficultés qui se rencontrent dans l'analyse des eaux minérales & thermales, & en ont prévenu le public.

Nous lisons dans le Dictionnaire de Chymie, Tome I[er], page 358, « que les opé-
» rations chymiques auxquelles on est obligé
» d'avoir recours pour analyser les eaux
» minérales, sont quelquefois capables d'oc-
» casionner des changemens essentiels dans
» les substances même qu'on cherche à re-
» connoître ; &, ce qui est encore plus re-
» marquable, ces eaux sont susceptibles d'é-
» prouver d'elles-mêmes, par le mouve-
» ment, par le transport, par le repos, par

---

chaudes de Bourbonne-lez-Bains en Bassigni, mises en lumieres par Hubert Jacob, maître chirurgien du lieu d'Anrosey, au voisinage de Bourbonne, dont, jusqu'à présent, nul a écrit, pages 35, 36, 37, 42 & 43.

» la ſeule expoſition à l'air, des changemens
» ſi conſidérables, qu'elles en deviennent
» méconnoiſſables. »

Ces changemens ſe remarquent ſur-tout dans les eaux minérales ferrugineuſes, ſpiritueuſes ou gaſeuſes. Ils ſont même ſi prompts dans la plûpart d'elles, qu'hors de la ſource, elles ne donnent plus aucun indice de leur caractere; que le ſimple ſecouement ou la plus légere impreſſion de chaleur qu'elles éprouvent, même celle de l'atmoſphère, fait précipiter les particules martiales des unes, enleve le gas aux autres, & les réduit à l'eau ſimple : d'où il ſemble que l'air que contiennent ces eaux, ſert comme de point d'appui & de ſoutien au mars des ferrugineuſes, & d'ame aux gaſeuſes, puiſque dès qu'il en eſt dégagé, les premieres ſe troublent, laiſſent précipiter leur fer, ne ſe colorent plus avec l'infuſion ou la projection des ſubſtances acerbes, & les ſecondes perdent leur piquant.

Les nôtres, qui renferment beaucoup de parties fixes, ne ſont point expoſées à ces changemens; elles ſouffrent les plus rudes ſecouſſes, l'action même du feu, ſans les éprouver : c'eſt auſſi par cette raiſon qu'elles peuvent être tranſportées au loin, pourvu qu'elles ſoient dans de bonnes bouteilles de verre, neuves, exactement bouchées & gaudronnées, & produire de très-bons

effets. Celles qu'on emporte dans des vaisseaux de bois ou autres mal conditionnés, se corrompent très-vîte.

Les expériences chymiques nous apprennent qu'elles contiennent, par livre d'eau, soixante-trois grains de sel de la nature du sel marin, quatre grains trois quarts de sélénite, deux grains un quart de terre absorbante; tous les indices du fer, sont d'ailleurs si sensibles dans leurs boues ou sédiment, que l'acide vitriolique ou nîtreux en dissout une assez grande quantité en même tems qu'il dissout la terre absorbante qui s'y trouve abondamment.

Après leur dessiccation à l'air, qui est très-difficile, étant grasses & onctueuses, la pierre d'aimant en enleve une poudre noire ferrugineuse très-fine, en forme d'aigrette, pourvue de tout son phlogistique.

Sur la fin de l'évaporation, je m'attendois de trouver quelque portion de sel marin à base terreuse, ou de sel de Glauber, étant assez ordinaire d'en trouver dans les eaux qui contiennent du sel marin; mais je n'eus pas la moindre marque ni de l'un ni de l'autre.

Elles présentent une odeur de foie de soufre très-forte : cette odeur a voulu y faire trouver du sulfureux; mais l'examen qu'en a fait M. Monnet lui a prouvé qu'il n'y avoit rien qui en approchât. Celui que

j'ai répété depuis lui avec M. Aubertin, très-habile apothicaire de cette ville, m'a confirmé la même chofe. Une cuiller d'argent bien nettoyée, fufpendue à la vapeur de ces fources, n'y a point été colorée. Un nouet de litharge & un de cérufe, auffi expofés à leurs vapeurs, & enfuite à l'orifice d'un vaiffeau, au moment même qu'il étoit rempli d'eau fortant de la fontaine, n'y ont pas été non plus colorés, pas même ternis.

On ne doit pas toujours, difent MM. Monnet & Macquer, le premier dans fon Traité des Eaux minérales, pages 56 & 64, & le fecond dans fon rapport des Eaux de Montmorency à l'académie royale des fciences, rapporter la caufe de la vapeur du foufre ni au foie de foufre lui-même, étant fouvent le produit de tout autres matieres. On n'ignore pas que les latrines & la putréfaction des végétaux donnent la même odeur, & colorent les fubftances métalliques.

Les différentes matieres obtenues de nos eaux par l'analyfe, mifes en diffolution dans une quantité d'eau fimple, proportionnée à celle dont on les auroient tirées, préfente cette différence avec l'eau de la fource minérale; que celle-ci a un goût plus moëlleux, plus agréable que la premiere; que celle-là laiffe fur la langue & le palais une

impreſſion ſaumâtre irritante : d'où il eſt aiſé de conclure que le feu qui a ſervi à l'extraction de ces matieres, les a conſidérablement altérées, & en quelque ſorte dénaturées. L'eau factice cauſe de la ſéchéreſſe & de l'altération, tandis que celles de nos ſources produiſent l'effet contraire.

Sont-elles deſſéchantes, roidiſſantes, racorniſſantes, fougueuſes, irritantes, effarouchantes? C'eſt une queſtion futile, qu'il faut laiſſer aux diſſertateurs ſur le vin de Champagne mouſſeux, qui pourront lui donner du poids. Sont-elles échauffantes? ſont-elles rafraîchiſſantes? La derniere queſtion paroîtra à pluſieurs paradoxale : *Lites ſub judice ſunto.*

LXVIII. OBS. « Mlle de Courtaillon, de » Montdoré, demeurant à Bourbonne, d'un » tempérament fort & ſanguin, dont les humeurs ſont âcres & alkaleſcentes, *ſexûs* » *purpurei flores defloreſcentibus annis* » *jam non penes ſe*, étoit fatiguée & tour» mentée jour & nuit d'une ſoif idiopathi» que, qui duroit depuis dix-huit mois ſans » que rien y pût remédier. Vingt pintes » d'eau par jour paroiſſoient plutôt l'aug» menter que l'étancher, *plus erant potæ*, » *plus ſitiebantur aquæ.* Ses lèvres étoient » toujours ſéches & brunes, comme racor» nies ; elles les pinçoit à chaque inſtant » avec les dents : ſa langue étoit profon-

» dément ſillonée, articuloit avec quelque
» difficulté ; elle avoit ſouvent la bouche
» béante, l'appétit étoit languiſſant ; elle
» paſſoit les nuits preſque ſans dormir, dans
» des rêves triſtes & des agitations paſſa-
» geres & ſpontanées, fréquentes ; tout
» ſon corps ne pouvoit preſque plus ſouffrir
» ſes couvertures, quelques légeres qu'elles
» fuſſent, & quoique l'hiver fût des plus
» rudes. Elle ne craignoit rien tant que de
» devenir hydropique ; & cette crainte lui
» étoit plus à charge que ſa ſoif même : *Se*
» *ſemetipſam flebat querula funeri maturo*
» *propriorem, ſuaſque obvio cuilibet exe-*
» *quias antè annum celebraturas propalan-*
» *tem.* Je la raſſurai de mon mieux, quoi-
» que je craigniſſe avec elle la fin de ſa ſoif :
» *Sitis præter naturam malum non eſt con-*
» *temnendum, quoniam & nutritioni obeſt*
» *& vires valdè dejicit.... indè cachexiam*
» *& alios graviſſimos morbos incidunt, imò*
» *ſæpè mortem ſibi attrahunt* (a). Les ti-
» ſanes rafraîchiſſantes, les bouillons dé-
» layans, les aigrelets, le ſyrop de limon,
» le nître, ce puiſſant ſédatif ſi accrédité
» dans les écoles d'Allemagne, le quinquina
» en petites doſes, qui, ſelon M. Hecquet,
» Sthaal, Neuter, Charles Albert, eſt un

(a) Sennert, *Pract. lib.* 3, *part.* 1, *ſect.* 2, *cap.* 7.

» calmant (*a*), les gargariſations de toutes
» eſpeces, tout échoua.

» Je connoiſſois déja quelques faits qui
» m'avoient laiſſé fortement imprimé dans
» l'eſprit, que, dans certains cas ſemblables
» à celui-ci, notre eau avoit réuſſi : je la pro-
» poſai à M[lle] de Courtaillon. Je réaliſai
» mes offres : elle en but trente jours, une
» pinte & plus par jour, pendant l'hiver
» 1754 : elles paſſoient bien par les urines
» & par les ſelles ; elle ſentit ſa ſoif s'ap-
» paiſer, ſe réduire à ſa ſoif naturelle, &
» elle jouit depuis cet uſage de ſa ſanté or-
» dinaire : *Hydropis omni metu fugato.* »

LXIX. OBS. Lorſqu'un empoiſonné par des âcres ou des cauſtiques, a échappé aux dangers de l'éroſion, de la déprédation des parties viſcérales, à leur bouleverſement ſpaſmodique, à leurs convulſions locales, telles que la colique, le vomiſſement, le hoquet, qui, devenant générales, ne finiſſent ſouvent qu'avec la vie ; le genre nerveux a reçu des impreſſions fâcheuſes, même funeſtes, qui donnent lieu à des crampes, à la contracture des membres, à la paralyſie, à des foibleſſes d'eſtomac & à des langueurs mortelles : nous avons vu de ces malades qui uſoient des eaux avec

---

(*a*) Voyez M. Hecquet, Réflexions ſur l'uſage de l'opium.

fruit, & je m'en tiens à un exemple récent.

M. Moreau, curé d'Aulnay-ſur-Marne, près Châlons en Champagne, y arriva ſur la fin de Septembre, empoiſonné par accident, depuis ſix ſemaines ou deux mois. Ce qui l'inquiétoit le plus, étoit une paralyſie univerſelle qui faiſoit des progrès journaliers : il ne pouvoit faire un pas, ſe soûtenir ſur ſes jambes; il falloit le porter : il n'avoit aucun uſage des bras & des mains; il étoit néceſſaire de lui couper ſes morceaux & les lui mettre à la bouche.

Les eaux topiques & en boiſſon arrêterent le progrès du mal; & en un mois de tems il les quitta, commençant à faire quelques pas, ſeul & appuyé, à recouvrer les mouvemens des bras. Le 28 Décembre il écrit : « Quinze jours après mon retour, j'ai » été en état de faire mes fonctions de curé » & de voyager à pied; je ſens encore du » mieux depuis, mes pieds & mes mains ſe » fortifient; cependant mes doigts éprou» vent encore de légeres convulſions, & » n'ont pas encore toute leur ſenſibilité : » mon eſtomac eſt bon, & même meilleur » qu'avant mon accident. »

J'apprends aujourd'hui 25 Mai 1771, par l'arrivée de M. Moreau à Bourbonne, qu'il ne lui reſte plus, de tous ſes accidens, qu'une très-légere ſtupeur à l'extrémité des deux derniers doigts de la main droite, &

à l'articulation de la jambe avec le pied.

Les eaux furent bues, au plus à titre de coprotiques, comme ſtomacales, fortifiantes, nervines, anti-ſpaſmodiques; ce ménagement étoit dû ſpécialement à l'eſtomac qui avoit été travaillé par le poiſon, qu'il n'auroit pas convenu d'inonder, diſtendre, fatiguer, ſurcharger; d'où les purgatifs n'entrerent point dans la cure, à laquelle préſiderent le régime & l'application ſcrupuleuſe de cet axiome, qu'il eſt auſſi prudent d'adopter dans ce cas, qu'il ſeroit ridicule de l'écarter dans d'autres conjonctures : *Omnia purgentia vim habent deleteriam.*

M. le Maire, dans ſon Eſſai ſur la maniere de prendre les eaux de Plombières, prétend que par une boiſſon abondante, outrée, dont il expoſe les inconvéniens, dont il reproche l'abus aux buveurs d'eau minérale, l'eſtomac eſt atteint d'une paralyſie paſſagere, telle, ou à-peu-près, que celle qu'éprouvent ceux qui ſont mal ou durement accoudés, aſſis trop long-tems ou inégalement.

L'exercice eſt d'autant plus néceſſaire aux impotans, que leurs membres ne s'y prêtent que peu ou point; il coopere d'ailleurs à l'action des eaux, s'il n'eſt immodéré. L'uſage de la brandilloire fut auxiliaire & familier; elle procuroit à M. le Curé des moiteurs ſalutaires. Nous la formons

avec

avec un cordeau cablé, roulant ſur une poulie de quinze à ſeize pouces de diametre, attachée verticalement à un plancher ou autrement ; il fournit (le cordeau) deux branches, une pour le côté droit, l'autre pour le côté gauche. A chacune de leur extrémité, eſt aſſujettie une ſorte de crémailliere de huit pouces de longueur, d'une demi-ligne d'épaiſſeur, de quatre de largeur, percée de ſix trous ronds également eſpacés, deſtinés à hauſſer ou baiſſer une ſuſpenſoire à crochet pour le bras.

La même ſuſpenſoire, à la faveur d'une même crémailliere, & d'un bout de cordeau de douze à quinze pouces de longueur, aſſorti, à une de ſes extrémités, d'un crochet, ſert pour les jambes, en reculant d'un pied, plus ou moins, le fauteuil ſur lequel le malade eſt poſé, pour être exercé ou s'exercer.

Chaque ſuſpenſoire eſt formée d'un cimeau ou liſiere de drap, de quatre doigts de largeur, ou d'autre étoffe doublée, piquée, de même largeur, bordée d'un fleuret ou ruban, formant une anſe ſimple ou double pour recevoir le bras ou la jambe paralytique, les aſſujettir plus commodément, en engageant une des anſes à la partie inférieure du bras au-deſſus des condyles de l'humerus, & l'autre à la partie inférieure de l'avant-bras près du poignet,

L'anſe deſtinée à recevoir l'extrémité inférieure doit porter une traverſe pour ſoutenir la plante du pied, afin que, dans les différens mouvemens, la jambe ne paſſe pas à travers. Dans cet état, le bras ſain, paſſé dans l'anſe de la ſuſpenſoire, oppoſée à celle qui ſoutient la partie malade, fait deſcendre & monter le cordeau qui lui répond, & donne au membre paralyſé & à toute la machine tel degré de mouvement qu'on juge à propos. La même manœuvre s'exécute pour la jambe affectée, avec la jambe ſaine. Si toutes les parties ſont impuiſſantes, on juge bien qu'il faut une autre perſonne pour mouvoir la brandilloire.

Le fauteuil de poſte ou trémouſſoir (*a*), n'eſt ni ſi ſimple, ni ſi portatif qu'une poulie; on eſt expoſé dans ce trémouſſoir à des ſecouſſes de devant en arriere, de droite à gauche, & de haut en bas. Tantôt ces différens mouvemens ſe ſuccedent de différentes façons; tantôt ils concourent pluſieurs à la fois. On peut à ſon gré les rendre plus bruſques ou plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violens ou plus foibles.

Outre que la poulie participe à ces avantages, ſans avoir les inconvéniens de baloter les eaux, les alimens dans l'eſtomac, ce qui pourroit nuire à la diſtribution des

---

(*a*) Mercure de France, mois d'Avril 1735.

eaux, à la digeſtion, faire vomir les eaux & les alimens ; elle a, comme le trémouſſoir, celui (qui eſt principal) de remêler efficacement, mais partie par partie, toutes nos liqueurs ſtagnantes, de les réſtituer à la marche & à l'équilibre général, en facilitant l'influence des eſprits, en faiſant agir ou réagir leur mouvement circulaire de la circonférence & des extrémités au centre, &, *vice verſâ*, ſans heurts & ſans trouble ; ce qui n'eſt pas à négliger pour des apoplectiques, des vaporeux, des malades ſujets aux vertiges, aux palpitations, difficultés de reſpirer, qu'un mouvement donné de toute la maſſe, qui la remue en bloc & par le tronc, pourroit bleſſer, même malgré les précautions.

Le trémouſſoir a donné lieu à une obſervation de M. Aſtruc, imprimée dans le même Mercure, ſur les avantages de la ſobriété & de l'exercice. Il y a encore dans le Mercure de Décembre 1734, un Mémoire ſur l'utilité & l'uſage du tremouſſoir; au moins la difficulté de le procurer à nos malades, quelqu'utile qu'il ſoit, nous a fait recourir à la poulie. Ce que l'on peut ſe donner ſans peine & ſans frais, touche à l'indifférence : je réclame pour elle tout ce qui conſtitue l'avantage eſſentiel & principal de cette machine, qui ne le poſſede peut-être pas à un plus haut degré ; l'exer-

cice de la brandilloire peut exciter le mouvement du ſang juſqu'à la ſueur, ſans fatigue.

On voit, par l'obſervation de M. le curé d'Aulnay, que les eaux, loin d'avoir agacé, irrrité un eſtomac encore ſouffrant de l'impreſſion des parties cauſtiques rongeantes, auxquelles il a été expoſé, il en a été au contraire rétabli & devenu meilleur qu'auparavant.

A l'idée des ſubſtances ſalines ſe joint communément celle de l'aiguillon, de l'irritation, de la corrugation. M. Pomme en abuſe, en ſuppoſant faſtidieuſement des nerfs racorniſſables à tout inſtant, que les ſels & les eſprits ne peuvent aborder ſans tumulte & ſans léſion : il oublie ſans doute qu'il boit, qu'il mange. Qu'il ne boive plus ; qu'il ne mange plus : tous ſes nerfs ſe racorniront, ſes eſprits s'effaroucheront. Il y a plus de ſel fixe ou volatil dans les liquides & les ſolides alimenteux journellement employés, ſans comparaiſon, que dans deux ou trois livres d'eau de Bourbonne.

Dès l'inſtant de la fécondation, nous ſommes formés avec du ſel, notre machine ſe développe & s'accroît avec lui ; il ſert à la perfection du chyle & des autres liqueurs qui en émanent (*a*) : nous le retrouvons,

(*a*) Voyez ce qu'en dit M. Gardane, médecin de la faculté de Paris, dans une très-belle thèſe dont il eſt l'auteur.

ſuivant les analyſes de MM. Macquer & Cadet, dans le lait, dans le ſang, la bile & autres ſubſtances animales. Deux livres de petit-lait contiennent, (ce que M. Pomme vraiſemblablement ignore,) à-peu-près ſix à ſept gros de matieres ſalines, de nature bien différentes les unes des autres.

Sans le ſel, nos liqueurs & nos vaiſſeaux n'auroient aucune valeur; ſi on en trouve qui lui ſoit analogue, capable de s'aſſimiler avec lui facilement & d'emblée, d'en réparer les déſordres, le dépériſſement, d'une maniere plus conſtante, ſupérieure aux ſels officinaux mêlés aux alimens; ſi les maux d'eſtomacs, la fiévre & le ſpaſme lui cedent, on trouve un ſtomachique, un anti-quarte, un anti-ſpaſmodique. Le prince de la médecine a penſé que le levain de la fiévre-quarte, qui n'excite pas de grandes convulſions, en détruit le principe, s'il eſt détruit lui-même : *A quartanis cœpti, non admodùm à convulſionibus capiuntur. Si verò priùs capiantur, & quartana ſupervenerit, liberantur* (a).

Riviere dit poſitivement, ſi la fiévre-quarte attaque un épileptique, & dure long-tems, elle le guérit (*b*).

On ne doit enfin s'attacher qu'à ſçavoir

(*a*) Hippocrate, aph. 70, ſect. 5.

(b) *Prax. Medic. lib. I*, ch. 7, page 177.

lydio lapide, ſi un remède guérit ou non; & il n'eſt point ſi néceſſaire de s'appéſantir ſur les cauſes obſcures & cachées des maladies qu'on ne fera peut-être jamais ſortir du chaos, que de ſaiſir promptement les remèdes qu'on connoît, pour s'en délivrer nuit & jour. Sauver un malade, ſi l'on peut, en ne perdant point le tems dont l'avarice eſt auſſi noble, que ſon mauvais emploi eſt nuiſible & honteux : *Hæ latentium rerum conjecturæ ad rem non pertinent; quia non intereſt quid morbum faciat, ſed quid tollat* (a).

M. Pomme accuſera-t-il les plus grands maîtres de la capitale & autres villes du royaume, qui ont envoyé le plus grand nombre des malades qui font le ſujet des obſervations de ce Mémoire, de leur avoir prêté des ſecours auſſi avides que meurtriers? Les ſoupçonnera-t-il de ne pas connoître la méthode délayante & humectante, & de ne pas ſçavoir l'apprécier? Accuſera-t-il les eaux d'avoir mutilé les malades? & croira-t-il encore qu'elles agiſſent avec fougue? Demandera-t-il enfin où il exiſte des obſervations contraires aux ſiennes? C'eſt ce que je ne puis me perſuader, ou il faudroit qu'il fût auſſi incrédule que prévenu, pour ſe refuſer à l'évidence.

(a) *Celſus præf. lib. I.*

Si cependant il s'obstinoit, & que ces faits multipliés ne lui suffissent pas, je lui en fournirois encore d'autres, qui, en portant comme ceux-ci le caractere de vérité si essentiel en médecine, l'engageroient peut-être, sinon publiquement, du moins tacitement, à leur rendre hommage & à revenir de son erreur.

Pour le convaincre pleinement & entiérement, & ne plus lui laisser de doute sur les effets pernicieux & funestes que gratuitement il suppose aux eaux thermales, je peux lui prouver, par le relevé des registres mortuaires de nôtre hôpital depuis 1730, que, sur le nombre de trente à trente-cinq mille hommes qui y ont passé pendant cet espace de tems, à raison de huit à neuf cents qu'on y envoie année commune, il n'en est mort que quarante-six, encore la plûpart vieux.

Si on consulte ceux de la paroisse, le calcul se trouvera, relativement au grand nombre d'étrangers qui viennent de toutes les parties du royaume, même des royaumes étrangers, en proportion de celui-ci, malgré que souvent nous voyons des malades qu'on envoie à la derniere extrémité, désespérés, ou incurables de toute incurabilité, périr sans avoir respiré la vapeur des eaux, auxquelles néanmoins on impute leur mort.

On peut mourir aux eaux comme ailleurs. Tous les jours on meurt d'une maladie inflammatoire, d'un membre ſphacélé ou amputé : proſcrira-t-on pour cela la lancette & la ſcie? Apprenez, au contraire, à les manier & ne les employer qu'à propos. Mais, hélas! quoi qu'il en ſoit, le démon de l'envie & de la rivalité annoncera & publiera bientôt que ce ſont les eaux meurtrieres qui ont fait périr celui-ci, que c'eſt la ſaignée qui a enlevé celui-là, & l'amputation qui a tué cet autre. Vaines déclamations, dont les motifs connus par les hommes ſenſés & raiſonnables, feront toujours regardés par eux avec mépris & indifférence.

Si, après ces détails, M. Pomme ſe plaint des difficultés qu'il rencontre dans la cure des affections vaporeuſes & hypocondriaques par les eaux thermales, il doit en accuſer l'opiniâtreté & la bizarrerie de ſa théorie racorniſſante, & s'imputer à lui-même le défaut de connoiſſances qu'il a de ces eaux & de leurs principes conſtitutifs. Il me pardonnera ſans doute ce reproche; & j'eſpere qu'il me ſçaura gré de la franchiſe avec laquelle je lui fais part des vertus & effets des eaux, & de la maniere de les employer dans ces deux affections, qui ſont d'autant plus communes aux deux ſexes, qu'elles les attaquent même ſans diſtinction.

J'espere aussi que ces mêmes affections, dont elles n'ont point suspendu les symptômes par un effet enchanteur, mais qu'elles ont réellement guéries, non pas chez l'enfant de neuf ans, ni celui de neuf mois, mais bien chez les adultes, imposeront silence & feront cesser de parler ; quoiqu'au reste, en considérant dans le lointain les brigues, les cabales de l'erreur, & tous les différens rôles que font la méchanceté & la haine dans ces cas, je remarque que ces cris, qui de près paroîtroient sans doute des rugissemens, ne sont que des cris de grenouilles qui se perdent dans la sphère d'un étroit horizon, & que les traces de ces reptiles s'effacent dans leur limon : *Di benè fecerunt, quod me pusilli finxerunt animi parva & perpauca loquentis.*

LXX. OBS. M. de B.... officier-major de cavalerie, avoit été blessé d'un coup de feu au travers de la cuisse, à la bataille de Rosback ; un gros morceau de culotte de peau y resta cantonné & engagé près de deux ans, malgré d'abondantes suppurations qui se terminerent par une cicatrice très-bonne & très-ferme, sous laquelle se faisoient néanmoins sentir quelques douleurs profondes, passageres & recurrentes, qui ne nuisoient que peu aux exercices ordinaires, l'équitation exceptée.

Les eaux en bains & douches, les boues

minérales en cataplasmes, réveillerent & aiguillonerent ces douleurs; il fallut cesser les douches, qui ne pouvoient plus s'appliquer sur une partie tendante à l'inflammation : les bains & les boues ne furent point supprimés; & en trois ou quatre jours, sans suppuration, au moins sensible, la cicatrice ancienne s'étant défaite, parut un corps étranger que le blessé tira lui-même avec assez de facilité, peu d'effusion de sang, & sans secours de la chirurgie.

Les boues alors furent supprimées comme les douches, par une raison qui se présente naturellement; les bains seuls furent suivis encore trois ou quatre jours; & la nouvelle solution de continuité n'empêcha point l'ancienne cicatrice de se reconsolider & de devenir, sous l'eau, telle qu'elle étoit avant l'expulsion du corps étranger, sans avoir employé aucun topique.

Bientôt le blessé recouvra toute la force & toute la liberté des mouvemens de la cuisse & de la jambe; sa satisfaction fut si complette, que l'enthousiasme prit sa place, échauffa sa verve, & fit, par reconnoissance, à la louange des eaux, des vers qui auroient mérité de voir le jour. Il partit à cheval.

LXXI. Obs. M. Beaulieu, lieutenant au régiment de Custine, pour suite de coup de feu qu'il reçut à la face pendant la guerre de 1745, se rendit aux eaux de Bourbonne

dans le mois de Mai 1747. La balle porta ſur l'angle antérieur de l'os de la pommette du côté droit, traverſa l'os maxillaire auquel il ſe joint, & reſta cantonnée, malgré de très-longues & très-abondantes ſuppurations, & l'exfoliation de pluſieurs piéces oſſeuſes, ſur la partie poſtérieure des os palatins vers le tranchant du vomer. La préſence de ce corps étranger, qui lui gênoit prodigieuſement la reſpiration & l'élocution, ne pouvant parler qu'avec peine & en nazillant, le fit recourir à divers moyens pour s'en délivrer, qui tous étant devenus inutiles, le déterminerent à ſon voyage.

Le ſurlendemain de ſon arrivée, on lui conſeilla de ſe gargariſer & s'éponger la gorge pluſieurs fois le jour avec nos eaux : on y joignit dans la ſuite quelques douches légeres ; &, après deux mois de ces exercices, il ſe montra une tumeur près le voile du palais, qui fermoit preſque toute l'arriere-bouche, empêchoit la reſpiration & la déglutition, & inquiétoit fort le malade : une ſimple preſſion avec le bout du doigt la fit ouvrir, & fit tomber dans la bouche la balle qui en ſortit ſous une forme triangulaire, inégale, raboteuſe & très-fétide. Après ſon expulſion, les eaux en boiſſon de deux jours l'un, & en gargariſme tous les jours, furent encore continuées pendant un mois, après lequel, & quelques légeres

exfoliations membraneuſes, il s'en retourna parfaitement guéri, & parlant très-bien.

Il y a des exemples d'expulſions de corps etrangers & d'exfoliations; mais leur traitement ordinairement prévu, où ceux-ci ne le furent pas, ſont longs, difficiles, compliqués, variés, toujours ſubordonnés au vice du ſang ou à des cauſes procatartiques; ce n'eſt qu'à l'hôpital militaire où on peut les ſuivre, les épier pour ainſi dire, en les comparant d'années à autres dans leurs marches.

Il eſt à croire que le morceau de peau, la balle, ne ſe feroient point dégagés de leurs entraves, ſans quelques accidens graves, plus ou moins tardifs, auroient amenés des dépôts pour ſe préparer des iſſues que les eaux ont facilitées & abrégées, ſans ſymptômes équivoques, comme un ulcere ſinueux ou fiſtuleux, qui finit quelquefois par carie vermoulue ou exfoliante, exfoliation, débris de couches membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes; ce qui les rend trop ſouvent incurables, au péril des principes vitaux & organiques.

Ce n'eſt pas que je prétende que l'hyſtérie ou les vapeurs ſoient épileptiques, comme le penſent André, médecin Anglois, & Junker, médecin Allemand: ſi cela arrive, cela eſt très-rare; M. Tiſſot en eſt convaincu, & aſſure qu'ils ſe ſont

trompés, qu'il n'a jamais vu cette maladie dégénérer en épilepſie (*a*) : il obſerve (*b*) que, dans les épilepſies ſtomachiques, inteſtinales & méſentériques vermineuſes, les eaux minérales chaudes réuſſiſſent quelquefois très-bien ; qu'il a employé, dans ces cas, celles de Balaruc modérément & à petites doſes avec le plus grand ſuccès. M. le Roi, dans ſon Mélange de Phyſique & de Médecine, aſſure auſſi les avoir employées de la même maniere & avec le même ſuccès dans les maladies vaporeuſes ſpaſmodiques, dépendantes d'un état maladif de l'eſtomac & du canal inteſtinal, comme auſſi dans les épilepſies récentes, qui lui ont paru être déterminées par des matieres bilieuſes, âcres, accumulées dans les premieres voies, & ſur-tout dans l'eſtomac. On ſçait que nos eaux ſont analogues à celles-ci, ſans être auſſi actives ni purgatives ; qu'elles contiennent en moindre quantité le même principe ſalin (*c*), excepté que, dans leur diſpenſation, elles ſont employées intérieurement en bien moindre doſe ; ce qui fait qu'on peut les continuer,

---

(*a*) M. Tiſſot, Traité de l'Epilep. art. XIII, page 176.

(*b*) *Ibid.* art. XVIII, pages 238, 240, 243, 303, 354.

(*c*) Parallèle des eaux de Balaruc & de Bourbonne ; par M. Venel.

vingt, trente, juſqu'à quarante jours, dans les cas où la boiſſon ſeule convient; & en bains & douches d'un degré de chaleur beaucoup plus tempéré, afin d'éviter la raréfaction des liqueurs, l'augmentation du diamètre des vaiſſeaux, & du cours des premieres, ainſi que la preſſion générale, d'où ſuit néceſſairement l'engorgement, des ſueurs violentes & forcées, qui, en fatiguant & diſproportionnant la partie blanche d'avec la partie rouge du ſang, entraînent des accidens plus ou moins graves, empêchent qu'on n'en ſuive l'uſage auſſi long-tems qu'il ſeroit néceſſaire dans preſque tous les cas poſſibles; méthode qui, pour avoir été trop en vogue & préconiſée autrefois, & contre laquelle il eſt encore difficile de faire revenir certaines gens, aura établi le préjugé contre ce remède.

Si les eaux de Sedlitz, qui ſont trois fois plus ſalines que celles de Balaruc, ſont employées par Hoffmann dans cette maladie cruelle, qui a pour ſymptômes tout ce qui eſt de plus violent en ſpaſmes & en convulſions, où la langue a été amputée, les dents caſſées & les membres luxés; ſi le ſel qu'on appelle *tartre ſtibié*, qui n'agit que par les reſſorts convulſibles de nos machines; ſi les purgatifs réſineux draſtriques, ſalins, ſont donnés & adminiſtrés par les Hoffmann, les Tiſſot, quoique plus aga-

çans que nos eaux ; s'ils peuvent la guérir, je me range avec eux ; &, quoique de si loin, imitateur de ces grands médecins qui font tant d'honneur à l'humanité, en lui sacrifiant, avec autant de zèle que de désintéressement, tous leurs soins & leurs veilles, j'abandonne M. Pomme & le livre à ses vues ; je le laisse se complaire dans le projet de détruire toute cette secte perverse (*a*) de Hoffmann, de Tissot, & autres médecins célébres étrangers & François. On lui permettra de se croire un envoyé du ciel, pour leur faire leur procès (*b*), de dresser des soi-disans recueils de piéces qu'il ne fait que répéter, retourner d'*in*-12, en *in*-8°, sans jamais répondre à rien avec solidité, en s'écartant perpétuellement de tout ce qui touche au vrai but.

Puisque vous possédez si bien, M. Pomme, & seul, le grand secret de manier l'eau commune ; que les eaux minérales qui en réunissent aussi toutes les vertus, comme je vous l'ai prouvé (*c*), sont inutiles, nuisi-

---

(*a*) Voyez la Lettre de M. Pomme, Journal encyclop. mois de Juin 1771, page 463.

(*b*) Recueil des piéces du procès contre les médecins, &c. *in*-8° 1771, page 354.

(*c*) Journal de Médecine, Tome XXXIII, pages 17 & 18. *Ibid.* Tome XXXVI, pages 326 & 422.

bles même ou meurtrieres à votre compte, guérissez avec elle, M. Pomme, des aveugles, faites marcher les boiteux, détruisez les vapeurs & n'en donnez point, ressuscitez les morts, vous serez le coryphée de l'art : de votre vivant, l'univers entier, instruit, quoiqu'un peu tard, fera sonner la trompette de la messagere de Jupiter, pour publier vos miracles, vous élevera des autels, & fera votre apothéose. « Oui, dit M. Pomme magistralement (*a*), je rends la vue aux aveugles, je fais marcher les boiteux, je guéris les démoniaques, je ressuscite les morts, & j'apprends à l'univers la maniere d'opérer des merveilles. »

Je conviens avec M. Pomme qu'on doit nous soupçonner d'intérêt local : il demeure à Paris, moi à Bourbonne ; mais le public sévere & attentif, qui aura daigné nous suivre & nous démêler, nous pénètre : si nous sommes coupables, il y a entre lui & moi un intervalle immense. A Paris, à Londres, Rome, Vienne, les honneurs & la fortune sont le partage des hommes qui se donnent pour extraordinaires, en quelque genre que ce soit, s'ils sont assez adroits, heureux, opiniâtres, entreprenans, pour ébranler en leur faveur cette masse informe, le

---

(*a*) Journal encyclop. ci-dessus, pag. *ibid.*

le chaos des opinions ; (M. Pomme est convaincu de cette vérité (*a*).) Ambitieux ou non, je ne puis faire l'aigle ou l'Icare, *Vitreo daturus nomina Ponto* ; ma sphère est trop étroite, isolé ; toute espece de travail & de condition conforme à mon goût & à mon état, est mon bonheur : les honneurs & l'opulence ne furent & ne seront jamais pour moi ; il ne me reste que le stérile avantage d'avoir redressé mon adversaire, qui n'a rien laissé en arriere, si ce n'est mes observations, pour m'échapper ; qui même a eu besoin ici & y a trouvé un protecteur, qu'il a été aussi aisé de confondre (*b*), que difficile à M. Pomme d'attaquer deux faits qu'il laisse intacts ; il a voulu les morceler pour les plier & les arranger à sa maniere (*c*). Il se flatte en

(*a*) Voyez son nouveau Recueil, page 333, & la note au bas.

(*b*) Journal de Méd. Tome XXXIII, page 246; *ibid.* Tome XXXVI, page 324.

(*c*) Pour s'en convaincre, voyez la Réponse à mon Mémoire, par M. Brun soi-disant ; la Lettre de M. France sur l'Observation de mademoiselle Lange ; le nouveau Recueil de M. Pomme, pages 167, 168 ; l'Observation de mademoiselle Lange, insérée dans mon Mémoire ; celle de M. Caziot ; la Lettre de ce dernier à M. Pomme-Brun : que l'on compare les critiques avec les deux faits attaqués, desquels on n'a pu mordre le fonds, observant encore que, quoique l'on dise que ma

vain & illusoirement d'avoir dans M. Caziot (*a*) un ami qu'il ne connoissoit pas; jamais il ne le sera; il l'a traité vindicativement & avec indignité, en public par la Gazette salutaire, & en particulier par lettres missives. Tous les efforts rhétoriciens de M. France ne peuvent réaliser cette chimère (*b*). Bon gré, malgré, M. Pomme prend & donne aux choses & aux personnes telle forme qu'il lui plaît.

Fiet aper, modò avis, modò saxum, & quùm volet arbor.

» M. Chevalier, dit M. Pomme (*c*), n'a » pu voir avec indifférence que j'interdi» sois les eaux thermales à la plus grande

---

demoiselle Lange n'a fait qu'une saison de nos eaux, il n'est pas moins vrai qu'elle en a fait deux, l'une sur les lieux, l'autre à Coiffy, village distant d'une lieue; que je ne lui ai jamais porté de médecines, ni n'en ai reçu de payement, puisque je ne tiens pas de drogues, mais bien M. Aubertin, apothicaire, qui les lui a fournies.

Il est étonnant que ceci étant connu de M. Pomme, comme je suis en état de le lui prouver par une de ses Lettres, il ait osé mettre la note qui se trouve au bas de la page 158 de son Recueil. D'après ces infidélités, il sera aisé au public de nous juger.

(*a*) Recueil des piéces du procès; par M. Pomme, 1771, page 160.

(*b*) *Ibid.* page 169.

(*c*) *Ibid.* page 146.

» partie de ceux qui ont coutume d'y avoir » recours. Comment, a-t-il dit, je ne verrai » plus à Bourbonne de vaporeux ni de » vaporeuſes ! Que deviendront nos eaux » & nos boutiques ? L'arrêt eſt trop fu» neſte ; il faut en appeler, &c.» Tel peut être mon intérêt local ; & moi je dis : « M. Pomme n'a pu voir avec indifférence que les eaux de la Seine ne tenoient pas lieu des eaux thermales à la plus grande partie de ceux qui ont coutume d'y avoir recours. Comment, a-t-il dit, il faut auſſitôt les proſcrire ! Que deviendroient mon racorniſſement & ma méthode ? Il faut faire arriver & reſter à Paris les vaporeuſes & les vaporeux ; il faut pour cet effet faire le procès aux plus grands médecins ; il faut que je m'éleve au-deſſus de cette ſecte perverſe qui n'entend pas ſon profit : je veux l'anéantir, & tous les malades qui n'iront point aux eaux ſeront les miens. » Si je ne me trompe, nos perſpectives ſont bien différentes pour le lucre ; les miennes ſi minces, & celles de M. Pomme ſi vaſtes, ne ſont point comparables ; Bourbonne & Paris ! Que d'or dans tes eaux, Seine ! les riches bordent tes rives ; & ton miniſtre au milieu d'eux, diſpenſe tes graces aux vaporeux comme à ceux qui croient l'être, même à bien d'autres. Tel peut être l'intérêt local de M. Pomme.

Je ne puis finir ſans citer encore la fiévre-quarte : l'eau de Seine ne la guérit pas ; les malades, brûlans dans leurs accès, la boivent abondamment, & n'en ſont pas plus avancés : les eaux de Bourbonne, modérément adminiſtrées, la guériſſent : ce contraſte eſt victorieux, & doit en impoſer à M. Pomme, ou rien n'en eſt capable.

Vim qui inferre parat, cupidus certuſque nocendi ;
Fruſtrà illum ratione premas, aut jure refellas.

Je crains d'excéder, avec M. Pomme, le lecteur ; & je profite d'un avis qu'il auroit dû ſuivre plutôt : un malheur général des écrits produits par les conteſtations, c'eſt qu'il ne ſont pas auſſi intéreſſans pour le public que pour les deux adverſaires : le cenſeur croit n'avoir jamais aſſez cenſuré ; il relève juſqu'à des minuties : l'auteur attaqué veut faire face à tout ; il s'engage ainſi dans des détails ſi particuliers & ſi perſonnels, qu'on y devient inſenſible, quand la conteſtation dure trop longtems.

On ne peut méconnoître M. Pomme dans ces ſages réflexions de l'hiſtorien de l'académie, malgré leſquelles M. Pomme, après avoir rempli cent ſoixante-ſeize pages *in*-8°, ſe reprolonge juſqu'à quatre cents trente-deux, & finit par une réponſe de Mad. Pécauld, de laquelle il ſe fait un

trophée, bien qu'après après avoir été sçavamment discutée par M. Laugier (*a*), on y ait reconnu un roman mal ourdi, contradictoire, ridicule & faux (*b*).

Corollaire.

De tous ces faits qui ont pour eux l'authenticité médicinale, parce qu'ils sont avérés & bien connus, exposés sans détours & sans faste, avec les détails justes qu'exigent des mémoires & des observations polémiques, qui n'auroient peut-être jamais vu le jour, si mon adversaire n'eût été l'agresseur, ne m'eût provoqué plus d'une fois avec dureté, sans m'avoir répondu, il résulte que nos eaux conviennent mieux que l'eau commune aux affections spasmodiques, vaporeuses & hypocondriaques, même à l'épilepsie sympathique, non cérébrale; aux obstructions des visceres; aux maux d'estomac chroniques; aux coliques habituelles & récurrentes, intestinales, hépatiques, même accompagnées de calculs biliaires; aux fiévres lentes, erratiques, intermittentes, même précédées ou accompagnées d'embarras dans les visceres, non récentes, mais opiniâtres; aux

(*a*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, depuis la page 32, jusqu'à la page 65.

(*b*) *Ibid.* pages 422, 426 & suivantes.

rhumatiſmes, ſciatiques, même goutteux; aux dartres non invétérées & comme naturaliſées avec nous; à la gale, aux maladies lymphatiques, aux tubercules des poumons, aux ulceres, aux plaies; à la ſoif inextinguible, non inflammatoire, aux dérangemens ou ſuppreſſions des régles.

Il y a ſans doute d'autres cas où elles conviennent, tels que les pâles-couleurs, les fleurs-blanches non habituelles, les épanchemens de lait; aux premieres années où les femmes ſédentaires perdent leurs régles, les diſpoſitions apoplectiques non fébriles & imbécilles; les paralyſies étendues ou partielles, comme celles d'une main, d'un membre, de l'eſtomac, de la veſſie, de la bouche, des paupieres, des parties gutturales; la goutte-ſereine, dépendante de l'atonie, obſtruction ou ſpaſme des parties; l'aſthme humide, les maladies catarrales, opiniâtres; le ſcorbut, la vérole réfractaire au ſpécifique, qui par elles réprend ſes droits (*a*); l'état glaireux des reins & de la

(*a*) Elles n'ont point la vertu de la faire éclore, ou de la confirmer, comme on le dit dans un livre nouveau ſur les Eaux de Saint-Amand; on y lit encore que ces eaux ont la force de donner de l'action au mercure, de le dépétrer des filieres où il ſe feroit embarraſſé en les revivifiant, le faiſant couler, & traverſer lui-même en ſubſtance les pores de la peau où on le ramaſſe par globu-

veſſie; les ankiloſes récentes & non formées; les ſuites fâcheuſes de fractures ou luxations, l'anæmaſe; les convaleſcences tardives, rebelles, des maladies aiguës, éruptives, comme fiévres putrides, milliaires, petite-vérole, rougeole; des inflammations des viſceres; des dépôts critiques, comme

---

les, dont le volume pour chaque jour eſt ſpécifié par certain nombre de grains.

Nous n'avons jamais vu de ces prodiges dans notre hôpital militaire, où, en tems de paix comme en tems de guerre, il y a ſans comparaiſon plus de malades qu'à Saint-Amand, à Barèges, Digne, pris enſemble, qui paroiſſent n'être que des écarts de celui de Bourbonne, qui eſt un centre pour les ſoldats infirmes ou bleſſés qui n'ont pu trouver ailleurs guériſon ou ſoulagement, dans lequel tout obſervateur attentif, qui veut voir des maladies & non des malades, peut ſuivre ſans préjugés, en quelque cas que ce ſoit, les effets utiles ou inutiles des eaux thermales.

Je me rappelle encore d'avoir lu un livre ſur les eaux de Barèges, qui, preſqu'en entier, eſt fait pour prouver qu'elles ſont lithontriptiques ou briſes-pierres des reins & de la veſſie: ceux qui en ont écrit depuis, n'ont oſé la-deſſus, même faire une aſſertion. Que lit-on? que ne lit-on pas? J'en ſuis ſtupéfait: je me plaindrois amèrement de la docilité du papier, & je voudrois être Muſulman, ſi quelques bons livres ne me dédommageoient, ne me fortifioient, ne me conſoloient; ou je ſerois Pyrrhonien, s'il y en avoit de bonne-foi.

parotides, éréſypèles, abcès, vices glanduleux, dartreux, pſoriques; la conſomption, les ſuites de l'onaniſme.

Il y a beaucoup de cas où elles doivent être proſcrites, comme tous ceux qui tendent à l'inflammation, qui ſont inflammatoires, quelques parties qu'ils occupent; les hémorragies, de quelque nature qu'elles ſoient, ſans en excepter les dyſſenteries chroniques; les hydropiſies avec épanchement ou infiltration, ſi elles ſont anciennes & conſidérables; ceux où le loiſir, les ſix choſes non-naturelles, la convaleſcence doivent proſpérer, &c. En matiere de ſanté ſur-tout, l'inutile & le nuiſible ſont ſynonymes; & je paſſe très-volontiers l'éponge ſur les cas déſeſpérés, pour leſquels il eſt mieux, ſelon l'indication, d'agir que d'être oiſif, quoique le ſuccès ſoit ſi douteux, qu'il ſe réduit conſtamment à la tentative la plus fatigante & la plus ingrate.

Ce n'eſt que dans un Traité des eaux thermales, que l'on trouvera à quoi les nôtres ſont bonnes, quand elles ſont utiles ou nuiſibles; on n'en a que des idées vagues, trop générales; il n'y a que quelques ſçavans, qui ne ſe rencontrent pas aiſément, qui prennent la peine de les claſſer; ce qui fut entrepris par l'Académie des Sciences, donnant aux unes la préférence ſur d'autres,

prefcrivant celles-ci, prefcrivant celles-là avec toute l'attention qui eft dûe au mal, & au moyen de le combattre.

Il faut que fur un Traité des eaux minérales on foit bien en arriere, puifque M. Roux s'explique ainfi en faifant l'extrait du Précis fur ces eaux, par M. le Roi (*a*) : » Je ne craindrai point d'avancer qu'en ce » genre il n'exifte aucun ouvrage propre à » éclairer les médecins fur la véritable com» pofition des eaux minérales & fur la ma» niere de les employer; ainfi je ne puis » qu'exhorter les lecteurs à méditer ce petit » ouvrage, dans lequel tout eft également » précieux & important. »

Il n'eft pas moins vrai que l'obfervation clinique fera, fur ces eaux, la bouffole d'un Traité qui en méritera le nom ; & je ferois heureux fi les faits que j'ai raffemblés, qui font récents, qui ne feront point perdus, y contribuent. Le Journal de Médecine, dans lequel il y a & il y aura toujours à puifer, eft peut-être la feule collection qui puiffe perfectionner la pratique, *temporis filia*, en produifant des écrits divers, quelquefois critiques, qui n'ont que la même fin, que la fagacité fçait évaluer ce qu'ils font, & pas plus : au moins c'eft

(*a*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, page 407.

la plus répandue ; &, tant qu'elle sera ce qu'elle est, on doit espérer que par laps de tems on parviendra à une connoissance des eaux & des remèdes, plus sûre & plus lumineuse que par le passé.

Boerhaave, qui apprendra à M. Pomme ce que c'est qu'une secte en médecine, *hodiè libera ab omni sectâ coli potest* (a), est convaincu que les ouvrages périodiques les ont rectifiées déja & augmentées (*b*). Ce jugement est antérieur à l'établissement du Journal de Médecine en 1754, qui n'est destiné qu'à les recueillir, les renouveler sans cesse, les englober, les rapprocher pour qu'elles soient mieux & plus souvent montrées de différens côtés ; ces connoissances jadis languissoient trop en naissant.

Toutes les expériences analytiques sur les eaux de Balaruc par M. le Roi, sont applicables aux eaux de Bourbonne ; & l'identité de leurs effets est d'autant plus réelle, que leurs principes constitutifs sont les mêmes : il faut s'en rapporter, sur ce double objet, au Précis de M. le Roi, si ce n'est que nos eaux ne contrarient pas la fiévre-quarte avec tumeur au foie ou à la rate (*c*). Ces eaux (celles de Balaruc)

(*a*) *Institut. med. prolegomen.* page 7.

(*b*) Albert Haller, *ibid. in Instit.* page 45.

(*c*) Journal de Médecine, Tome XXXVI, page 404.

fèrent en outre dans l'adminiſtration par
routine du pays, comme par la quantité
ſel; Bourbon, qui contient le même ſel,
peut que foiblement leur être comparé
ur la quantité de ce principe ſenſible,
aractériſtique & invariable; Barèges, Saint-
nand, en ſont encore bien moins dignes
e Bourbon, & même ne le méritent
int du tout.

Si on enviſage nos eaux comme purga-
es, on les boit par gradation, pendant
uf jours, ou plus, depuis une livre juſ-
'à trois & quatre communément; comme
érantes, on les donne pendant un mois
plus, depuis une livre juſqu'à deux au
us, ſouvent moins, ſelon les circonſtan-
s, qui font varier très-ſouvent la mé-
ode. Nos eaux topiques en bains tempé-
s ou en douches, qui le ſont moins, s'em-
oient pendant une heure au plus pour
deux exercices qui ſe continuent con-
intement ou ſéparément, journellement,
elquefois alternés d'un jour de boiſſon,
ndant dix-huit jours; c'eſt ce qu'on ap-
lle ordinairement une ſaiſon, qui, la
iſſon y compriſe, dure un mois; ſi l'on
beſoin de deux ſaiſons, elles doivent être
tervallées d'un mois.

Jamais il ne s'agit de donner aux mala-
s des douze livres d'eau par jour, pen-
nt un an & plus, de l'eau appeſantie en-

core par des matieres animales, gélatineuſe
alkaleſcentes. On ne ſçait s'il y a des poiſſo
lents ; les lavages journaliers de M. Pomm
peuvent en tenir lieu : s'il y en a qu'ils épa
gnent, il faut les congratuler ſur l'exce
lence de leur complexion.

Les bornes étroites d'un corollaire m
me permettent pas de parler de l'abus d
ſes humectans en bains, qui ſont de hu
heures par jour ; ſes bains ſont proportio
nés par leur continuité à celui d'une boiſſo
accablante : celle-ci ſappe les fonctions ſt
macales & viſcérales ; & ſes bains macere
les pores cutanés, préparent l'atonie para
lytique de leurs bouches, l'énervation g
nérale. L'air eſt notre élément, l'eau cel
des poiſſons : ſi elle devient remède, l'abu
& la confuſion la rendent pire que le ma
Vîte je me ſauve avec mon Baglivi :

*Conſiderandus diligentiſſimè ventriculi & dige
tionum ſtatus & natura, quæ his remediis ſtati
proſternuntur, ſi vel minima in eis adfuerit deb
litas, nec ità facilè impoſterùm reſtaurantur. Faci
tibi concedo ſalia ſanguinis per aquæ potum dilu
ſed dilui non debent cum jacturâ digeſtionum
triumviratûs, in quibus longæ & ſalubris vitæ ſt
mina nectuntur. Stomacho priùs proſpice, dein
utere tuis diluentibus. Sed vereor nè ſurdis ca
namus.*

De uſu & abuſu diluentium. Cap. 16.



LETTRE

De M. CAZIOT, *premier proffeſſeur de la faculté de Droit en l'Univerſité de Reims, au ſujet de ce qui le concerne dans la ſeconde Réponſe de M.* BRUN *à M.* CHEVALIER, *inſérée dans le Journal de Septembre dernier.*

MONSIEUR,

Avec les deux faits que je poſſede inconteſtablement, & dont je vais vous faire part, excité par votre Note au bas des pages 250, 259 de votre dernier Journal, j'ai cru que je pouvois, que je devois même contredire par faits la derniere des aſſertions de M. Pomme-Brun, page 262 du même Journal de Septembre 1770.

Le premier de ces deux faits, d'une valeur infiniment ſupérieure à celle du ſecond, c'eſt ma ſanté actuelle, qui ſe ſoutient toujours bien, continue de faire l'admiration de tout Reims, qui me permet de marcher preſque continuellement, même en pleine campagne.

Le ſecond de ces faits, d'une valeur moindre, c'eſt une conſultation demandée *à bocca*, & reçue par écrit : en voici la copie ſans la moindre altération.

» La paralyſie imparfaite, qui occupe le » côté gauche, eſt le produit de l'engorge- » ment du cerveau, qu'un ſang épais a pro- » duit, d'après une diſſipation extrême » d'eſprits animaux, que des contentions » d'eſprit ont procurée. On eſt d'avis d'y » remédier par les remèdes ſuivans, qui » ſont, 1° les bains & la douche des eaux » de Bourbonne, pour leſquelles il con- » viendroit que M. le conſultant partît tout » de ſuite, étant déja tout préparé par des » eaux de Vichi, qui l'ont très-évacué.

» 2° Les bouillons de vipere, que l'on » fera avec demi-livre de veau, la moitié » d'une vipere, la chicorée, l'aigremoine » & le creſſon. 3° Les bols ſuivans : Pre- » nez dix grains de poudre de guttete; au- » tant de racine de valériane en poudre, » incorporés avec ſuffiſante quantité de » ſyrop d'œillet, dont on fera trois pilules » que le malade prendra, tous les matins, à » jeun, avalant par-deſſus une taſſe d'infu- » ſion de citronelle.

» 4° On purgera, de tems en tems, avec » des minoratifs : le régime doit être doux. » Le malade évitera la ſalure, l'épicerie, » tout aliment de haut-goût, boira le vin » bien trempé; mais il fera de l'exercice, » & quittera abſolument le cabinet. Déli- » béré à Paris, le 27 Août 1768.

Signé POMME, *médecin-conſultant du roi.*

P. S. » la ſaignée, que l'on propoſe, » nous paroît très-contraire, pour ne pas » dire meurtriere, attendu l'appauvriſſement » du ſang & des eſprits animaux. »

Quoique M. Chevalier, chirurgien, que je ne connois pas, ait rendu publiques, ſans nous en dire un mot, la Lettre de ma femme & la mienne, écrites à M. Juvet, médecin; quoiqu'il y ait laiſſé lui-même ou du moins occaſionné des négligences, comme *il ne faut plus déſeſpérer*, ſans ces mots, *de perſonne*, ou *de qui que ce ſoit*; quoiqu'on m'y ait attribué une attaque d'apoplexie, & des convulſions que je n'ai jamais éprouvées; malgré, dis-je, ces petits griefs dont j'ai fait depuis peu un reproche plus badin que ſérieux à M. Juvet, je vous avoue, Monſieur, que je n'ai pu lire patiemment la double Réponſe de M. Pomme-Brun à M. Chevalier. En effet, comment un grand maître, qui veut *apprendre que tout agreſſeur, quel qu'il ſoit, ne doit ſe préſenter qu'avec des armes ſûres, s'il veut s'épargner la honte de ſe voir réfuté par lui-même*, peut-il ne pas craindre pour ſoi-même la punition dont il menace les autres? lui ſur-tout, qui a la hardieſſe de nier la vérité de deux Lettres conjointes, & très-affirmatives, d'un rétabliſſement auſſi réel que la lumiere du midi. Cet amateur ſcrupuleux, ce grand ſcrutateur de faits

vrais, nous prétend-il, ma femme & moi, ou des perſonnages ſuppoſés, maſqués à ſa maniere, ou des impoſteurs impudens? Le choix lui eſt auſſi indiſpenſable que l'une & l'autre alternative lui reſtera peu honorable.

Je vous avoue tout franchement, Monſieur, que je ne conçois rien à ce pur aſſemblage de mots : Une maladie qui n'eſt connue que par deux conſultations, (données, ſans doute, par M. Pomme,) & dont le fait eſt pour le même de nulle valeur; ma maladie, expreſſément citée, *tout-à-fait inconnue :* quoi! *tout-à-fait*, même après la lecture du Journal critiqué, & malgré la conſultation ci-jointe? En vérité, Monſieur, ceci, qui ne tient point au fond de la ſcience de médecine, & dont je puis, par conſéquent, raiſonner par le ſeul bon ſens; oui ceci eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, à croire. Mais le vrai eſt que ceci étoit avantageux à la façon de penſer & d'attaquer de M. Pomme-Brun, qui avoit oſé dire: *Préſentez-nous des faits de meilleure valeur.*

Si l'expoſé de ma maladie avoit fait ſur ce médecin la moitié de l'impreſſion qu'a dû faire ſur moi ſon pronoſtic de la ſaignée meurtriere, mon article dans le Journal lui auroit été plus préſent. Malgre cet inquiétant pronoſtic, j'ai cédé à l'avis preſſant pour la ſaignée du pied, ſans qu'il m'en

ſoit

ſoit arrivé la deſtruction ſubite de mon individu à l'ouverture de la veine : *Ita prædixerat*, non *ab ilice cavâ*, mais *ore diſerto*.

Ces faits, celui du pronoſtic mis à part, (car tout homme peut ſe tromper,) ces faits, réunis aujourd'hui contre l'enflure des aſſertions de M. Pomme-Brun, prouvent bien qu'il ne fait point uſage du précepte qu'il donne à tout aggreſſeur; & que, faute de cette ſage précaution, il écrit au moins inconſidérement, & cela, par la ſeule & même raiſon qui paſſionne & aveugle preſque tous les hommes; je veux dire l'amour-propre, ou, ce qui eſt la même choſe, le trop grand attachement d'un chacun à ſa propre opinion, même la plus ſinguliere, laquelle rejette tout contraire, perſonnes & choſes, & admet avidement toute apparence favorable, par exemple, la Lettre de M. France.

Vrai Palémon dans toutes les diſputes de choſes entre MM. Pomme & Chevalier, je ne puis m'empêcher de dire que l'application, par *P. S.* du vers de Phédre,

Inops, potentem dùm vult imitari, perit.

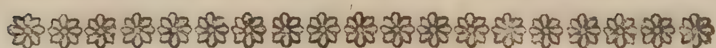
doit paroître à tout lecteur impartial, d'une morgue inſupportable, ſur-tout de la main & à la gloire unique du réaggreſſeur, précepteur même, ſur-tout après votre dernier

Nota, Monſieur, dont la bonne foi eſt bien plus utile à vos lecteurs, qu'agréable au perſonnage démaſqué.

Je m'apperçois que ma Lettre eſt devenue bien longue : je la crois pourtant, ſauf l'amour-propre, *plenam dicendis.*

J'ai l'honneur d'être, &c.





DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE BOURBONNE;

Antiquité de ses Eaux.

POUR mettre les étrangers à portée de connoître où Bourbonne est situé, lorsqu'ils seront dans la nécessité d'y venir; je vais terminer ce Mémoire par une courte description topographique de cet endroit, par quelques petites notes sur ses sources minérales, & leur antiquité.

Bourbonne-les-Bains, petite ville de France, célèbre par ses eaux minérales, est située en Champagne, dans le Bassigni, élection de Langres, généralité de Châlons, à sept lieues de cette premiere ville, soixante-dix de Paris, vingt de Nancy, & dix-huit de Besançon, confinant avec la Lorraine, le comté & le duché de Bourgogne, formant un double vallon, dont l'un au sud, & l'autre au nord. Celui-là, traversé par le ruisseau de Borne, qui a sa pente de l'ouest à l'est, réunit toutes les sources minérales, dispersées en trois endroits, à quelque distance les unes des autres. La principale appellée *la fontaine*, & autrefois, suivant Jean le Bon, médecin François, *la Matrelle* ou la *Maselle*, & ensuite *la Saint-Antoine*, est un puits quarré de deux pieds six pouces d'une face, de

cinq pieds de l'autre, & de ſix de profondeur, enfermé aujourd'hui dans un bâtiment conſtruit à l'imitation des temples qu'on élevoit jadis à la déeſſe Higie, ou Higée. Elle eſt ſi abondante, qu'elle peut fournir juſqu'à deux cents tonneaux d'eau par jour, ſans diminution trop ſenſible. Sa chaleur eſt ſi grande, qu'elle déplume la volaille & dépile les quadrupèdes : elle eſt de cinquante-cinq degrés au thermomètre, ſelon Reaumur. Sa ſaveur eſt ſalée, ſon odeur ſulfureuſe.

A quarante-cinq pas de la fontaine, eſt un vaſte bâtiment, dans lequel ſont renfermés deux beaux & grands baſſins, ſéparés par une cloiſon verticale, pour l'aiſance & la commodité des baigneurs. Le premier, du côté de la fontaine, eſt une ſource naturelle très-abondante, dont l'eau contient les mêmes principes & dans les mêmes proportions que celle du puits ; il étoit ci-devant appelé *le grand bain*. A quinze pieds au-deſſous de celui-ci, en eſt un autre, fourni par un conduit de la fontaine, diviſé, il y a quelques années, en deux, par un mur de ſéparation qui faiſoit porter au plus voiſin du grand bain, le nom de *bain du ſeigneur* ou *des pauvres*, & à l'autre celui de *bain doux*. L'un & l'autre de ces baſſins ſont ſéparés aujourd'hui par une cloiſon, ſuivant la longueur du bâtiment, aux extrémités orientale & occidentale duquel on a pra-

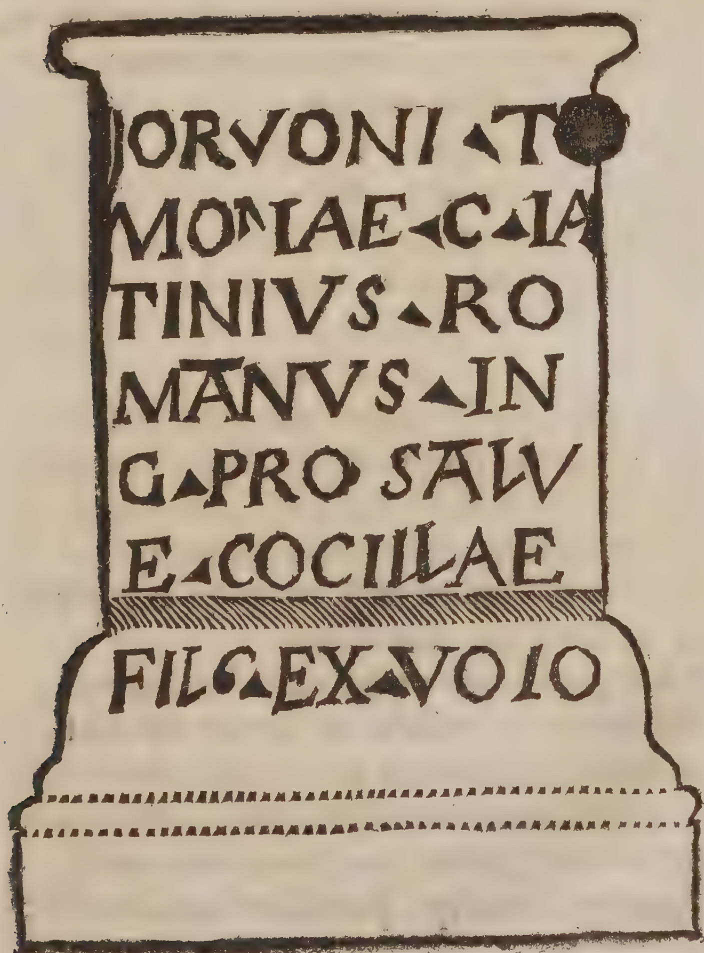
tiqué de petits cabinets pour la décence des baigneurs. Dans l'eſpace intermédiaire de ces deux baſſins, il y a une belle fontaine d'eau commune.

En deſcendant à quarante-cinq toiſes à l'orient de ces baſſins, on en voit encore un autre de ſource naturelle, contenant auſſi les mêmes principes & dans les mêmes proportions que les deux premieres ſources, (d'où l'on peut inférer qu'elles ont une même origine,) appellé depuis un très-grand nombre de ſiécles, *le bain-patrice*, nom qui lui a été donné, au rapport de Jean le Bon, médecin, par un patricien Romain, qui, étant incommodé d'une paralyſie univerſelle, y fut guéri. De retour à Rome, C. Jatinius, inſtruit de ſa guériſon, y fit auſſitôt conduire ſa fille nommée *Cocille*, attaquée d'une ſemblable maladie, de laquelle elle guérit également; en reconnoiſſance de ce ſuccès, il fit reconſtruire ce bain, qui auparavant n'étoit qu'une eſpece de mare, affectée ſeulement aux maladies de la peau, édifier un ſuperbe bâtiment avec des galeries joignant une ſaline, que les malheurs & l'injure des tems ont détruite, & placer une inſcription votive dans un temple élevé en l'honneur de la divinité qui préſidoit aux thermes. Cette inſcription, qu'on voit aujourd'hui dans un mur de la fontaine, fut trouvée dans les fouilles que l'on fit lors de la conſtruction

de l'ancien château de Bourbonne, ſous Terdebert & Thiery, ſur la fin du ſixieme ſiécle, ſur les ruines du temple du dieu *Orvo* & de la déeſſe *Orvonne*, & tranſportée alors ſur une face de ſon donjon; delà, après l'incendie générale de Bourbonne en 1717, ſur un mur de la cuverie du nouveau bâtiment, puis dans l'endroit où elle eſt préſentement. En creuſant un puits dans l'enceinte de ce château, on tira des décombres deux ſtatues de marbre blanc un peu mutilées, que l'on a ſoupçonnées être celles de ces divinités.

Cette inſcription, rapportée dans pluſieurs Traités qu'on a donnés au public ſur les eaux de Bourbonne, & par D. Calmet dans celui qu'il a écrit ſur les eaux de Plombieres; enfin par M. Dunod dans ſon Hiſtoire des Sequanois, Tome Ier, page 211, & dans ſes nouvelles Obſervations de ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Beſançon, Tome II, page 514, laiſſe encore appercevoir bien des inexactitudes qui lui ont fait donner, & qui peuvent encore lui faire donner un ſens différent de celui qu'elle doit avoir. La copie priſe ſur les lieux en 1761, par M. Gauthier de Montdorge, & communiquée la même année à M. Gilbert du Voiſin, de l'académie des Belles-Lettres & Inſcriptions de Paris, n'en paroît pas même exempte à la ſixieme ligne; il écrit *Cociliæ*, & on y lit *Cocillæ*: enſuite de la troiſieme lettre un peu mutilée à la ſeptieme ligne, il

obſerve que le ſigne qui la ſuit eſt en forme de 9, tandis qu'il eſt en forme de 6 ; il néglige encore l'omiſſion de la barre ſupérieure du *T* dans *voto*, qui eſt gravé *VOIO*. Ces petites inexactitudes feroient au moins connoître qu'il y a eu plus de négligence de la part du graveur que de celle de l'auteur. On lit donc cette inſcription de la maniere qui ſuit, & telle qu'elle eſt exactement ſur la pierre :



Voici comme elle a été diverſement préſentée au public :

Borboni thermarum, Deo Calatinius Romanus in Galliâ, pro ſalute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Borboni thermarum, Deo Mammonæ Calatinius Romanus in Galliâ, pro ſalute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Tomana Caïus Jatinius in Gallia, pro ſalute Cociliæ ex voto.

M. Dunod, qui eſt venu ſur les lieux, la rapporte de la maniere ſuivante :

Borvoni To
manæ, C, Ja
tinius, Ro
manus, in
G. pro ſalu
e Cociliæ
ex voto.

Il eſt aiſé de juger que tous ceux qui en ont parlé juſqu'aujourd'hui n'ont point été exacts dans le fait, & que toutes les interprétations qu'ils en ont données, dont les détails ſeroient auſſi longs qu'ennuyeux, ne le ſont pas davantage.

La pierre qui porte cette inſcription paroît avoir été taillée en forme de pilaſtre, & poſée en ſaillie ; ſa ſurface eſt aſſez brute ; ſes parties latérales polies par le ciſeau, font connoître qu'elle n'a jamais été jointe à d'autres pierres qui portaſſent aucun carac-

tere ; d'où ceux qui ont préſumé qu'on devoit lire *Borvoni* à la premiere ligne, *ſalute* à la ſixieme, attendu que le *B* & le *T* qui manquent à ces deux mots devoient être gravés ſur une autre pierre jointe à celle-ci, ſe ſont trompés. La forme du pilaſtre, plus ſaillant en bas qu'en haut, joint à ſa largeur égale au-deſſus de la plinthe, telle qu'elle eſt repréſentée ici, doivent éloigner cette ſuppoſition. Le pilaſtre porte vingt-ſix pouces de hauteur, ſur quinze de largeur juſqu'à la plinthe, qui en a dix-neuf. Ses caractères ſont très-bien conſervés, à l'exception de quelques lettres, particuliérement du dernier *O* de la premiere ligne qui ont été mutilées en tranſportant le monument ſucceſſivement d'endroits à autres. Cependant on doit croire que c'eſt un *O*, parce que ſon contour paroît le même que celui qui forme les autres *O* dans toute l'inſcription : le milieu du rond de *l'O* étant éclaté, rend ce milieu auſſi creux que la circonférence qui le termine ; & c'eſt aujourd'hui plutôt une cavité qu'une lettre décidée.

Les lettres en ſont diſtinguées par des virgules en forme de triangles, qui paroiſſent avoir été bruſquement formées par l'angle du ciſeau. Suivant M. Dunod, ſes caractères paroiſſent du troiſieme ſiécle.

M. Gilbert du Voiſin obſerve que l'o-

miſſion du *T* dans *ſalute* à la ſixieme ligne, eſt une faute du graveur. Celle de la barre de celui de *voto* à la ſeptieme, en eſt certainement une auſſi. Il ajoute enſuite qu'il faut conſerver l'*Orvoni*, & qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y ſuppléer un *B*: il eſt vrai, dit il, que nous appelons aujourd'hui ce lieu *Bourbonne*; mais on a pu y ajouter le *B* depuis par une mauvaiſe prononciation; ou, ce qu'on trouvera peut-être plus apparent, continue-t-il, le dieu Gaulois *Orvo*, (car c'en étoit un ſans doute,) s'appeloit, ſuivant les dialectes du celtique, *Orvo*, *Vervo*, *Vorvo*, *Borvo*, &c. d'où vient qu'Aimoin, qui écrivoit en 1031, appelle *Vervona* le château de Bourbonne, conſtruit ſous Terdebert & Thiery, ſur la fin du ſixieme ſiécle, comme l'a remarqué M. de Valois, au mot *Lingones*, page 280, au bas de la deuxieme colonne, & le P. Vigner, Jéſuite, dans les Chroniques de Langres, page 43.

Cet *Orvoni*, *Vervoni*, *Borvoni* ou *Vorvoni*, continue-t-il, ne ſeroit-il pas le dieu dont, au rapport de Scaliger, on trouvoit le nom joint à celui d'*Abeillio* ou *Beillio* dans quelques inſcriptions, & que les uns ont lu *Onana*, d'autres *Onvana*? Quoi qu'il en ſoit, ce nom ſe conſerve dans celui de pluſieurs lieux où il y a des ſources chaudes. *Berv* ou *verv*, qui ſe prononce en quelques endroits *overv* & *orv*, dans le bas

Breton, que les ſçavans regardent avec raiſon comme un reſte de l'ancien celtique, ſignifie *bouillant; tom onæ*, eſt un nom indubitablement compoſé des mots celtiques *tom*, qui veut dire *chaud*, & *onæ*, qui ſignifie *fontaine*, comme le prouve ce vers d'Auſonne : *Divona Celtarum lingua fons addite divis;* & même on a encore cette ſignification dans l'irlandois, qui conſerve pluſieurs mots de l'ancien celtique.

D'aprés cette diſſertation, on ne peut pas douter que cette inſcription ne ſoit un vœu adreſſé par *C. Jatinius*, Romain, au dieu *Vorvo* ou la déeſſe *Vorvonne*, en vénération dans les Gaules, & qui préſidoient aux fontaines chaudes, en reconnoiſſance de la guériſon de ſa fille Cocille. En rapprochant cette inſcription de la note ſuivante, il eſt conſtant qu'il y a eu autrefois un temple élevé en l'honneur de *Vorvonne*, déeſſe des thermes, & évident que ce lieu & ces eaux ſont de la plus haute antiquité.

Eliſatius pagus ab el fluvio dictus ſive Alſatia, prænominatorum fratrum regna dividebat. Hanc ut ſibi convenientiorem invadit Theodebertus primo conflictu ſuperior. Ut majoribus collectis copiis, incautò ſuperveniens Theodericus fratrem victum inſequitur; & comprehenſum aviæ Brunehildi tranſmittit ad necem anno ſalutis 612, quo Borbonienſe caſtrum, *in finibus Lingonum*

conditum aſtruimus, eo in colle ubi Vorvonæ, ſeu Borbonæ thermarum deæ templum *olim ſteterat* (a). Pluſieurs monumens & tombeaux trouvés dans la forêt de Coiffy-le-Bas, à une lieue de Bourbonne, appelée autrefois *le cimetiere des Saraſins*, rappellent également l'antiquité de ce lieu & de ſes eaux : les ouvrages que l'on a reconnus, lors de la reconſtruction des bains en 1763, pour être de ceux des Romains, le fond du baſſin, appelé le *bain doux*, ainſi que ſon pourtour, un aqueduc pour la décharge & conduite des eaux, & un canal pour la ſéparation des froides, communes, d'avec les minérales, étant conſtruits en briques d'un pied quarré, ſur deux pouces d'épaiſſeur, jointes par un maſtic ou ciment qui leur étoit propre, (& qui, n'étant pas connus de nos architectes François, ne fait pas honneur aux lumieres du ſiécle,) confirment cette vérité. Ce fait hiſtorique eſt encore appuyé ſur les reſtes d'une ancienne chauſſée romaine qui ſe voit à l'extrémité de la rue Vellonne, appelée auparavant *rue Bellonne*.

On a voulu faire dériver l'étymologie de Bourbonne, de bourbe-bonne, à cauſe de l'uſage que l'on fait du ſédiment ou dépôt de ces eaux en forme de cataplaſme,

---

(a) *Chronc. ling. e Soc. Jeſ.* page 43.

ſur les anciennes cicatrices qui, en bridant les parties où elles ſont ſituées, en gênent ou empêchent le mouvement; ſur les parties froiſſées par les entorſes, détorſes, fractures, luxations, quelques eſpeces d'ankiloſes & de tumeurs, (ſeuls cas où elles conviennent;) mais il paroît plus vraiſemblable que le nom de *Bourbonne* lui eſt venu de celui de la déeſſe *Vorvonne*, qui, dans la ſuite, par une mauvaiſe prononciation, & le changement de l'*V* en *B*, comme on l'obſerve encore dans certaines provinces, a été appelé *Borvone*, & après *Bourbonne*, de même, par celui du *B* en *V*, on a prononcé *rue Vellone*, pour *rue Bellonne*.

L'efficacité des eaux de Bourbonne étant conſtatée dans une infinité de maladies chroniques, où les moyens les plus connus & les mieux adminiſtrés ſont trop lents, ou ſouvent inefficaces, ont engagé le roi, dont les bontés s'étendent ſur tous ſes ſujets, à faire conſtruire, en 1732, un hôpital militaire pour y envoyer les officiers, bas-officiers, ſoldats, cavaliers & dragons, qui ſont dans le cas d'en avoir beſoin. Il ne manque à un ſi bel établiſſement, qu'une augmentation de bâtimens, pour pouvoir contenir le grand nombre de ceux qui y arrivent tous les ans, afin que, réunis ſous les yeux des officiers de police & de ſanté, ils puiſſent être mieux diſciplinés & pro-

fiter également de ce ſecours. Un bain d'une température modérée ſeroit pour ces infortunés d'une néceſſité auſſi indiſpenſable, attendu que ceux où ils ſont obligés de ſe baigner ſe trouvant trop chauds, ils ne peuvent y reſter le tems ſuffiſant, ni employer les bains de cuve qu'on pratique chez le bourgeois.

Les pauvres malheureux que nous voyons tous les ans accablés ſous le poids des infirmités & de l'infortune, avoient porté des citoyens zélés & charitables à établir pour eux un hôpital, en vertu de lettres-patentes du roi accordées en 1702, regiſtrées en parlement en 1705; mais, par un contraſte que l'on ne peut imaginer ni concevoir, & qui peut-être eſt ſans exemple, ces hommes vertueux ont été contrariés dans leur entrepriſe, & n'ont eu pour prix & récompenſe de leur zèle, que la douleur de voir détruire avec une ſorte de triomphe un aſile auſſi précieux.

Bourbonne eſt aſſez vaſte & renferme une quantité de bâtimens propres à recevoir les étrangers; il ne lui reſte, pour leur procurer de la diſſipation & de l'agrément, que la faculté de pouvoir faire une promenade dans ſon centre qui pût leur ſervir de point de réunion; mais ſon peu de revenu, & l'incendie générale de 1717, ayant enveloppé dans ſes flames la majeure par-

tie de sa fortune, ne lui a pas encore permis l'exécution de ce projet.

M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province, toujours attentif au bien des peuples dont le roi lui a confié l'administration, s'est occupé, ces années dernieres, au rétablissement de ses pavés, &, par une suite de ses bienfaits, vient de faire construire une promenade près la fontaine. Occupé sans cesse du bien & de l'utilité publique, nous espérons qu'il voudra bien nous les continuer, & qu'il ne perdra pas de vue un endroit qui renferme un dépôt aussi salutaire.



TABLE.

VIII.

Fin de la Table.

ERRATA.

PRÉFACE, page xv, ligne 5, est aussi obfur, *lisez* est aussi obscur.

Page 45, ligne 20, qui a été fructueuse, *lisez* qui a été infructueuse.

Page 78, ligne 24, les moyens les plus communs, *lisez* les moyens les plus connus.

Page 114, ligne avant-derniere, put le dégager, *lisez* put la dégager.

Page 145, ligne 12 de la note, *per plures amos*, lisez *per plures annos*.

Page 147, ligne 12, au troisieme degré, *lisez* au vingt-neuvieme degré.

Page 149, ligne 29, qu'efface, *lisez* qui efface.

Page 169, ligne 18, ni au foie de soufre lui-même, *lisez* ni au soufre, ni au foie de soufre lui-même.



APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Obſervations ſur les Eaux minérales de Bourbonne*, &c. & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Paris, le 28 Mai 1771.

POISSONNIER DESPERRIERES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur CHEVALIER, docteur en médeciue, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Mémoires & Obſervations ſur les Eaux de Bourbonne*, de ſa compoſition, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes, Faiſons défenſes à tous

Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit, dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajontée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le trentieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante-dix, & de notre Règne le cinquante-huitieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé LEBEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 1597, fol. 749, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 4, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 6 Octobre 1772.

Signé *JOMBERT pere, Syndic.*





